



Une tournée dans l'Ouest du Canada a conduit le rédacteur de la "Terre de Chez Nous" chez M. Louis Normandeau, à Winterbur, à quelques milles d'Edmonton en Alberta. M. Normandeau qui a déjà assisté à un congrès général de l'U.C.C. est bien connu dans Québec. Propagandiste de l'Alberta Wheat Pool, et cultivateur, il est aussi l'un des fondateurs et principaux dirigeants de l'Association canadienne-française de l'Alberta. On voit M. Normandeau photographié ici auprès de ses chevaux pour lesquels il a un faible de bon éleveur.

(Photo de CHEZ NOUS)

M. Philibert Audet est le vainqueur

Au concours du Mérite agricole 1946. — Il obtient 920 points sur un total de 1,000. — Membre de l'U.C.C. et abonné à la "Terre de Chez Nous".

Le ministre de l'Agriculture, l'honorable Laurent Barré, vient de faire connaître le résultat du concours annuel du Mérite agricole tenu cette année dans le district sud de la province qui comprend, entre autres, le comté de Compton. C'est dans ce comté voisin de la frontière américaine que le choix des juges du Mérite agricole s'est arrêté.

Le vainqueur du Mérite agricole 1946 est M. Philibert Audet, cultivateur de Compton-Village. M. Audet, qui est membre de l'U.C.C. et abonné à la "Terre de Chez Nous", a obtenu le pointage remarquable de 920 sur un total de 1,000. Fait à noter également, le nouveau gagnant de la médaille d'or du Mérite agricole s'était classé quatrième, en 1941, dans la catégorie des lauréats de la médaille d'argent lors du dernier concours tenu dans cette région. Le nouveau lauréat de la médaille d'or a vu sa persévérance magnifiquement récompensée. C'est un honneur qui rejait non seulement sur lui et sa famille, mais sur toute sa paroisse qui est sans doute fière de compter un lauréat parmi les siens. M. Audette l'emporte cette année sur les onze aspirants au titre de lauréat de la médaille d'or.

M. Barré a aussi fait connaître le vainqueur de la classe des amateurs. C'est M. J.-A. Eccles, de

(Suite à la page 10)

L'école de Laiterie de Saint-Hyacinthe

On vient de rendre officielle la nomination de M. Henri-L. Bérard comme directeur de l'Ecole de Laiterie de Saint-Hyacinthe, où il succède à M. J.-S. Chagnon, maintenant à l'emploi de la maison W.-H. Paron, de Montréal. M. Paul-Eugène B. devient préfet des études.

La section des colons du Mérite agricole proclame ses gagnants

M. Paul Lévesque, de la Rédemption, premier chez les titulaires de la médaille d'argent. — M. Adélard Thibodeau, de Saint-Gédéon, premier chez les titulaires de la médaille de bronze. — La liste complète. — "Honneur au mérite!"

L'hon. M. J.-D. Bégin, ministre de la Colonisation, vient de rendre public le résultat du Mérite agricole 1946, secteur des colons. M. Paul Lévesque, de la Rédemption de Matapédia, s'est classé premier chez les détenteurs de la médaille d'argent, tandis que M. Adélard Thibodeau, de Saint-Gédéon de Frontenac, a décroché la première place chez les titulaires de la médaille de bronze.

Les juges du concours du Mérite agricole 1946 chez les colons étaient MM. Léo Garon, Adrien Audet et J.-Albert Sirois; celui-ci faisait aussi office de secrétaire.

Le rapport que les juges ont soumis à l'hon. M. Bégin indique que 22 colons ont mérité la médaille d'argent tandis que la médaille de bronze est décernée à 36 défricheurs.

M. Paul Lévesque, qui s'est classé premier chez les aspirants à la médaille d'argent, était arrivé deuxième en 1943 lors du concours qui lui assurait la médaille de bronze. Il a obtenu cette fois-ci 892.5 points sur une possibilité de 1,000. En plus de sa décoration, il mérite un chèque de \$150, gracieuseté du ministère de la Colonisation.

Chez les concurrents de la médaille de bronze, M. Adélard Thibodeau, qui s'est classé premier, a conservé 872 points. Le ministère lui décernera un prix de \$75 en plus de la médaille de sa classe.

Le ministère distribuera aux vainqueurs un total de \$900 en prix spéciaux, dont \$600 répartis entre les neuf premiers détenteurs de la médaille d'argent et \$300 divisés parmi les 10 premiers titulaires de la médaille de bronze.

L'hon. M. Bégin et d'autres personnalités remettront leurs récompenses aux vainqueurs, le mercredi, 5 septembre, à l'occasion de la journée des cultivateurs et des colons à l'Exposition provinciale. Voici la liste complète des titu-

lares de la médaille d'argent et de la médaille de bronze pour 1946.

Titulaires de la médaille d'argent

1—M. Paul Lévesque, de La Rédemption de Matapédia; 892.5 points sur \$1,000; prix en argent de \$150. 2—M. Ovide Morneau, de St-Emile d'Aulclair, Témiscouata; 891 points; prix de \$125. 3—M. Adrien Dumas, de Saint-Côme, Beauce; 853.5 points; prix de \$100. 4—M. P.-Emile Cloutier, de

(Suite à la page 23)

Une décision qui serait rescindée

On croit que le gouvernement rétablira la prime sur le lait en faveur des consommateurs.

La suppression de la prime de 35 cents le cent livres payée aux producteurs de lait ne semble pas devoir être définitive si l'on tient compte de l'expression d'opinion donnée la semaine dernière à la Chambre des Communes en faveur du maintien de la prime après le 30 septembre. Le gouvernement, pris par surprise, a été nettement et minorité quand on a pris le vote sur le maintien de la prime. Cela obligera sans doute le gouvernement à reconsidérer sa décision, à moins qu'il réussisse à s'assurer d'avance d'une majorité lorsque la question reviendra sur le tapis.

Comme nous l'avons noté la semaine dernière, le gouvernement avait annoncé comme définitive sa décision de cesser, à partir du 1er octobre, de payer l'octroi de 35 cents le cent livres aux producteurs de lait en nature. Un concert de protestations s'est élevé dans tout le pays, et de la part des producteurs et de la part des consommateurs. Les producteurs, pour leur part, soutiennent qu'ils produisent déjà à perte, ce en quoi ils ne semblent pas avoir tort. De leur côté, les consommateurs protestent énergiquement contre l'augmentation qui en résultera, car ils seront sans aucun doute appelés à solder la différence, les producteurs étant fermement résolus à demeurer sur leurs positions. Ils ont du reste l'atout en mains puisque ce sont eux qui disposent du produit.

Cette affaire ne pouvait évidemment en rester là. L'opposition a profité habilement de ce mécontentement qui menace d'englober toute la population. A l'improviste, elle a proposé une motion demandant au gouvernement d'étudier de nouveau la question de savoir s'il ne serait pas opportun de continuer de payer la prime de 35 cents aux producteurs de lait pour que les cultivateurs continuent de retirer des revenus raisonnables sans que les familles

(Suite à la page 18)

Les délibérations des institutrices

Le consul général de la Corporation, en séance à La Malbaie, recommande à ses membres de rejeter toute réduction de traitement.

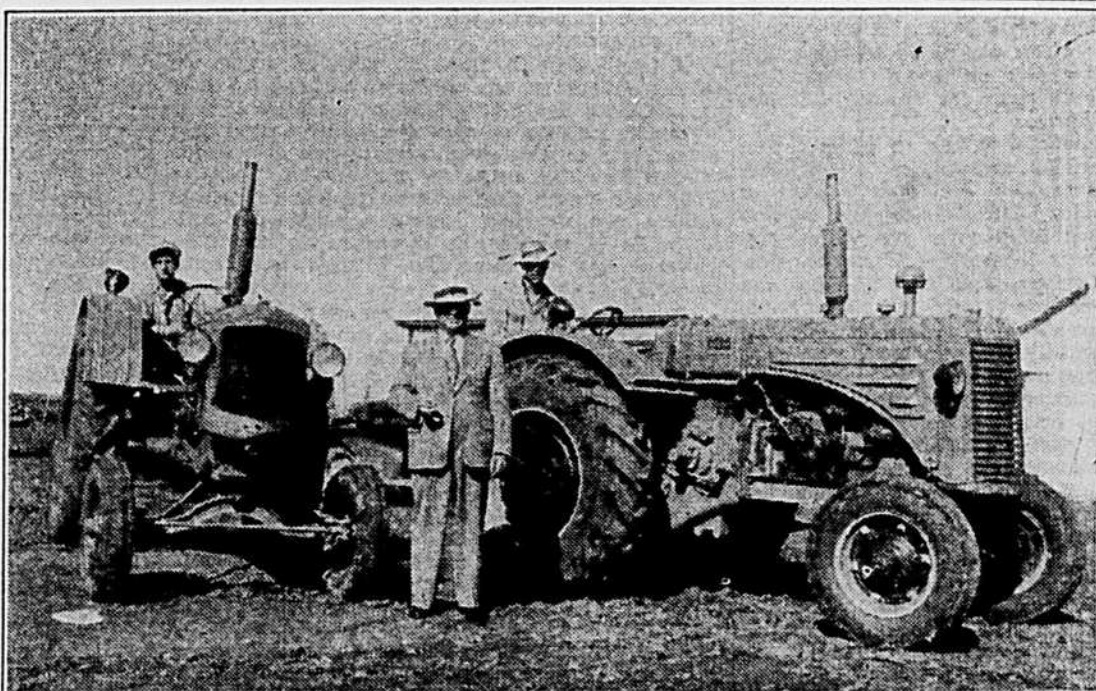
Le Conseil de la Corporation générale des Instituteurs et Instituteuses catholiques de la province a siégé à la fin de la semaine dernière à La Malbaie. On a rapporté que les assistants à ces délibérations étaient au nombre d'une cinquantaine. Les séances ont été tenues sous la présidence de M. Léo Guindon et de Mlle Laure Gaudreault.

La discussion a porté sur une foule de sujet dont quelques-uns de caractère assez litigieux. Néanmoins elle s'est rattachée, de façon générale, à la question des salaires. Après discours et réflexion, la Corporation a confirmé l'attitude prise au cours de l'été par ses dirigeants et a exprimé le vœu formel que ses membres rejettent toute offre d'engagement à des conditions inférieures à celles de l'an dernier. On a vivement critiqué la loi qui fixe un salaire minimum sans permettre de recourir à l'arbitrage.

Au cours du congrès, des plaintes assez vives se sont fait jour contre la concurrence des communautés religieuses. "La Gazette" a vu là "une attaque contre l'Eglise catholique". Mais la Corporation s'affaire depuis à remettre les choses au point.

D'après les chiffres cités par les journaux, 2,000 institutrices, sous l'obédience de la Corporation, refuseraient de signer leur engagement aux conditions offertes par les Commissions scolaires. D'après les statistiques de la Corporation, il faudrait ajouter à ce chiffre 1,387 institutrices non munies des diplômes réglementaires et qu'elles considèrent non qualifiées. De la sorte, près de 4,000 écoles resteraient sans titulaire ou donneraient un enseignement primaire de valeur secondaire. La Corporation proteste de la façon la plus formelle auprès du surintendant de l'Instruction pu-

(Suite à la page 7)



On se souvient des excursions de moissonneurs. Elles ont amenées un bon nombre d'agriculteurs du Québec à s'établir dans l'Ouest, en Saskatchewan notamment. Cette photographie a été prise chez un fermier canadien-français des Prairies. La ferme de M. Roch Poissant (que l'on voit ici debout) est située à quelques milles de Regina et produit le plus beau blé du monde. Conduits par les fils Poissant, voici les deux tracteurs qui permettent d'aller vite en besogne. M. Roch Poissant est originaire de St. Edouard de Nantierville.

(Photo de CHEZ NOUS)

Par le trou DE La serrure

En 1969, dans tous les Etats-Unis, on lança une grande campagne en faveur des recherches scientifiques poussées à l'extrême limite de la nature, de l'imagination et de l'intelligence humaine. On avait harnaché l'énergie nucléaire depuis une vingtaine d'années, et l'atome avait remplacé le combustible



dans les grandes industries, servait encore à l'éclairage dénommé "moleculite" de force motrice dans les automobiles, les yachts de plaisance et les pompes refoulantes. L'âge d'or était disparu; l'âge atomique venait de naître.

Il y avait même un service d'aérobis établi par le gouvernement fédéral entre la Terre et la Lune, la Terre et les planètes Mars et Venus. De nouveaux éléments découverts en grande quantité sur Mars, avaient des qualités électro-magnétiques dont les réactions transformèrent du tout au tout les procédés anciens de fluoroscopie et de radiographie; une compagnie privée, avec du capital mouillé, exploitait une mine de "flegmatic" sur la planète, mais, à cause des frais d'extraction et de transport très élevés, avait réussi à maintenir les salaires de leurs ouvriers au niveau fixé par la Commission des Prix et du Commerce en temps de paix.

La guerre entre la Russie et les peuples anglo-saxons n'avait duré que trois semaines. Un rayon cosmique 62 milliards de fois plus puissant que l'énergie atomique avait littéralement pulvérisé 109 villes soviétiques dans l'espace de 7 minutes. L'armistice fut signé le surlendemain de ce terrible bombardement énérgo-cosmique qui était en frais d'effacer de la carte du monde une forte partie du continent. Pour éviter des représailles et pour préparer une ère de paix qui durerait au moins une couple d'années, les américains ne faisaient plus de recrutement militaire, mais de l'éducation scientifique. Les élèves des écoles primaires jouaient eux aussi avec des fioles, du H₂S et entreprenaient de vastes expériences de laboratoire.

On n'enseignait à vrai dire que les rudiments de la langue anglaise, c'était secondaire; on parlait en symboles chimiques et physiques et on se comprenait très bien. La géographie, l'histoire, la grammaire étaient réduites à leur plus simple expression. La planétographie remplaçait l'étude des deux hémisphères et les nations ne limitaient plus leurs visées territoriales à la carte du monde, mais s'évertuaient par tous les moyens à prendre possession le plus vite possible de Neptune, d'Uranus et de Saturne avec son anneau de satellites. Les conquêtes de demain allaient se livrer dans les espaces interplanétaires.

Mais revenons au globe terrestre. La mobilisation scientifique, avons-nous dit, était sévère et suivie. L'Etat-major des savants dont le quartier général ou plutôt le laboratoire électro-cosmophysique était installé dans une profonde cavité du Mont-Blanc surveillait l'enrôlement et dirigeait les recherches à travers le pays au moyen de comités régionaux et locaux analogues à ceux qui existaient au Canada pendant la guerre 1939-1945 pour fins de rationnement. Le téléphone était toutefois absent des bureaux. Les communications se faisaient par téléphoto et, dans leur laboratoire du Mont-Blanc, le comité exécutif des hommes de science pour l'avancement de la civilisation pouvaient étudier sur place les résultats d'une combinaison chimique obtenue par un élève du Minnesota en plongeant un bâton de caustique dans une "chaudronne" de fèves au beurre.

Plusieurs hommes mouraient victimes de leurs recherches et

(Suite à la page 20)

Lettre autographe de S. S. Pie XII au R. P. Archambault, s.j.

président des Semaines sociales du Canada à l'occasion de la
Semaine sociale de Saint-Hyacinthe

A Notre cher Fils

JOSEPH P. ARCHAMBAULT

de la Compagnie de Jésus

président des Semaines sociales du Canada

Le sujet, qu'ont choisi les Semaines sociales du Canada, pour leur XXIII^e Session, ne pouvait manquer de retenir Notre paternelle attention, d'autant qu'il n'est rien que Nous ayons davantage à cœur que l'éducation de la jeunesse. Ne sommes-Nous pas, en effet, comme le proclamaient les premiers mots d'une célèbre Encyclique de Notre grand Prédecesseur Pie XI, "le Représentant sur la terre du Divin Maître, qui, embrassant tous les hommes... dans l'immensité de son amour, a pourtant voulu témoigner d'une particulière prédilection pour l'enfance...". C'est un problème, sur lequel Nous ne Nous lassons pas de Nous pencher et qui, dans ce bouleversement de l'après-guerre, est pourtant d'une brûlante actualité. Car, pour refaire le monde, pour réédifier la société, ne faut-il pas commencer par les jeunes générations, qui seront les hommes de demain? On ne saurait donc exagérer l'importance de ce problème, et Nous voulons féliciter le Canada catholique, où les ressources religieuses et familiales sont encore, grâce à Dieu, si abondantes, où l'ordre du Créateur: CRESCITE ET MULTIPLICAMINI trouve encore un si large écho, de donner un noble exemple, en concentrant toutes ses sollicitudes et tous ses efforts comme le fera la Semaine sociale de Saint-Hyacinthe, sur cette question capitale de la jeunesse.

Il est, à cet égard, tout un ensemble de vérités, qui ont fait l'objet, surtout dans ces derniers temps, de l'enseignement approfondi du Saint-Siège. Faut-il rappeler cette charte de l'éducation de la jeunesse, que constitue l'Encyclique DIVINI ILLIUS MAGISTRI? Les positions respectives de l'Eglise, de la Famille et de l'Etat s'y trouvent parfaitement délimitées. Il est indispensable, si l'on veut vraiment former une jeunesse, par laquelle s'améliorera l'avenir de la société, de rappeler les droits imprescriptibles et primordiaux de l'Eglise et de la Famille en cette matière. L'Etat y a, certes, son rôle important, mais ce n'est pas celui que lui attribue la conception totalitaire du paganisme ancien et moderne. D'où la nécessité de faire triompher partout de justes lois scolaires, impérieusement pos-

tuées tant par la morale naturelle et la plus élémentaire justice que par les maximes de l'Evangile et de l'ordre chrétien.

Des problèmes annexes ne laisseront pas de solliciter également votre attention. La jeunesse d'aujourd'hui connaît, dans les dures conditions économiques présentes, des difficultés que le corps social doit l'aider à résoudre, sous peine de la voir entravée dans son développement normal, soit sur le plan éducatif, soit sur le plan professionnel et familial. Enfin, des questions de pédagogie moderne voudront être étudiées, à la lumière des enseignements pontificaux, en relation avec l'évolution des modes de vie et de la technique. Nous pensons en particulier à une organisation des loisirs et à une sage pratique des sports, qui, bien comprises, peuvent et doivent être un précieux adjuvant dans la formation de l'homme complet et du parfait chrétien, qui pense et agit selon la raison éclairée par la foi.

C'est assez dire quelle vaste et grave matière s'offre à vos réflexions et à vos études, matière traitée malheureusement trop souvent dans un esprit délétère et une confusion dévastatrice. Ce dont notre époque, en effet, souffre surtout, c'est de l'affaiblissement de ces vérités et de ces principes sauveurs, dont le Psalmiste déplorait déjà qu'ils alassent diminuant parmi les enfants des hommes. Les prochaines assises sauront leur donner un regain de force, de lumière et d'actualité. Aussi Nous plait-il de vous encourager dans cette entreprise, et de faire des vœux pour son plein succès. Puisse-t-elle être pour tous les catholiques canadiens un point de ralliement, par où leurs moyens d'action, leurs programmes, leurs efforts se trouveront coordonnés en vue d'une oeuvre éducative, que leur unanimité rendra d'autant plus efficace.

C'est dans cette intention et cette confiance, que Nous envoyons au zélé Pasteur de l'Eglise de Saint-Hyacinthe et à ses vénérés collègues de l'Episcopat canadien, au Président et aux membres de la Commission des Semaines sociales du Canada, ainsi qu'aux organisateurs, professeurs et auditeurs de votre XIII^e Session, comme gage des meilleures faveurs célestes, la Bénédiction Apostolique.

Du Vatican, le 27 juillet 1946.

PIUS PP. XII



La bataille des bouteilles de lait

Une bataille originale, pacifique quoique mouvementée, féconde en leçons. La ville de Détroit en fut le théâtre. "American Business", grand magazine du commerce, sous la signature de K. Detzer, raconte longuement les péripéties de cette joute héroïque-comique dans son numéro d'août 46. Retenons ici ce qui peut servir nos fins éducatives.

A Détroit, en janvier 1945, le lait se vendait 15 cents la pinte. A ce compte producteurs et consommateurs se plaignaient chroniquement. Quelqu'un toutefois ne se plaignait pas du tout: c'était l'intermédiaire — pris ici dans son sens générique. Pensez donc: il touchait 8 cents par pinte, plus de la moitié. En voilà un qui trouve que la vache est un animal sacré et le fermier un... animal profitable.

A leur retour du front fin 1945, un groupe de soldats se mit en tête de faire la lutte au trust du lait. Sans doute étaient-ils sans emploi et sans logement, mais on ne peut dire qu'ils étaient sans toupet. Ils se rallièrent autour d'un des leurs, Gordon Kennedy, muni de peu d'argent, remuant d'idées et animé d'un zèle de croisade. Ce bagage eut été peu de chose sans son expérience antérieure de 15 ans dans le commerce du lait. C'est là-dessus que ses camarades bâtirent leurs espérances.

Kennedy commença par recruter soigneusement ses alliés. Le choix des associés, sujet de grande importance. Quelques-uns de trop, et c'est parfois l'insuccès.

A la troupe élue il commanda une chose: faites souscrire du capital par les fermiers et par les ménagères. Une part se vendait \$5. Après une dépense considérable de salive et de gestes, on recueillit \$22,000. A ce montant, Kennedy joignit ses économies personnelles: \$5,000. Pour combattre un trust d'un million, cela parut pur enfantillage. Dès ce moment, cependant, ce dernier posa un premier geste de défense. "Vous violez telle clause de la loi en vendant des parts ou bien vous demandez la charité", vint dire à Kennedy un "investigateur", soudoyé. On l'envoya paître, en lui soulignant que parmi tous les citoyens, les anciens combattants sont ceux qui ont le moins froid aux yeux.

Oui, tout cela est beau, mais le temps passait et l'on était sans entrepôt, sans voitures de livraison, sans camions et, par dessus le marché, sans lait — ce qui a son importance pour une compagnie désireuse de vendre du lait.

On se remit à la vente des parts et l'on reçut de nouveau la visite de détectives payés par le trust pour trouver des "illégalités". On les éconduisit en leur rappelant que 1946 était l'année des élections, langage que les argousins comprirent fort bien. On parvint donc à acheter un entrepôt et un outillage, de fortune il est vrai. Chacun des 125 démobilisés y était allé de ses ressources personnelles, empruntant la somme maximum que le gouvernement met à la disposition des "retours du front". Et tel que promis, le 1^{er} février, 86 "jeeps" se mirent en route.

Qu'est-ce qu'ils rencontrèrent comme premiers opposants? Les distributeurs du trust, venus les poings fermés. Kennedy rassembla ses hommes, leur ordonna d'aller revêtir leurs uniformes de soldats et de s'acheter des "bats" de baseball. Après quoi l'on décida de faire face à la musique. L'effet fut foudroyant: les distributeurs du trust décampèrent avec prestesse. La population de Détroit était naturellement très sympathique aux soldats. Ce facteur psychologique, il est juste de le dire, aida énormément à la cause.

Les tracasseries suscitées par le trust sont trop nombreuses pour être énumérées ici. Notons-en une cependant: la guerre des concierges (janitors) dans les maisons de rapport. Il faut connaître l'astuce et la vénalité de certains de ces petits demi-dieux souterrains pour comprendre les ennuis qu'ils peuvent créer. Mais on trouva le tour de les mettre à leur place, et comment!

A date, l'aventure des ex-soldats devenus distributeurs de lait se traduit par deux choses: meilleur prix payé aux fermiers et augmentation du % de matière grasse du lait, les démobilisés s'arrangeant pour battre le trust même sur ce point. Et l'on n'en est qu'au 7^{ème} mois d'exercice. On compte bien abaisser le coût du lait à la ménagère avant la fin de l'année. Bien entendu le trust reste... trust, mais il a reçu un bon croc-en-jambe. Il lutte désormais contre une sorte de coopérative, et doit s'attendre à bien des coups, même si, de son côté, il en donne de durs.

On se méprendrait sur le sens de notre article si l'on concluait qu'il vise à engager la lutte contre nos laitiers et distributeurs urbains.

Là n'est pas la question et le problème ne se pose pas en ce moment. Nous voulons simplement mettre sous les yeux de nos lecteurs le récit, fort incomplet, d'une aventure au cours de laquelle des gens se débrouillent...

Armand LETOURNEAU

Journaux et Revue

Point de vue du

consommateur

Au cultivateur qui le produit, le lait n'est jamais assez payé. Pour le consommateur qui l'achète, le prix risque toujours d'être trop haut. Traitant de l'abolition des subsides, le "Droit" expose le point de vue des salariés des villes et de ceux qui, gagnant peu, élèvent de grosses familles.

L'abolition du subside aux producteurs de lait aura un mauvais effet sur le budget des salariés, si le gouvernement fédéral maintient sa décision première. Le prix de cette denrée a déjà haussé et haussera encore à l'automne. Au cours du récent débat qui vient d'avoir lieu à ce sujet à la Chambre des communes, quelqu'un a dit que ce subside coûtait environ cent millions de dollars par année au gouvernement fédéral. C'est dire que, dans le cas où le gouvernement tiendrait à discontinuer le versement de ce subside, les consommateurs canadiens devront faire les frais de cette perte que les producteurs de lait subiront.

Or, ce fardeau tombera sur les épaules principalement non pas de ceux qui appartiennent aux catégories les plus élevées de revenu, mais de ceux qu'on appelle les petits et les salariés moyens. Les chefs de famille nombreuse, en particulier, verront du coup leur budget accru d'une nouvelle charge.

Des vacances

pour les ruraux

Un sujet qu'on n'ose attaquer généralement! Parce qu'on se heurte, à première vue, à l'impossible. "Les travaux commandent", comment prendre des vacances. Dans un journal de Paris, (France), on aborde néanmoins la question. Par coïncidence, cette publication se nomme aussi "Le Foyer rural". On y lit:

Car, enfin, après tout, bien que cela ne soit pas encore entré dans les mœurs, la famille paysanne ne pourrait-elle pas avoir aussi ses vacances.

Combien de nos jeunes gens et jeunes filles refuseraient un voyage de 8 ou 15 jours vers un centre ou dans d'autres familles qui les accueilleraient? Le Flamand s'en irait en Savoie et le Savoyard sur les bords de la mer du Nord...

Oui, mais, on ne "boucle" pas une ferme comme on arrête une usine de tourner.

Naturellement la ferme par elle-même n'aura pas ses congés. Par contre, avec un peu de compréhension, d'entente amiable, on arrivera dans bien des cas à s'arranger pour qu'à tour de rôle, et une fois terminés les grands travaux, une partie de la famille ou du personnel puisse quitter quelques jours la ferme.

La formation des

jeunes filles

"Le Paysan", de Louvain (Belgique), organe de l'Association professionnelle agricole belge, insiste sur la formation des jeunes filles de la campagne. "La préparation de la jeunesse féminine, y lit-on, a autant d'importance pour l'avenir de nos familles rurales que la formation professionnelle pour le futur fermier". D'un long article, nous détachons l'extrait suivant:

Beaucoup de parents d'ailleurs seraient profondément indignés, devions-nous jamais prétendre que l'avenir de leurs filles les préoccupe moins que celui de leurs fils. Nous nous en gardons bien; mais ces parents ne pourrions pas nier que, généralement, on n'est pas convaincu de la nécessité pour les jeunes filles, de continuer des études après l'école primaire.

Qu'un garçon, pour occuper la place qui lui revient dans la société, doit poursuivre des études, ils n'en doutent pas un instant.

(Suite à la page 10)

La Terre

Hebdomadaire
Agricole

Fondé en 1923

Journal hebdomadaire, organe officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs et de la Coopérative Fédérée.
GERARD FILION L.S.C., administrateur;
DOMINIQUE BEAUDIN directeur;
BERNARD BERUBE rédacteur.

Abonnement: Tous les membres de l'Union Catholique des Cultivateurs qui payent une cotisation annuelle de \$3.00 reçoivent le journal. Les personnes qui pour différentes raisons ne peuvent être membres de l'U.C.C. peuvent s'abonner au tarif suivant:

\$1.00 par année, \$2.50 pour trois ans, \$1.50 par année à l'étranger.
Publicité: Le tarif de la publicité est de 30 cents la ligne agate au \$4.20 la ligne par semaine. Toute annonce ou tout avis d'annulation doit arriver huit jours avant la date de la publication. Le tirage de la "Terre de Chez Nous" est certifié par l'Audit Bureau of Circulations.

Correspondance: Pour toute question touchant la rédaction, l'administration ou la publicité adressez vos lettres à:

La "TERRE DE CHEZ NOUS"
515, ave. Viger, Montréal — Tél. Lancaster 6272
Imprimé au "Syndicat d'Ouvriers Sociales Limitée" Ottawa
"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe."
Ministère des Postes Ottawa

La colonisation, une solution beaucoup plus qu'un problème

Des plaidoyers pour la colonisation, ce n'est certes pas ce qui a manqué en ces dernières années. C'est bien plutôt la volonté ferme autant que résolue de se mettre hardiment à la besogne, sans tâtonnements comme sans inutiles atermoiements. Si les réalisations avaient été à l'échelle seulement des exhortations, la solution en serait sans contredit à un stage plus avancé. Mais il faut compter, hélas! avec la lenteur d'exécution qui, de tout temps a retardé la réalisation des plus beaux projets.

Les dix années de crise, de si triste mémoire que c'est avec appréhension qu'on en évoque le souvenir de peur qu'elles ne nous reviennent avec leur cortège traditionnel d'abjecte misère, de déchéances physiques et morales, nous avaient réveillés à la réalité. Oh! ce n'était sans doute pas ce qu'on pourrait appeler "la grande croisade vers les pays neufs". Mais enfin, on s'était souvenu qu'il était insensé de laisser plus longtemps tant de gens croupir dans l'oisiveté, de mesurer parcimonieusement la soupe à l'écuelle dans les établissements d'assistance publique, tandis qu'il existait, selon la pittoresque expression du R. P. Alexandre Dugré "à côté des cents mille hommes sans terre cent mille terres sans hommes". En somme, de la soupe trois fois par jour, du pain et du beurre, de la viande et des oeufs à satiété, voilà ce que les parias d'hier auraient pu avoir en quantité si seulement on n'avait pas oublié de "s'emparer du sol" qui ne demandait qu'à produire tout cela. Mais c'est les hommes qu'il aurait pour cela fallu remuer et l'expérience démontre que ce n'est pas toujours chose facile.

L'urgence de chercher dans la colonisation une solution aux nombreux problèmes qui surgissent déjà de tous côtés vient d'être une fois de plus mise en lumière, cette fois par une voix éminemment autorisée de chez nous. Il s'agit, on l'aura deviné, de la lettre pastorale que publiait, voilà quelques semaines, Son Excellence Monseigneur Arthur Douville, évêque de Saint-Hyacinthe. Cette lettre ou mandement porte précisément sur la colonisation.

Comme tant de fois dans le passé, c'est encore l'Épiscopat et le clergé qui, chez nous, battent la marche dans toutes les formes d'entreprises de survie nationale, car c'en est une au même titre que la conservation de la langue et de la foi que de promouvoir la colonisation. Son Excellence Mgr Douville ne le cache pas, du reste, il le dit en toutes lettres au début de sa lettre pastorale. Une fois de plus se trouve vérifiée l'assertion de M. Esdras Minville en 1942 que "le clergé a été l'instigateur, l'animateur (de la colonisation); et ajoute-t-il, si ce mouvement a eu, d'une génération à l'autre, une certaine forme organisée, c'est surtout lui qui lui donna".

Or, que dit dans ses grandes lignes le document de Monseigneur l'Évêque de St-Hyacinthe? Il est un point particulier sur lequel très peu de gens ont insisté jusqu'ici et que fait ressortir très à propos Monseigneur Douville. "La colonisation, écrit-il, n'est pas non plus précisément un problème, mais elle nous apparaît plutôt comme une solution très opportune à la plupart de nos problèmes actuels; car nous le savons, une saine économie nationale doit reposer avant tout sur la propriété du sol et se compléter par une exploitation judicieuse de nos ressources par l'industrie". A moins d'avoir des yeux pour ne pas voir et de refuser de se rendre à l'évidence, on ne peut faire autrement que de constater que la guerre n'a rien réglé, pas plus chez nous qu'à l'étranger, que le chômage est de nouveau à nos portes et que les conflits ouvriers menacent de s'éterniser ou de tourner à la violence.

C'est probablement tout cela, comme aussi des motifs d'ordre religieux, national et social, qui a induit Monseigneur de St-Hyacinthe à présenter la colonisation sous l'aspect d'une solution beaucoup plus que comme un problème. Et cette solution, il la propose comme "un droit offert à tous" comme "un devoir qui s'impose à tous sous une forme ou sous une autre" et enfin comme "une vocation providentielle consacrée par plus de trois siècles d'expériences et dont il serait criminel de sous-estimer ou de mépriser la valeur souveraine".

Toute cette lettre pastorale de Monseigneur Douville serait à citer. Il faudra sans doute y revenir à plusieurs reprises. Retenons pour l'instant que si elle s'adresse d'abord à ses diocésains, elle n'intéresse pas moins toutes les classes de la société, comme le note l'Évêque de St-Hyacinthe. "La colonisation dont nous parlons, écrit-il, n'est pas, en conséquence, l'affaire propre d'un groupe, ni surtout la planche de salut de quelques déshérités, mais elle est la tâche et l'avantage de toute la nation".

Que nous faut-il de plus que cet avertissement et cette exhortation pour retrousser nos manches sans délai et travailler sans relâche à la solution proposée par une voix éminemment autorisée de chez nous? Allons-nous attendre que l'épidémie de grèves et de conflits ouvriers qui s'envenime chaque jour et s'avère déjà plus difficile à enrayer que la paralysie infantile ait réussi à jeter la masse de nos jeunes déracinés dans le plus abject prolétariat pour sortir de notre torpeur et donner le coup de barre décisif? Prenons garde au réveil désagréable qui pourrait s'ensuivre. Le problème ouvrier est en grande partie un problème agricole mal résolu. La solution nous est offerte. A nous de l'accepter sans retard et de la faire passer dans la réalité avant qu'il soit trop tard.

Bernard BERUBE

CRIBLURES

La fête du travail

Le premier lundi de septembre est accordé à la fête du Travail. Les cultivateurs, qui ne sont pas exigeants, admettent sans discussion que la fête du Travail appartient tout entière aux ouvriers et continuent à besogner comme d'habitude. Voilà quelques mois, la Fédération Canadienne d'Agriculture recommandait d'instaurer pendant le mois de juin la journée et la fête de l'agriculture. Dans la plus haute antiquité les moissons étaient couronnées par des fêtes symboliques. La tradition, modifiée, s'est conservée en maints pays. A l'occasion du jour du Travail, on peut se demander s'il ne serait pas bon d'instaurer quelques fêtes de plus dans le calendrier rural. De façon courante, le cultivateur ne prend congé que le dimanche et les fêtes d'obligation. Pourquoi ne pas convertir la fête du travail en fête des moissons célébrée dans toutes les paroisses? Le métier d'agriculteur peut être le plus beau et le plus libre. Il faut que la campagne ait ses propres réjouissances et ses propres congés. L'un des moyens les plus sûrs d'enrayer le perpétuel exode rural, c'est de rendre la vie de la petite paroisse plus attrayante que celle de la grande ville. Il ne faudra admettre que c'est impossible que lorsque toutes les bonnes recettes auront été employées.

D. BEAUDIN.

L'excès de la publicité

Les dirigeants de la Corporation générale des Instituteurs et Institutrices de la province de Québec ont tenu congrès à La Malbaie la semaine dernière. Cet événement d'importance a été relaté avec abondance dans les journaux. La Corporation est naturellement bien renseignée sur la puissance de la presse et elle ne perd aucune occasion d'y recourir. Elle alimente les journaux en déclarations, en comptes rendus, en communiqués, en mises au point, en plaintes de toutes sortes. Elle invite les journalistes à suivre de près ses déclarations. C'est de l'excès de la publicité que proviennent ce titre et ce compte rendu publiés la semaine dernière par la "Gazette" de Montréal. Le 29 août, en première page de ce journal, on pouvait lire en effet: "Catholic teachers attack Church for taking over of rural schools". Ce qui peut se traduire ainsi: "Les professeurs catholiques attaquent l'Eglise parce qu'elle s'empare des écoles rurales". La nouvelle du

reporter s'efforçait ensuite de justifier ce titre. Elle citait notamment des déclarations de M. Léo Guindon et de Mlle Laure Gaudreault. Fort heureusement, on apprend qu'il n'y a, en ce titre de la "Gazette", rien d'autre que des insinuations. Le président de la Corporation a publiquement renouvelé sa foi et celle des membres dans une autre déclaration communiquée aux journaux: "Nous déclarons que les instituteurs et les institutrices catholiques n'ont pas et n'ont jamais eu l'intention d'attaquer l'Eglise catholique à laquelle ils sont fiers d'appartenir et dont ils sont heureux de pouvoir servir la cause dans l'exercice de leur profession". Il s'agissait donc tout simplement d'un méfait d'une excessive publicité. Le plus tôt cet incident sera clos, le mieux ce sera. On doit croire que la Corporation reconnaît pleinement en matière d'éducation les droits de l'Eglise et des parents sans trop remarquer qu'elle parle plus fréquemment des siens.

D.B.

De la famine à la surproduction

Le Canada fait de la grande politique commerciale. Il donne des milliards à l'Angleterre. Il vend au dehors à des prix plus bas que chez lui et compense par des octrois. Il souscrit à l'Office international des Vivres et reprend son argent en vendant des produits. C'est un mécanisme savant. Notre pays achète nos propres produits avec nos taxes et les donne à l'étranger. Mais ce système est fragile pour n'en parler qu'avec délicatesse. Il semblerait incontestablement plus logique de faire un commerce sain, logique, équilibré avec tout venant plutôt que de s'en remettre à une ruineuse prodigalité et de compter sur une gratitude qui ne naîtra jamais. Depuis cinq ou six ans, on dit aux cultivateurs canadiens: "Faites donner toutes vos ressources". C'est le règne du plein rendement. Tout s'en va, fromage et blé; il n'y a plus de réserves. Est-ce que cela va toujours durer? Il est sage d'en douter. Pendant la crise, le grand mal était la surproduction. Il reste des souvenirs. Naturellement, il faut être bien pessimiste pour prévoir les crises futures. Espérons qu'il ne s'en produira jamais. Affaire de prudence seulement. Nous nous demandons ce que pourraient faire les cultivateurs canadiens dans le cas complètement imprévu où il y aurait de nouveau surabondance et mévente?

D.B.

L'oracle qui ne se trompera pas



La DEVINERESSE: "Je vois dans votre avenir une agriculture plus prospère si vous fondez une Union Catholique des Cultivateurs du Canada".

CHARDONS SECS

Grave injustice: on n'a jamais, à l'Exposition, donné de prix aux meilleurs spécimens de chardons secs...

Les plus empressés à prendre part à la fête du Travail sont toujours ceux qui n'ont jamais travaillé.

Quand l'été commence à geler, il s'en va. Il ne peut endurer le froid.

On oublie parfois de mentionner que des institutrices abandonnent "la carrière de l'enseignement" pour épouser des fils de commissaires d'écoles.

Il est question de fonder un Ordre du Mérite agricole réservé aux cultivateurs.

Les pauvres gens recourent à la coopération afin que les pauvres soient un peu moins pauvres.

De son côté, le gouvernement taxe les coopératives afin que les pauvres soient un peu plus pauvres.

On comprend la sollicitude du législateur. Si les pauvres devenaient riches, il n'y aurait plus de pauvres et alors le gouvernement ne pourrait plus améliorer leur sort.

Aux expositions, on devrait aussi attribuer des prix de consolation aux plus riches exhibés de légumes et aux plus chétives têtes de bétail. Ce serait de l'éducation par contraste.

Le FAUCHILLEUR.

EPHÉMÉRIDES

Des numéros publiés par la "Terre de Chez Nous" le 12 août 1931, — il y a quinze ans, — et le 2 août 1936, — il y a dix ans, — nous tirons les quelques notes qui suivent.

Voilà quinze ans...

Le 9 septembre 1931, il y avait une journée spécialement consacrée à l'U.C.C. à l'Exposition provinciale de Québec. Les comités de Portneuf, Québec et Montmagny en profitèrent pour mettre sur pied leur association professionnelle.

Un peu partout dans la province il se tient des expositions agricoles. La Terre de Chez Nous rappelle qu'elles sont la meilleure leçon de choses qui puisse exister. Chacun peut regarder et comparer, écrit-on, c'est un point essentiel dans l'agriculture.

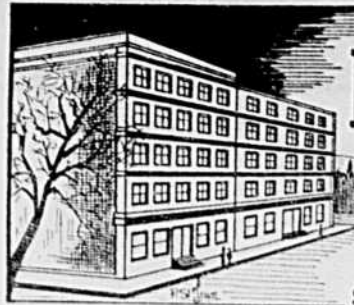
Les ouvriers et les cultivateurs tiennent une assemblée conjointe à Hull. M. Aldéric Lalonde, président de l'U.C.C. parle au nom de la classe agricole.

Voilà dix ans...

M. Thiribe Belzile est nommé directeur gérant de la Mutuelle-Vie de l'U.C.C. La direction souligne en annonçant cette nomination qu'en outre de ses connaissances en matière d'assurance-vie, M. Belzile est versé dans les questions économiques et sociales. Fils de cultivateur, écrit-on, il sera à l'aise dans la grande famille agricole qu'est l'U.C.C.

M. Albert Rioux, ancien président de l'U.C.C., entre au ministère de l'Agriculture en qualité de sous-ministre. La Terre de Chez Nous résume ainsi les mérites de M. Rioux: "Il est peu d'hommes dans la province qui connaissent aussi bien que lui les besoins de la classe agricole, qui soient mieux au fait des questions de coopération professionnelle, de crédit rural, etc."

M. Bona Dussault entre dans le cabinet de M. Duplessis comme ministre de l'Agriculture. Après avoir souligné que le nouveau ministre "est un homme de grand bon sens, sympathique à la classe agricole imbu de sa mentalité et passablement au courant de ses besoins", M. Gérard Filion ajoute "que la classe agricole attend beaucoup de lui, parce qu'elle a grand besoin et qu'en lui a beaucoup promis".



La Coopérative Fédérée de Québec

SIÈGE SOCIAL, 130 EST, RUE ST-PAUL, MONTRÉAL.

La coopérative du comté de Châteauguay

En 1934, une coopérative agricole s'organisait à Ste-Martine. Cette coopérative, depuis, a continué de grandir et de se développer et, en 1946, elle s'occupait d'incubation, de mirage des oeufs, d'achat des marchandises d'utilité professionnelle et de fabrication des moulées normalisées.

A Châteauguay existait, depuis nombre d'années, un cercle agricole prospère qui, pour répondre aux besoins de ses sociétaires, s'occupait de l'achat des engrais chimiques, des semences, des moulées, etc. En 1943, comme prolongement des activités de ce cercle local, une coopérative fut organisée, comprenant deux sections, soit la fabrication des moulées normalisées et l'entrepôt proprement dit.

Ste-Martine et Châteauguay sont deux paroisses voisines. Au début de la présente année, les coopératives de ces deux paroisses ont été amenées à étudier en commun certains problèmes intéressant les membres des deux organisations. Après des mois d'étude, les deux organisations intéressées ont décidé qu'à l'avenir il n'y en aurait plus qu'une seule exploitant les deux entreprises, celle de Ste-Martine et celle de Châteauguay, sous un nom unique, celui de Société Coopérative Agricole du comté de Châteauguay, et également sous une seule et même administration. Il semble que cette fusion ait été motivée par la nécessité d'unifier les deux administrations pour assurer plus d'uniformité dans le travail, un meilleur service aux sociétaires et clients, et pour permettre un développement plus considérable. En effet, la nouvelle société a un projet d'avenir que nous croyons extrêmement intéressant pour peu que les sociétaires veuillent collaborer loyalement.

Jeudi, le 29 août, les directeurs de chacune de ces deux sociétés se sont réunis pour exécuter la décision prise par les sociétaires. Deux assemblées générales ont été tenues pour chacune des anciennes sociétés, et une troisième par la nouvelle société qui groupe désormais les membres de la coopérative de Ste-Martine et ceux de la coopérative de Châteauguay recrutés dans tout le comté. La fusion est maintenant en fait accomplie et, comme le soulignait M. Nolasque April, agronome régional et directeur de l'Ecole moyenne d'Agriculture de Ste-Martine, cette union plus grande des coopérateurs du comté de Châteauguay est un fait d'histoire. Elle marque une nécessité des temps et une évolution du mouvement coopératif agricole. En effet, c'est la première fois, croyons-nous, que deux sociétés aussi importantes se joignent ensemble et nous tenons à souligner l'événement d'une façon particulière et à féliciter bien sincèrement les coopérateurs du comté de Châteauguay.

On nous dit qu'à travers la province d'autres projets de fusion sont à l'étude. Nous espérons que ces projets, s'ils se réalisent, auront pour but et pour résultat de donner plus de cohésion et de force à la coopération.

Plus une entreprise est considérable — et c'est ce que nous voulons souligner en terminant —, plus les problèmes d'administration générale et de contrôle interne deviennent sérieux. Les administrateurs de coopératives possèdent déjà une expérience appréciable, mais il ne faudrait pas que, dans la coopération, se répète ce que nous avons vu dans un trop grand nombre d'entreprises privées au cours des vingt-cinq dernières années en particulier. Tout le monde a connu de petites entreprises qui étaient prospères. Devenues plus grandes, ces entreprises ont traversé des périodes difficiles, avec le résultat qu'un bon nombre sont disparues, faute, semble-t-il, d'une administration assez éveillée et souvent aussi faute de collaboration avec les autres entreprises du même genre. Parce qu'une entreprise coopérative est grande ou plus considérable, il ne faudrait pas croire qu'elle peut se passer de travailler avec les autres, si petites soient-elles. La fable du "bonhomme Lafontaine", "Le lion et le Rat", atteste qu'on a souvent besoin d'un plus petit que soi.

Il faut, autant qu'on peut, obliger tout le monde: On a souvent besoin d'un plus petit que soi. De cette vérité deux fables feront foi. Tant la chose en preuves abonde.

Entre les pattes d'un lion,
Un rat sortit de terre assez à l'étourdie.
Le roi des animaux, en cette occasion,
Montra ce qu'il était, et lui donna la vie.

Ce bienfait ne fut pas perdu.
Que qu'un aurait-il jamais cru
Qu'un lion d'un rat eût affaire?
Pendant il advint qu'au sortir des forêts
Ce lion fut pris dans des rêts
Dont ses rugissements ne le purent défaire.
Sire rat accourut et fit tant par ses dents
Qu'une maille rongée emporta tout l'ouvrage.

Patience et longueur de temps
Font plus que force ni que rage.

S'il est important que les unités coopératives grandissent, il n'est pas moins nécessaire qu'elles continuent de travailler dans la plus parfaite collaboration.

R. MARTIN, Agronome,
Secrétaire.

La qualité des porcs canadiens

"The Industrial & Development Council of Canadian Meat Packers" publie, dans une lettre sur rigine: les produits dérivés du bétail canadien, un tableau

QUALITE DES PORCS CANADIENS PAR PROVINCE D'ORIGINE

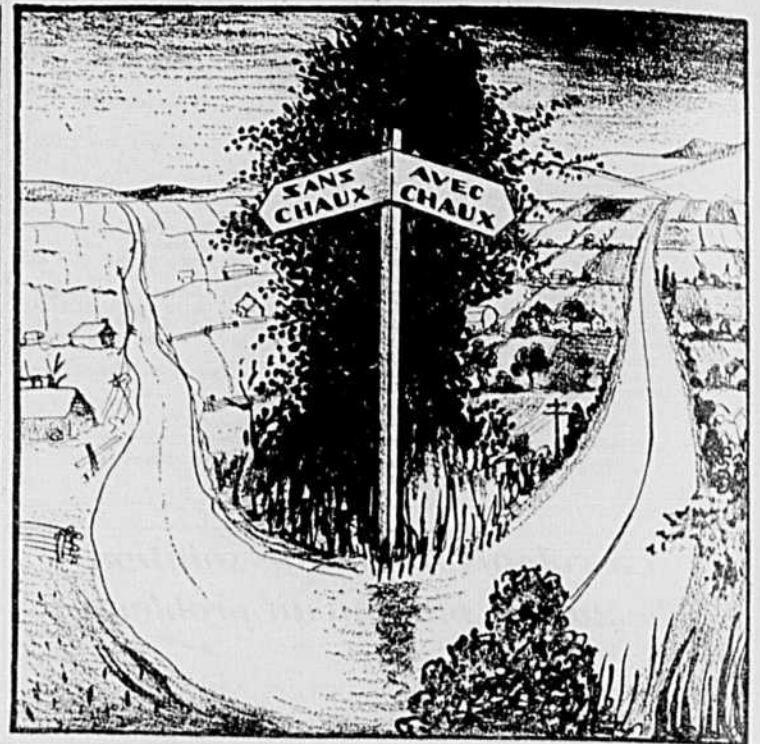
Province	%	1945	1944	1943	1942	1941
		%	%	%	%	%
Ile du Prince-Edouard	A	45.1	41.1	39.7	36.5	34.3
	B1	37.0	40.3	39.4	39.1	39.3
Nouveau-Brunswick	A	38.5	31.6	31.4	38.4	31.5
	B1	40.0	40.1	36.4	43.0	33.0
Nouvelle-Ecosse	A	36.6	32.4	35.6	36.3	34.9
	B1	38.9	38.6	35.7	40.0	39.1
Québec	A	33.8	27.7	28.3	30.4	28.7
	B1	45.0	46.3	44.1	46.8	40.4
Ontario	A	39.8	36.5	35.4	35.8	35.1
	B1	44.4	46.4	45.1	48.1	46.2
Manitoba	A	26.0	23.8	23.9	25.3	25.3
	B1	38.9	41.4	37.2	40.6	40.9
Saskatchewan	A	28.7	26.9	25.3	28.7	29.2
	B1	40.2	43.0	36.7	41.1	40.7
Alberta	A	27.2	24.3	23.8	25.8	30.5
	B1	45.2	45.5	42.8	48.2	46.4
Colombie-Ang.	A	33.8	32.8	28.2	32.0	32.5
	B1	39.6	36.0	33.7	40.5	36.1
CANADA	A	32.1	28.3	27.9	29.9	31.5
	B1	43.4	44.7	41.5	46.1	44.4

Par ce tableau, on se rend compte que les trois provinces des Prairies (le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta) ont mis sur le marché un pourcentage moins élevé de porcs de catégorie A. De 1941 à 1945, la province de Québec est celle qui, à l'exception des trois provinces des Prairies, a

obtenu le plus bas pourcentage de porcs classés dans la catégorie A.

C'est donc dire qu'il y a place chez nous pour une amélioration appréciable, et il n'existe aucune raison pour que les porcs produits dans Québec

(Suite à la page 21)



Quelle route préférez-vous? ...

Attention au feu!

Les statistiques de l'année 1945 démontrent que les pertes causées par l'incendie ont été plus considérables dans les coopératives que dans tout autre groupe d'entreprises du même genre. C'est là une constatation peu intéressante. Faudrait-il croire que, dans les coopératives, on est moins prudent qu'ailleurs? Sans vouloir accuser de négligence les employés des coopératives agricoles, on admettra qu'il est difficile de ne pas conclure à une certaine négligence, d'autant plus qu'au train où vont les choses, en 1946 les coopératives se classeront encore, dans le domaine des pertes par incendie, au premier rang.

Nous attirons donc l'attention de tous les coopérateurs et nous demandons à chaque organisation de voir si les recommandations faites par notre service coopératif d'assurance, actuellement dirigé par MM. Georges Tanguay & Fils, Limitée, sont bien suivies. Nous recommandons également, comme le suggèrent nos assurances, de réviser chacune des polices pour vous rendre compte si vous êtes suffisamment protégés.

Voici le texte d'une circulaire distribuée déjà à toutes les coopératives:

"Dans l'intérêt de nos membres, nous croyons opportun d'attirer leur attention sur l'augmentation des matériaux de construction, de la main-d'œuvre et de la valeur marchande de leurs fabriques, entrepôts ou usines, ainsi que des prix élevés qu'il faut payer pour les machineries, mobilier de bureau, etc.

"Depuis quelque temps, la plupart de nos sociétés ou syndicats qui ont été éprouvés par l'incendie ont subi des pertes parfois assez importantes, parce qu'ils n'avaient pas songé à augmenter leur montant d'assurance en proportion de la majoration des prix.

"C'est pourquoi notre Service désire vous rappeler qu'il est urgent de réviser les valeurs assurées, de façon à ce que vous ne soyez pas exposés à subir des pertes financières au lendemain d'un feu.

"Nous sommes à votre entière disposition pour faire tout changement et augmentation sur vos polices d'assurance que vous jugerez nécessaires afin de répondre aux exigences du présent."

LE SERVICE COOPERATIF DE L'ASSURANCE,

Geo. Tanguay & Fils, Limitée.

Le Service coopératif de l'assurance n'est pas nouveau. Il existe depuis nombre d'années et nous croyons qu'il a valu à tous les coopérateurs d'être mieux protégés. Pour savoir si l'on est bien protégé, il faut l'avoir constaté de quelque façon. Ceux qui l'ont constaté jusqu'ici sont ceux que l'incendie a éprouvés, parce que c'est dans le règlement des pertes causées par l'incendie que se juge la valeur d'une assurance. Toutefois, nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire à chacun d'en faire l'expérience. Nous reproduisons ici l'une des nombreuses lettres d'appréciation que nous recevons chaque année des coopératives qui bénéficient de notre Service coopératif de l'assurance. Cette lettre

nous est adressée par la Société coopérative du Témiscamingue et elle est, croyons-nous, d'autant plus désintéressée que cette société n'est pas affiliée à la Fédérée:

"La Société Coopérative du Témiscamingue, par l'entremise de son bureau de direction et de son gérant régional, est heureuse de vous adresser par la présente ses plus sincères remerciements pour un prompt règlement en paiement des assurances lors de notre dernier incendie qui a détruit notre entrepôt principal et son contenu à Notre-Dame du Nord le 25 février dernier.

"Nous tenons à vous féliciter pour la manière loyale et juste avec laquelle vous traitez vos clients; car c'est la deuxième fois que la Société subit des dommages par le feu, et c'est la deuxième fois qu'elle est satisfaite des traitements reçus.

"Veuillez donc accepter nos sincères remerciements, et nous vous encourageons à continuer ainsi à faire de l'assurance non seulement dans un but lucratif, mais surtout en vue de rendre à l'assuré ce qu'il est en droit d'attendre."

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DU TÉMISCAMINGUE,
Georges Lefort, gérant régional.
Nous vous répétons de nouveau: Attention au feu!

R. MARTIN,
Secrétaire.

Les bûcherons ...

(Suite de la page 24)

guettent du point de vue économique et sur le plan des idées, de la religion.

M. l'abbé Boutet, curé de St-Tite, prit ensuite la parole pour clôturer le congrès. Il remercia chaleureusement les congressistes, les invités d'honneur et tous ceux qui contribuèrent au succès de la journée. Il eut un bon mot à l'adresse des RR. SS. de la Providence qui reçurent les organisateurs à déjeuner vers midi, ainsi qu'à l'adresse du Cercle des dames fermières de St-Tite qui servirent un repas aux congressistes. Ce repas réunit 200 convives en la salle de l'école des RR. FF. de St-Gabriel.

(Ce compte rendu est tiré du "Nouveliste" des Trois-Rivières).

Nos bouleaux ...

(Suite de la page 24)

l'examen de leurs boisés. Grâce à la feuille, il leur sera plus facile qu'à l'automne de déceler les arbres morts et ceux dont la cime est en train de se dessécher. Ce dessèchement commence par le sommet de l'arbre.

L'examen de la forêt fera ouvrir les yeux à plusieurs et permettra de sauver des arbres précieux dont l'industrie a tant besoin et qui, autrement, se perdront.

L'information politique

La session prend fin à Ottawa

La prorogation a eu lieu samedi dernier. — A Québec, le ministre de la Santé recommande de retarder l'ouverture des écoles.

L'interminable session fédérale s'est terminée samedi dernier. Le discours de prorogation a été lu par l'hon. Thibodeau Rinfret, juge en chef, qui remplaçait le gouverneur général. Il rappelle encore la fin de la guerre et la victoire du Canada ce qui devient un cliché harassant. L'hon. St-Laurent remplaçait le premier ministre absent. L'hon. M. King est arrivé depuis au Canada. Il revient de la Conférence de Paix et manifeste de l'optimisme sur la situation internationale.

Le discours du Trône a affirmé, parmi ses vérités sereines que l'inflation était combattue activement et l'attente que la hausse des prix était fermement bloquée; qu'il fallait contrôler les salaires afin d'équilibrer l'économie du pays; que les grèves et les désordres résultants écartaient l'attention du gouvernement; que le rapatriement des forces armées était une opération conduite à bonne fin; que le pouvoir central continuait de négocier avec les provinces afin de s'entendre avec elles sur le partage des taxes et des revenus.

La session fédérale a duré plus de cinq mois. Elle a sanctionné un prêt d'un milliard et quart à l'Angleterre et l'abandon des créances préables. Cédant à la pression des hommes d'affaires, le Parlement a voté la taxation des coopératives. Les réductions de taxes ne se feront sentir qu'en janvier prochain et les contribuables trouvent à la longue que le fardeau est olérable. Les députés ont abandonné le travail sous le coup de la fatigue, car il a paru évident que nombre de mesures ont été remises à plus tard.

Politique provinciale

Etant donné l'épidémie de paralysie infantile qui sévit au pays, l'hon. Albini Paquette, ministre provincial de la Santé, recommande que l'ouverture des écoles soit retardée au 10 septembre.

Parlant devant l'association des inspecteurs d'écoles, le premier ministre l'hon. Duplessis, a qualifié d'injuste le système de taxation d'Ottawa. Le gouvernement provincial, dit-il, s'efforce de relever le traitement des instituteurs et les augmentations sont réfléchies en impôts par le Trésor fédéral, ce qui représente une taxe indirecte sur l'éducation. En passant, d'après une information des journaux, le premier ministre vient d'être créé commandeur de l'Ordre du Mérite agricole.

Sur la côte Nord de Québec, une route de 15 mil. sera construite entre Blainville, Bras-d'Or et Notre-Dame-de-Lourdes. Le ministre de la Voirie, l'hon. M. Talbot, se rend ainsi à une demande de S. E. Mgr L. Scheffer, premier vicaire apostolique du Labrador.

Nouveau contrat pour le boeuf

De Londres où il séjourne actuellement, le ministre fédéral de l'Agriculture, M. J.-G. Gardiner, a déclaré que des "entretiens satisfaisants" ont eu lieu au sujet d'un nouveau contrat pour l'achat de boeuf canadien par le Royaume-Uni. M. Gardiner a ajouté cependant qu'il lui faudrait conférer avec ses collègues à Ottawa avant de révéler les clauses de cet accord. Le ministre de l'Agriculture a quitté l'Angleterre vendredi dernier pour Copenhague, capitale du Danemark, où il prendra part à l'assemblée de l'Organisation des Vivres et de l'Agriculture des Nations unies qui s'est ouverte dans cette ville lundi dernier. Le nouveau contrat auquel a fait allusion M. Gardiner serait plus avantageux pour le Canada que celui qui est en vigueur présentement.



La photographie nous apporte une scène agricole de France ici présentée. Depuis la guerre, l'agriculture s'est ressaisie là-bas. Une publication rurale, imprimée à Paris, qui vient de nous arriver, porte ce titre: "Déjà la surproduction nous guette et il serait temps de nous assurer des marchés extérieurs". Si cet avertissement vaut pour les Français, à plus forte raison pour les Canadiens.

L'horizon international

Les Grecs se prononcent en faveur de la restauration de la monarchie

Au plébiscite de dimanche dernier. — Le pourcentage serait de 75 en faveur du retour du roi Georges sur le trône de Grèce. — Départ inopiné de Molotov pour Moscou. — Déploiement des forces navales anglaises et américaines au large de la Grèce et de la Turquie.

Les événements des derniers mois avaient accrédité l'opinion que la monarchie avait vécu en Europe. Le cas de l'Italie et de la Belgique semblaient confirmer ce point de vue. La dernière guerre a donné le coup de mort à la royauté dans ces deux pays. Mais il en est au moins un qui tient encore à conserver son roi. C'est la Grèce qui vient de décider par plébiscite le retour de son roi, Georges, qui est présentement retiré en Angleterre.

Opposition russe

En dépit de l'opposition des communistes grecs, fortement appuyés par Moscou, le peuple a voté dans une proportion d'environ 70 pour cent, d'après les premiers rapports parvenus au moment où nous rédigeons ces lignes, en faveur du retour du monarque grec. Le ministre de l'Intérieur grec annonce qu'on a voté par trois contre un au plébiscite de dimanche en faveur de la restauration de la monarchie en Grèce. Le roi Georges II, qui s'est retiré dans la campagne anglaise, n'a fait à date aucun commentaire sur le résultat du vote. On prévoit que le total des votes



Héros de la "dernière victoire", étincelant de toute la gloire impériale, le feld-maréchal Montgomery d'Angleterre, visite présentement le Canada où il reçoit nos adulations. On le voit ici photographié à Ottawa aux côtés du premier ministre intérim, l'hon. M. St-Laurent.

(Suite à la page dix-neuf)

On demande des correspondants

Le Bureau fédéral de la Statistique s'en remet à des informateurs volontaires dispersés à travers le pays.

Dans l'estimation de données sur la volaille pour le Canada — telles que la production d'œufs, le nombre de volailles sur les fermes, les ventes d'œufs et de volailles, et le nombre d'œufs et de volailles consommés sur les fermes — le Bureau Fédéral de la Statistique dépend d'un groupe de correspondants avicoles, qui, à la fin de chaque mois, envoient des données sur une carte spéciale de correspondants avicoles à la Division de l'Agriculture du Bureau, où les renseignements sont compilés, les moyennes calculées et les estimations faites.

Un recensement de ferme à ferme est la meilleure méthode d'obtenir ces renseignements, mais elle est trop dispendieuse pour l'appliquer aux rapports mensuels. Il est donc nécessaire de compter sur un nombre suffisant de correspondants. Les données moyennes obtenues d'un petit nombre de correspondants ne valent pas pour l'estimation des données obtenues d'un grand nombre. Le Bureau désire donc augmenter sa liste de correspondants avicoles. Il n'est pas nécessaire pour un correspondant d'avoir une basse-cour considérable. Le Bureau veut un recoupement de l'industrie avicole et ainsi les correspondants qui n'ont que quelques volailles pour leur propre usage ont autant de valeur pour fins estimatives que les fermiers qui vendent un surplus d'œufs et de volailles ou les producteurs commerciaux.

Si vous désirez devenir un correspondant avicole, c'est-à-dire remplir, aussi exactement que possible, un questionnaire mensuel de correspondant avicole et le retourner promptement chaque mois, vous pouvez écrire à la Section des Statistiques Avicoles, Division de l'Agriculture, Bureau Fédéral de la Statistique, Ottawa, et offrir vos services. Le Bureau ne peut pas payer au comptant pour ce service, lequel en fin de compte profite aux producteurs, mais après avoir servi un an comme correspondant il vous offre un abonnement annuel, nouveau ou renouvellement, à tout magazine canadien, agricole ou avicole, que vous pouvez désirer.

Vous n'avez pas à affranchir votre enveloppe si vous écrivez au Bureau Fédéral de la Statistique. Vous n'avez qu'à écrire "S.S.M." au centre au-dessus de l'adresse.

Les restrictions sur la farine

Toutes les restrictions sur le blé et la farine pour la consommation au Canada sont maintenant abolies. C'est ce qu'a déclaré le premier ministre intérimaire, M. Louis St-Laurent, à la Chambre des Communes.

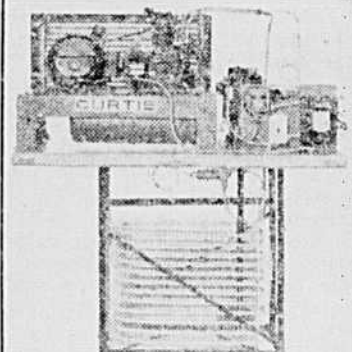
On sait que depuis le 1er avril dernier les quantités de blé mises à la disposition des consommateurs canadiens étaient réduites à 90 pour cent des quantités utilisées l'an dernier au cours de la même période. Cette restriction, dit M. St-Laurent, a certainement causé de lourds inconvénients dans plusieurs parties du pays. Au Canada, a-t-il ajouté, la récolte que l'on fait actuellement sera suffisante, au moins pour les prochains six mois pour continuer à contribuer au maximum aux besoins mondiaux.

A la suite de cette déclaration de M. St-Laurent, le président de la Commission des prix a annoncé que la restriction à la consommation sera suspendue à partir du 1er septembre. L'administrateur de la farine continuera cependant de surveiller la distribution de la farine et verra particulièrement à l'application du règlement qui interdit les ventes conditionnelles de farine aux acheteurs d'engrais alimentaires pour le bétail.



pour servir plus avantageusement leur clientèle respective, les quatre maisons ci-bas sont maintenant groupées sous la raison sociale de

FRIGO LIMITÉE



Le pouvoir d'achat de notre nouvelle société étant beaucoup plus considérable, nous avons en main tous les appareils et les matériaux nécessaires pour remplir promptement toute commande de réfrigération agricole, commerciale ou industrielle

Refroidisseurs à lait 4 à 20 bidons

Chambres froides pour beurseries, fromageries, postes d'abattage de volailles et d'animaux, fermes d'animaux à fourrure, etc.

Nous prenons les commandes pour livraisons à l'automne du nouvel appareil GELE-TOUR pour la maison et les établissements commerciaux

Nous sommes représentants de: BRUNNER, CURTIS, COPELAND et GENERAL ELECTRIC

DEMANDEZ NOS PRIX

Blanchard Refrigeration

Andre Blanchard

Bonny Refrigeration

J. A. Bonny

City Refrigeration

Service

Joseph Bastien

B. Lacerte Refrigeration

Bruno Lacerte



1290 rue JEAN TALON Est MONTREAL - Tel: TA 7236

"Le Boisé de la Ferme"

par Roch Delisle, I.F., directeur du Bureau des Renseignements forestiers

Une brochure de 165 pages à un prix d'avant-guerre: 25 sous l'exemplaire; \$2.00 la douzaine.

Au Service de Librairie de l'U.C.C.

Six cents cultivateurs présents au congrès diocésain de Mont-Laurier

Le vicaire général, Mgr Jutras, rend visite aux congressistes. — Messe par l'aumônier diocésain, M. l'abbé A. Roy, et sermon de M. l'abbé Racicot. — Conférence de M. l'abbé J.-B. Caron et de M. Samuel Audette.

Plus de 600 cultivateurs, jeunes et vieux, ont participé cette année au congrès de la Fédération diocésaine de l'U.C.C. de Mont-Laurier.

Le congrès débuta par une messe célébrée par M. l'abbé Adélaïde Roy, aumônier diocésain pour Mont-Laurier. Les assistants manifestèrent une grande piété. M. l'abbé Guy Racicot, aumônier diocésain de Montréal, prononça le sermon de circonstance.

La séance

Après la messe, les congressistes se réunirent en la salle paroissiale. Le président diocésain M. Aristide Massé, souhaita la bienvenue à tous et remercia les membres du clergé et les cultivateurs présents à ces assises.

Le secrétaire diocésain donna ensuite lecture du rapport annuel.

M. Pierre-Eugène Lortie, propagandiste diocésain, résuma les activités de l'U.C.C. dans le diocèse. Tous furent heureux de constater que le nombre des membres a doublé et que plusieurs cercles sont maintenant transformés en syndicats professionnels.

Syndicalisme agricole

M. l'abbé Jean-Baptiste Caron, aumônier de la Fédération de Rimouski-est, traita du syndicalisme agricole. Il définit le droit d'association, insista sur l'éducation, la défense des intérêts professionnels et la fondation des services professionnels.

Etablissement rural

On avait chargé M. Samuel Audette, directeur de la Maison du Bûcheron, de traiter ce problème. M. Audette rappela qu'il faut aider à établir nos fils de cultivateurs et conseilla aux membres des syndicats de former un comité d'établissement dans chacune des paroisses du diocèse. Ce comité aurait pour fonction de faire une enquête sur les possibilités d'établissement. Cette question suscita une longue discussion.

Conclusions

L'aumônier diocésain, M. l'abbé Adélaïde Roy, résuma brièvement les activités des caisses populaires du diocèse. Enfin dans une brève allocution, Mgr Jutras vicaire général du diocèse, tira les conclusions du congrès. Il invita les cultivateurs à faire partie de leur union professionnelle. "Cultivateurs, dit-il en terminant, vous êtes une force dans la province. Unifiez et coordonnez vos activités si vous voulez assurer à l'U.C.C. la puissance qui lui est indispensable dans la poursuite de son œuvre".

Les élections annuelles donnèrent le résultat suivant: président, M. Aristide Massé; vice-président, M. A. Rousseau; directeurs, MM. G. Charbonneau, L. Beaudoin, M. Legault, E. Lachaine, J. Dessureault et A. Bêlec.

Les résolutions

Après une brève discussion, les congressistes adoptèrent les quelques résolutions qui suivent:

- 1.—Que demande soit faite au gouvernement d'accroître sa politique de mécanisation agricole pour fins d'équipement et de nivellement par des "Bulldozers" ou autres machines aussi efficaces.
- 2.—Que la taxe de vente sur la gazoline employée pour fins agricoles soit remboursée non sur demande ultérieure des cultivateurs, mais qu'elle soit retranchée par le vendeur lui-même au moment de l'achat.
- 3.—Que demande soit faite au gouvernement pour que la prime sur abattage des loups soit plus élevée, attendu que ceux-ci font de gros ravages à nos troupeaux de moutons.
- 4.—Que demande soit faite pour que les octrois versés aux commissions scolaires par le gouvernement se fassent au début de l'année scolaire.
- 5.—Que demande soit faite au gouvernement fédéral de fixer un prix minimum pour les différents produits agricoles en tenant compte du prix coûtant.

Eugène Lortie, agronome, propagandiste régional

Congrès diocésain de Québec-est

A St-Cyrille, comté de l'Islet, jeudi, le 12 septembre.

La Fédération diocésaine de l'U.C.C. de Québec-est tiendra son congrès annuel cette année à Saint-Cyrille de l'Islet, jeudi, le 12 septembre prochain. En voici le programme:

9 h. A.M. — Messe. Sermon par M. l'abbé Adélaïde Gagnon, curé de Ste-Croix, ancien curé de St-Cyrille.

10 h. — Ouverture du congrès: M. Aurèle Pelletier, président diocésain. Bienvenue par M. le maire et le président du cercle local de l'U.C.C. Rapport des activités et rapport financier, par M. Félix Bélanger, secrétaire-trésorier.

10.45 h. — Syndicalisme Agricole: M. Samuel Audette, vice-président général.

12 h. — Dîner.

1.30 h. P.M. — M. J.-R. Pelletier, régisseur de la Ferme Expérimentale de Ste-Anne. Impressions de voyage d'étude. Etude des résolutions.

2.30 h. — Les Caisses populaires, par M. Jos. Turmel, propagandiste. — Etude des résolutions.

3.30 h. — M. C.-E. Couture, surintendant de la Colonisation française aux chemins de fer Nationaux. Etude de résolutions; discussion et adoption. Mots d'ordre par le Révérend Père St-Arneault, aumônier général adjoint. Conclusion: L'abbé Léopold Plante, aumônier régional.

N.B. — N'oubliez pas que les dames et les jeunes filles sont invitées.

O CANADA

Le mot d'ordre: — Tous au Congrès.

En Abitibi, M. Joseph Laliberté succède à M. Audette comme président

Ce dernier veut consacrer tout son temps au Service forestier de l'U.C.C. — Il faut s'occuper des jeunes, conseille Son Excellence Mgr Desmarais. — Résolutions du congrès d'Amos.

Plus de cinq cents cultivateurs ont assisté au congrès diocésain de l'U.C.C. de l'Abitibi tenu à Amos le 15 août dernier.

Le congrès a débuté par une messe célébrée le matin en la chapelle du collège d'Amos. Le R. P. Léon Lebel, s.j., aumônier général de l'U.C.C., a prononcé le sermon de circonstance.

Le congrès s'ouvrit ensuite sous la présidence de M. Samuel Audette, vice-président général de l'U.C.C., qui souhaita la bienvenue aux visiteurs. Son Excellence Mgr Aldée Desmarais, évêque d'Amos, a assisté à la séance de l'après-midi. M. l'abbé Jean-Baptiste Caron, aumônier de la Fédération de Rimouski-ouest, a donné une conférence.

M. Joseph Laliberté, propagandiste et vice-président de l'Union, donna un résumé des activités de l'année. Il précisa qu'il y avait eu, au cours de l'année, cinq nouvelles fondations de cercles. Il ne reste plus que trois paroisses dans le diocèse qui n'ont pas encore leur cercle de l'U.C.C. Fait digne de mention, le nombre des membres a augmenté de 500 au cours de l'année écoulée, ce qui porte maintenant les effectifs de l'U.C.C. diocésaine à 2,700 membres. M. Laliberté a aussi signalé l'organisation de quinze syndicats de travail. Ce qui reste à faire maintenant pour ces syndicats, c'est de compléter l'uniformité de leur comptabilité.

De son côté, M. Adrien Vachon, secrétaire de l'Union, donna le rapport des activités financières. Chacun des 31 délégués de cercles firent ensuite rapport des activités de leurs cercles respectifs. Ces rapports portaient notamment sur la méthode de propagande et la collaboration apportée dans la fondation et l'amélioration des organismes coopératifs paroissiaux.

La séance de l'après-midi débuta par une conférence de M. l'abbé J.-B. Caron, ainsi que nous le disions plus haut. Il traita de la terre et de la famille rurale. On discuta ensuite un certain nombre de résolutions qui furent adoptées à l'unanimité. Ces résolutions avaient trait:

1. A l'électrification rurale;
2. A la lutte contre les mauvaises herbes;
3. Au nouveau plan de colonisation;

N.B. — Tous les cultivateurs de la région sont instamment priés d'assister à ce congrès. Les dames et demoiselles y sont aussi cordialement invitées.

Ernest PRESEAU, ptre, aumônier diocésain de l'U.C.C. et de l'U.C.F.

4. A l'enseignement agricole paroissial;
5. A la consolidation des paroisses agricoles;
6. A la mécanisation de l'agriculture;
7. Au service médical dans les paroisses de colonisation;
8. Aux réserves forestières paroissiales;
9. A la taxe sur la gazoline;
10. Aux licences d'automobiles pour les cultivateurs;
11. A la taxation des coopératives;
12. A l'amélioration des programmes de nos postes de radio locaux;
13. Aux prix des produits agricoles;
14. Au prix du bois de pulpe sur les lots des cultivateurs;
15. Aux déserteurs de l'armée;
16. A l'épreuve de la tuberculine chez les animaux;
17. Aux primes de défrichement;
18. Concernant l'Union diocésaine et l'établissement d'un service coopératif au sein de l'Union;
19. La propagande en vue de l'établissement d'un service de loisirs dans les camps de bûcherons l'hiver.

Le R. P. Lebel traita ensuite du syndicalisme agricole. Pour qu'il y ait véritable syndicalisme agricole, dit-il, il faut que les femmes secondent leurs maris. Un bon moyen de le faire, c'est d'organiser l'Union Catholique des Fermières.

Avant de procéder à l'élection des directeurs, M. Samuel Audette demanda aux délégués de ne pas le proposer, car, dit-il, comme directeur de la section des bûcherons, il m'est impossible de remplir la charge que j'occupe depuis que j'ai l'honneur d'être le président de votre Union diocésaine. Je me ferai cependant toujours un plaisir de vous aider si l'occasion se présente. Pour le bien de la cause que je suis chargé de défendre et de servir, je dois donner tout mon temps à cette nouvelle charge.

Après l'élection des directeurs, ceux-ci se retirèrent dans une autre salle pour choisir un président et un vice-président. Les résultats

(Suite à la page neuf)

Equipes victorieuses à Sherbrooke

Concours éliminatoire provincial

Le tournoi éliminatoire provincial pour le choix des équipes qui représenteront la province de Québec au concours national des jeunes éleveurs s'est tenu mercredi, à Sherbrooke. Les vainqueurs ont été proclamés par M. J.-P. Fleury, chef de la production animale au ministère fédéral de l'Agriculture.

L'équipe de Orfstown, composée de MM. Donald McQuaig et Eric McCartney, est sortie victorieuse à l'expertise des bovins et mérite le trophée Sir Henry Thornton. En outre, M. Donald McQuaig gagne la coupe Stephen Boily décernée au champion des jeunes juges. L'entraîneur de l'équipe était M. J. McQuaig.

A l'expertise des porcs, le club de Honfleur, Bellechasse, représenté par MM. A. Dumais et M. Dion, s'est classé premier. Ces jeunes avaient été préparés par M. Camille Bouchard. D'autre part, l'entraîneur L. Marcoux a conduit l'équipe de Bury à la victoire dans l'appréciation des bovins de boucherie. L'équipe était formée de MM. J. Kirkpatrick et H. Harrison. Enfin, le championnat pour l'expertise des moutons a été décerné au club de Nominique représenté par Mlle Lucie et Noella Tardif et piloté par M. D. Girard.

Les vainqueurs ont été proclamés au cours d'un banquet offert aux concurrents de l'exposition de Sherbrooke et présidé par M. Louis Coderre, commissaire. Des allocutions ont été prononcées par l'hon. Laurent Barré ministre de l'Agriculture, J.-B. Lanctôt, des chemins de fer nationaux, Léon Laliberté, vice-président de l'exposition, S. Johnson, Hermas Lajoie et J.-P. Lettre, représentant du service de

l'Enseignement agricole. M. Lettre a remis des bourses d'étude aux membres des équipes victorieuses.

L'hon. M. Barré a invité les jeunes à pratiquer la coopération. "Vous avez ici, dit-il, la meilleure preuve de ce qu'est la coopération: le groupe d'une foule de personnes d'occupations différentes et diversifiées qui se donnent la main pour aider aux jeunes cultivateurs. La coopération, ce n'est pas une lutte, ce ne fut jamais une lutte et ce ne sera jamais une lutte. C'est la forme par excellence de l'entraide."

M. Barré a aussi parlé des bienfaits du crédit agricole provincial qui a prêté cinquante millions aux cultivateurs, qui n'ont fait perdre à l'Office que la minime somme de \$511. J'aime, dit-il, à répéter cela, et à le répéter devant nos bons amis de l'Ontario. Au sujet de l'U.C.C., le ministre de l'Agriculture a déclaré: "Lorsque nous avons lancé le mouvement de l'U.C.C., ce fut une bataille. Or, je le demande à tous, a-t-il dit, y a-t-il une classe de la société qui a souffert de quelque façon que ce soit par la fondation de l'U.C.C.? C'est l'U.C.C. qui a permis au cultivateur de voir et de constater: c'est l'U.C.C. qui a rendu le cultivateur plus instruit, plus prospère et meilleur. Il ne faut pas oublier que dans tout cela: dans la coopération, dans l'U.C.C. et dans le crédit agricole, nous n'avons cherché qu'un but: le bien-être de la classe agricole."

En terminant, M. Barré a donné des conseils opportuns à l'adresse de la jeunesse rurale. L'hon. Patrice Tardif était aussi présent au banquet.

Congrès d'Ottawa le 10 septembre

A Ripon, comté de Papineau, sous le patronage de Son Excellence Mgr Alexandre Vachon.

L'U.C.C. diocésaine d'Ottawa tiendra son congrès annuel mardi, le 10 septembre prochain, à Ripon, comté de Papineau. Ce congrès sera sous le distingué patronage de Son Excellence Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa. En voici le programme complet (heure solaire):

9.30 h. — Messe pa. l'abbé Ernest Préseault, aumônier diocésain de l'U.C.C. et de l'U.C.F. Sermon par M. l'abbé Guy Racicot, aumônier diocésain de l'U.C.C. pour Montréal.

10.30 h. — Allocution du président diocésain, M. Léon Ipperce, de Montebello. Rapport financier et rapport des activités de l'année par le secrétaire diocésain, M. l'abbé Ernest Préseault. Etude et adoption des résolutions.

12 h. — Dîner (aux hôtels et restaurants... ou encore apporter son lunch).

1 h. P.M. — Réunion des délégués. Elections des membres du bureau de direction.

2 h. — "La propagande de l'U.C.C." par M. Pierre-Eugène Lortie, propagandiste diocésain de l'U.C.C.

3 h. — "Réalités de l'U.C.C." par M. Léopold Paquin, directeur général de la propagande de l'U.C.C.

4.30 h. — Conclusions par M. l'abbé Ernest Préseault, aumônier diocésain de l'U.C.C. et de l'U.C.F.

PEINTURE GARANTIE

directement du manufacturier

\$3.00

le gallon

Préparée intérieur et extérieur
Demandez notre liste de prix
Cie de Peinture et Vernis

"E N O"

2551, rue St-Zotique-Est, App. 2
MONTREAL

La mise en conserve en 1946

Nous avons tout l'outillage requis pour faire la mise en conserve. Stérilisateurs en quatre modèles, sertisseurs de toutes les marques à la main et à pouce — Presses à jus — Boîtes à conserves — Boîtes de carton — Etiquettes, etc.

Demandez notre brochure: LA MISE EN CONSERVE 1946

EVAPORATEUR DOMINION

1630, rue Délorimier, Montréal

Tél. FR. 5596

Service coopératif de l'Assurance-Incendie

Pour le bénéfice de nos Sociétés Coopératives nous avons organisé un système de police flottante qui protège leurs marchandises à 100% de leurs valeurs en tout temps de l'année.

La protection est entière lorsque les entrepôts sont remplis et la prime ne coûte rien lorsque ces derniers sont vides.

Pour toutes informations s'adresser à

Service coopératif de l'Assurance
COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC
Montréal

La formation des propagandistes

Avant d'enseigner les autres, ceux qui travaillent à l'expansion de l'U.C.C. mettent au point leur doctrine.

C'est maintenant devenu une tradition que les propagandistes régionaux de l'U.C.C. se réunissent deux fois par année pour étudier la doctrine de l'association professionnelle et aviser aux moyens pratiques de la faire progresser dans leurs régions respectives. Ces prises de contact sont nécessaires pour que chacun puisse se rendre compte de ce qui se fait ailleurs et en faire profiter sa région s'il y a lieu.

Ces jours derniers, les propagandistes régionaux au nombre d'une douzaine se sont réunis à l'École d'agriculture de Ste-Martin, mise gracieusement à leur disposition par son directeur, M. Nolasque April, qui s'est montré comme toujours un hôte très empressé et très courtois. La réunion a duré du lundi au vendredi et a été un succès complet. Le Service de propagande de l'U.C.C. couvre presque toutes les régions de la province à l'heure actuelle.

Au nombre des très nombreuses questions discutées, il faut mentionner principalement celle de l'incorporation des cercles en syndicats professionnels. On a décidé de hâter cette transformation de façon que tous les cercles ou à peu près aient une existence juridique avant la fin de la présente année. On veut faire du syndicat professionnel paroissial le centre des différentes organisations agricoles de la paroisse en prévision de l'établissement d'une corporation de l'agriculture qui sera réalisée à plus ou moins brève échéance selon l'empressement que les cultivateurs mettront à adhérer à leur union.

Deux jours de cette semaine ont été consacrés aux assurances mutuelles: la Mutuelle-Vie de l'U.C.C. et l'Assurance générale. MM. Thibault Belzile et Pierre-Eug. Proulx, pour la Mutuelle-Vie, et MM. Adrien Demers et Roger Brisson, pour l'assurance générale, ont donné aux propagandistes les renseignements précieux sur la façon d'entraîner les propagandistes locaux.

Une soirée a été employée à discuter la question des loisirs à la campagne. M. Roger Varin, secrétaire général de la Société St-Jean-Baptiste, était le conférencier invité. Il a surtout traité d'une forme particulière d'organisation des loisirs: l'Ordre du Bon Temps, fondé par Champlain dès les premiers temps de la colonie. Il a fait part de ses expériences dans l'organisation des loisirs. M. Varin préparera prochainement un jeu sur l'U.C.C. à l'intention de ses membres.

Au cours d'une autre séance assez prolongée, M. Léopold Paquin, directeur général de la propagande, qui a dirigé toutes les discussions, a fait part aux propagandistes d'un projet de manifeste ou code social de l'U.C.C. qui comprendrait certaines déclarations de principes sur l'association professionnelle agricole, la famille rurale aux points de vue social et religieux, l'éducation au sein de l'école rurale, l'établissement des jeunes, la coopération, etc. On a discuté toute une journée les divers articles de ce manifeste que les propagandistes seront appelés à étudier et à rédiger dans une forme plus élaborée.

La discussion a enfin porté sur l'utilisation du film pour fins de propagande ainsi que de la radio dont on devrait se servir davan-

(Suite à la page 18)

10e anniversaire de fondation

Une paroisse de colonisation du comté de Rouyn-Noranda se prépare à célébrer son dixième anniversaire de fondation. Il s'agit de la paroisse de St-Norbert de Montbrun. La fête commémorative aura lieu le 8 septembre. La journée s'ouvrira par une grand-messe. On compte sur la présence de Son Excellence Mgr Aldée Desmarais, évêque d'Amos. Cette paroisse, encore jeune, compte déjà une population de plus de 1000 âmes, recrutée surtout dans les comtés de Beauce, Montmagny et Dorchester.

Il vaut mieux s'assurer avant l'accident qu'après...



(Reproduit du Foyer Rural)

La production du beurre en juillet

D'après les chiffres compilés par le Bureau des Statistiques de Québec, la production du beurre en juillet dans la province a diminué de 0.3 pour cent et celle du fromage de 21.2 pour cent. La production totale de beurre s'est élevée à 13,396,611 livres et celle du fromage a été de 8,327,665 livres, en regard de 13,441,608 livres de beurre et 10,564,448 livres de fromage pour le mois correspondant de 1945. Pour les six premiers mois de 1946, la production du beurre a subi une baisse de 1.2 pour cent et celle du fromage de 26.6 pour cent, soit 47,634,723 livres de beurre comparativement à 48,233,152 livres de janvier à juillet 1945, et 23,138,618 livres de fromage contre 31,517,499 livres de la même période de 1945. Dans tout le Canada, la production du beurre a diminué de 4 pour cent en juillet et celle du fromage de 16.2 pour cent au cours du même mois sur le mois de juillet 1945. Le prix moyen du beurre payé à Montréal en juillet de cette année a été de 39 $\frac{1}{2}$ cents. La moyenne de juillet 1945 s'établissait à 34 $\frac{1}{2}$ cents. Les prix du fromage ont été respectivement de 22 $\frac{1}{2}$ cents et 21 cents la livre. Le prix du fromage pour l'exportation est fixé à 20 cents la livre depuis 1943.

Récolte de blé en Europe

D'après les derniers renseignements reçus par le département de l'Agriculture à Washington, la récolte de blé en Europe sera, en 1946, de 30 pour cent supérieure à celle de 1945. Elle atteindrait le chiffre de 830 millions de boisseaux.

Le congrès des jeunes Laurentiens

Les Jeunesses Laurentiennes tiendront leur quatrième congrès annuel les 4, 5 et 6 octobre. Au cours de ce congrès, les Jeunes Laurentiens formuleront leur programme d'action pour l'année. Parmi les conférenciers invités, on remarque M. le chanoine Lionel Groulx, comme invité d'honneur, M. Esdras Minville, directeur des Hautes-Études commerciales, et le R. P. Lorenzo Gauthier, c.s.v.



Certes, on va à l'école pour s'amuser et il n'y a pas de mal à cela, loin de là. Il faut aussi en rapporter de précieux leçons d'élevage et de culture.

Proclamation des vainqueurs

Une somme de \$325.00 partagée entre jeunes agriculteurs et élèves des écoles d'agriculture.

Le ministre de l'Agriculture a proclamé les vainqueurs du concours économique Laurent Barré ouvert aux membres des cercles de Jeunes Agriculteurs et aux élèves des Écoles d'agriculture.

Dans la section des Jeunes Agriculteurs, le grand prix de \$75.00 a été décerné à Jean-Paul Landry, de St-Valère, Cte. Arthabaska. Le second prix, \$50.00, a été mérité par André Jean, St-Fabien, Cte. Rimouski. M. Napoléon Brisson, Ste-Brigide, Cte. Iberville et Mlle Jeanne-Mance Dubeau, St-Damien de Brandon, Cte. Berthier ont gagné respectivement le 3ème et 4ème prix, soit \$25.00 et \$10.00. En outre, le cercle de St-Valère, Cte. Arthabaska, se voit décerner une bourse de \$25.00 pour avoir présenté le candidat gagnant. Des prix spéciaux sont aussi attribués à MM. Jean-Thomas Rouleau, Ste-Croix de Lotbinière et Léo Pelletier, de Warwick.

A l'examen écrit, M. Ls-Joseph Lalancette, rang St-Paul, Chicoutimi, a décroché le premier prix, \$25.00, et Mme Rosaire Yelle, St-Rémi, Napierville, le 2e, \$10.00.

Dans la section des Écoles d'agriculture, Jean-Elie Bélanger, St-Charles-de-Caplan, Bonaventure, s'est classé premier, et Emile Verret, Stoneham, Québec, second. Ils se voient respectivement décerner \$25.00 et \$10.00 en prix. Une récompense spéciale de \$25.00 est octroyée à l'École d'Agriculture de Val-d'Espoir pour avoir présenté le candidat gagnant de cette section.

Rappelons que ce concours, patronné par l'Hon. Laurent Barré, a été organisé par le directeur du service de l'Enseignement agricole, monsieur J.-Chs. Magnan, et réalisé par M. Rosaire Nadeau, du même service. Les juges étaient MM. Omer Caron, botaniste provincial, L.-P. Audet, chef de l'Initiation agricole au service de l'Aide à la Jeunesse, et P.-E. Roy, chef de la division de la Mécanique Agricole. La somme de \$325.00 décernée en prix a permis de récompenser les 35 concurrents les plus méritants.

Pommes de terre

M. Bernard Baribeau, inspecteur en chef des pommes de terre dans la province de Québec, attire l'attention des producteurs sur le danger de l'échaudage des plantations. Il déclare: "Les conditions de température que nous avons eues dernièrement sont des plus favorables au développement de l'échaudage, appelé Mildiou ou brûlure tardive. Cette maladie a même été signalée déjà en quelques endroits."

Comme mesure préventive, M. Baribeau conseille l'application répétée de bouillie bordelaise, à intervalles de 10 à 15 jours, d'ici à la mi-septembre. Des arrosages fréquents peuvent contrôler cette maladie enable en quelques jours de ruiner toute une récolte.

Franco-Albertains à l'Exposition

Grâce à l'initiative de nos compatriotes français de l'Alberta, entre autres le R.P. Breton, rédacteur de la "Survivance" d'Edmonton, et à la générosité de diverses organisations de la province de Québec, notamment l'œuvre du "Sou de la Fraternité française" de l'U.C.C. qui a souscrit la somme de cent dollars, les Canadiens français de l'Alberta ont cette année un pavillon spécial à l'Exposition provinciale de Québec. Ce pavillon se dresse au Colisée à côté des pavillons du ministère provincial de l'Agriculture de Québec. M. l'abbé Mailloux et M. J.-M. Fontaine, d'Edmonton, qui ont passé ces jours derniers au bureau central de l'U.C.C., en route pour Québec, viennent d'en prendre la direction.

Le pavillon de nos compatriotes de l'Alberta a pour but de faire connaître cette province et ses produits. Une ferme miniature ainsi que des cartes géographiques et diagrammes donneront aux visiteurs de l'Exposition une idée de la production albertaine, de ses ressources naturelles. Un certain nombre de films compléteront l'ensemble.

C'est la première fois qu'une pareille initiative est réalisée à l'Exposition. Au cours du voyage des délégués de diverses associations de la province de Québec dans l'Ouest—L'Union Catholique des Cultivateurs y avait un représentant—tous les détails de l'organisation de ce pavillon ont été complétés. Il faut souhaiter que cette initiative ne reste pas sans lendemain et que les cultivateurs canadiens-français des autres provinces suivent l'exemple de nos compatriotes albertains. Nous avons tout intérêt à les mieux connaître comme ils en ont à se faire mieux connaître.

Soulagement prompt de la Boiterie causée par



Les cultivateurs savent que rien ne vaut l'Absorbine pour traiter la boiterie causée par les blessures aux épaules, les enflures, foulures et contusions. Réputée depuis 50 ans elle est employée par nombre de vétérinaires et vus.

L'Absorbine active la circulation du sang dans les régions affectées. Réduit immédiatement l'inflammation en quelques heures.

L'Absorbine ne guérit pas tout, mais elle aide efficacement à enlever éparvins, molettes, blessures au cou et autres troubles congestifs. Elle ne provoque pas d'ampoules, ne fait pas tomber le poil. \$2.50 la bouteille durable, aux pharmacies.

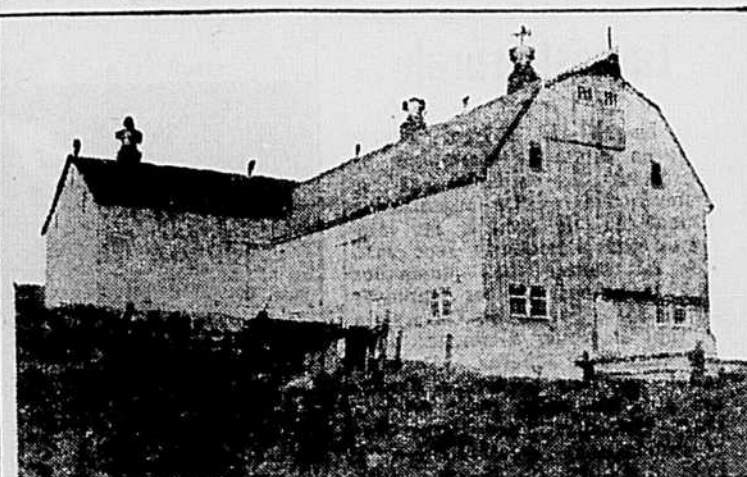
W. F. Young, Inc., Lyman House, Montréal.

Gardez le cheval au travail avec **ABSORBINE**

Les délibérations..

(Suite de la première page)
blique contre la "distribution des permis d'enseignement".

La situation devient donc de plus en plus confuse. On compte sur les cultivateurs, hommes de bon sens et d'arrangement, pour trouver partout une équitable solution.



TOITURES ESP 'TITE-LAP' et 'RIB-ROLL'

SI VOUS SONGEZ À POSER UNE TOITURE MÉTALLIQUE, VOUS DEVRIEZ ÉTUDIER LES MÉRITES DE LA TOITURE ESP 'TITE-LAP' OU 'RIB-ROLL'. Une telle toiture offre une protection de tout repos—la protection contre le feu et les intempéries que seul le métal peut donner. De plus, elle est facile à poser et dure toute la vie.

La demande pour cette toiture d'une valeur exceptionnelle est si considérable que nous avons en ce moment un grand nombre de commandes arriérées. Mais nous les remplissons à tour de rôle, dans l'ordre que nous les avons reçues. Vous pouvez également vous assurer la meilleure livraison possible en voyant votre marchand maintenant ou en écrivant à notre Succursale la plus proche.



Eastern Steel Products

PRESTON - TORONTO - MONTREAL

"On ne donne pas ce qu'on n'a pas"

Voilà une vérité évidente qui s'applique à n'importe qui et à n'importe quoi. C'est probablement pour cela que bien des gens l'oublient souvent.

On ne donne pas ce qu'on n'a pas et un animal reproducteur qui n'affiche pas un bon tempérament laitier, bien des chances d'en priver ses rejetons. D'où vient l'importance du choix judicieux des reproducteurs.

Tous les bons éleveurs reconnaissent qu'un bon taureau fait un bon troupeau si l'on a soin évidemment de ne pas négliger les soins. C'est ce que le cliché voisin essaie de démontrer. Ces images veulent prouver à nos lecteurs un principe vieux comme le monde qui reconnaît que les enfants empruntent au père autant qu'à la mère leurs qualités et leurs défauts.

L'hérédité est un fait. Il y a des animaux, et même "raceurs", comme on dit, qu'ils engendrent des petits à leur image et à leur ressemblance. Ces sujets lorsqu'ils correspondent à toutes les exigences recherchées sont très précieux et doivent être utilisés aussi longtemps qu'ils donnent de bons descendants. C'est le défaut de plusieurs cultivateurs de se débarrasser de leurs taureaux à un âge trop jeune. Ces animaux n'ont souvent pas eu le temps de prouver leurs bonnes qualités de reproducteurs et leur passage à la vacherie n'a laissé aucune trace. Il ne faut pas avoir peur de faire servir un bon taureau presque une dizaine d'années.

Un autre principe d'hérédité qui a sa place ici est qu'il est toujours plus manœuvré de faire reproduire ensemble des sujets qui se ressemblent que des sujets qui ne se ressemblent pas. L'hérédité multiplie aussi bien les qualités que les défauts, il faut donc éliminer impitoyablement les animaux mal faits, tarés ou de petite valeur.

Le cliché voisin illustre des commandements qui tous les bons cultivateurs doivent toujours avoir à l'esprit car c'est la route du succès.

L. P. POULIN.

La poste rurale

Le comte de St-Maurice s'est joint au comte de Champlain en organisant les employés de la poste rurale. Cette organisation a pour but de grouper les intérêts afin d'améliorer leur sort. Elle fait sienne les demandes déjà formulées par les employés de la poste rurale de Champlain et veut travailler à amener d'autres comtes à adhérer à l'organisation qui leur permettra d'obtenir plus tôt qu'on fasse droit à leurs revendications. Parmi ces revendications, mentionnons un taux minimum de \$75 le mille parcouru par année et modification des contrats existants qui devraient porter la clause que le taux minimum sera appliqué à partir du 1er juillet 1946.

Un été très sec

Il n'y a guère de nouveau à dire que l'été a été très sec en général dans toute la province. Les récoltes évidemment s'en ressentent. La diminution varie de 30 pour cent au tiers sur l'année dernière d'après les observations bien au courant de la situation. Dans la région de St-Maurice, notamment, on mentionne que les puits sont à sec sur un grand nombre de fermes de ma-



UN BON TAUREAU C'EST LE TROUPEAU ENTIER

LE TAUREAU DE RACE PURE EST LE MOYEN DE PARVENIR À LA PROSPÉRITÉ

LE TAUREAU QUI NE L'EST PAS EST LE MOYEN DE S'EN ÉLOIGNER

ÉTUDIEZ SON HISTOIRE DE FAMILLE

LE FAIT D'EMPLOYER UN TAUREAU QUI N'EST PAS DE RACE PURE CONSTITUE UNE BRAVADIE CONTRE L'EXPÉRIENCE

UNE RACE SEULEMENT

C'EST UN JEU DANGEREUX QUE D'ABANDONNER UNE RACE POUR UNE AUTRE

L'ÉTABLISSEMENT D'UN RECORD OFFICIEL CÔTÉ TRÈS CHER

Sous la direction de M. Armand Létourneau, spécialiste en la matière, le "Journal d'Agriculture" pratiquait fort bien autrefois l'enseignement par l'image et le dessin. D'un ancien numéro, nous tirons cet ensemble de conseils illustrés dont la valeur ne s'est pas amoindrie. Malgré de constantes améliorations, il ne semble pas encore qu'on ait accordé trop d'importance à cette question.

me que les rigoles et les fossés. Les vaches parcourent les pacages en quête d'eau et d'herbe fraîche, mais en vain. On s'attend à une récolte beaucoup moindre de pommes de terre, de maïs, de choux de Siam et autres produits horticoles.

Les résolutions du congrès de l'U.C.C. de Joliette, tenu à Saint-Barthélemy

Au cours de leur récent congrès diocésain, tenu à Saint-Barthélemy de Berthier le 11 août dernier les cultivateurs du diocèse de Joliette présents à ce congrès ont adopté un bon nombre de résolutions dont voici le texte.

Des remerciements

Tous les membres de ce congrès expriment leur vive gratitude et leur reconnaissance à Son Excellence Monseigneur J. A. Papien, évêque de Joliette, pour la paternelle sollicitude qu'il a toujours témoignée à la classe agricole.

Gratitude et reconnaissance au R. P. St-Arnauld, s.j., assistant-aumônier général, à qui nous souhaitons la plus cordiale bienvenue parmi nous.

Remerciements au R. P. Lesage, c.s.v., directeur de l'Ecole d'Agriculture de St-Barthélemy, pour sa généreuse hospitalité.

Remerciements à M. le chanoine L. P. Lamarche, curé de St-Barthélemy, à notre aumônier diocésain de l'U.C.C., M. l'abbé F. Mousseau, et à tous les membres du clergé qui se sont toujours dévoués aux meilleurs intérêts de la classe agricole.

Merci encore aux autorités de l'"Action Populaire" pour leur magnifique collaboration à l'Union diocésaine de l'U.C.C.

Merci enfin, aux membres du syndicat de l'U.C.C. de St-Barthélemy pour leur hospitalité et leur belle contribution à ce congrès.

Des félicitations

Tous les congressistes, sachant que le droit d'association est un droit naturel et qu'ils veulent en user pour eux-mêmes dans la justice et la charité félicitent et encouragent tous les autres groupements qui veulent user du même droit d'association pour leur perfectionnement en conformité avec la doctrine sociale de l'Eglise.

Félicitations et reconnaissance à M. Anthime Charbonneau, agronome régional, pour ses vingt-cinq années de bons et loyaux services à tous les cultivateurs de la région de Joliette.

Félicitations à M. Abel Marion, président général de l'Union Catholique des Cultivateurs, pour la décoration qu'il a reçue de la part de Sa Majesté le Roi d'Angleterre.

Campagne de moralité

1—Comprenant la nécessité de la campagne de moralité lancée par NN. SS. les Archevêques et Evêques de la province de Québec, dans leur lettre collective, tous les syndicats de l'U.C.C. de la Fédération de Joliette ont résolu à l'unanimité d'appuyer cette campagne de moralité publique de toutes leurs forces et de seconder par tous les moyens en leur pouvoir les efforts et les initiatives du clergé dans ce domaine.

Ecole d'agriculture

2—Que demande soit faite aux autorités du ministère provincial de l'Agriculture à l'effet d'améliorer notre Ecole régionale d'agriculture et de la doter de tout le matériel d'enseignement nécessaire à la poursuite de son oeuvre.

Le drainage

3—Que le ministère provincial de l'Agriculture prenne les mesures nécessaires à la poursuite des travaux de drainage commencés dans certaines paroisses, et que l'on applique vigoureusement la politique de drainage dans tous les centres où le besoin d'égouttement se fait le plus urgent.

Drapeau canadien

4—Le présent congrès est d'avis que le choix d'un drapeau national devrait se faire en tenant compte de l'insigne et des aspirations des vrais Canadiens;

en conséquence, on doit exclure de ses plis tout fragment ou partie distinctive d'un drapeau étranger.

5—Que tous les syndicats de l'U.C.C. du diocèse de Joliette s'opposent énergiquement à toute forme de taxation des coopératives.

Hausse des prix

6—Que demande soit faite au Bureau central de l'U.C.C. pour que l'on obtienne:

- 1—que le prix du beurre soit haussé de 4 cents la livre;
- 2—que le prix minimum du foin soit fixé à \$15 la tonne;
- 3—que le gouvernement fédéral prenne les moyens nécessaires pour que les cultivateurs puissent se procurer, à des prix abordables, des machines agricoles, de la broche à foin et à clôture, des clous, des engrais alimentaires, etc.

Demandes diverses

7—Que demande soit faite au gouvernement fédéral pour que l'on surveille plus étroitement le marché noir.

8—Que demande soit faite à l'Office de l'Électrification rurale afin que l'on accorde toute l'aide prévue par la loi, sans distinction, à toutes les coopératives d'électricité.

9—Que demande soit faite à qui de droit pour que l'on maintienne l'heure normale en permanence au moins dans les centres ruraux.

Ces résolutions ont été proposées par M. Gilles Désy, de St-Barthélemy, appuyé par M. Maurice Granger, de Crabtree, et adoptées à l'unanimité.

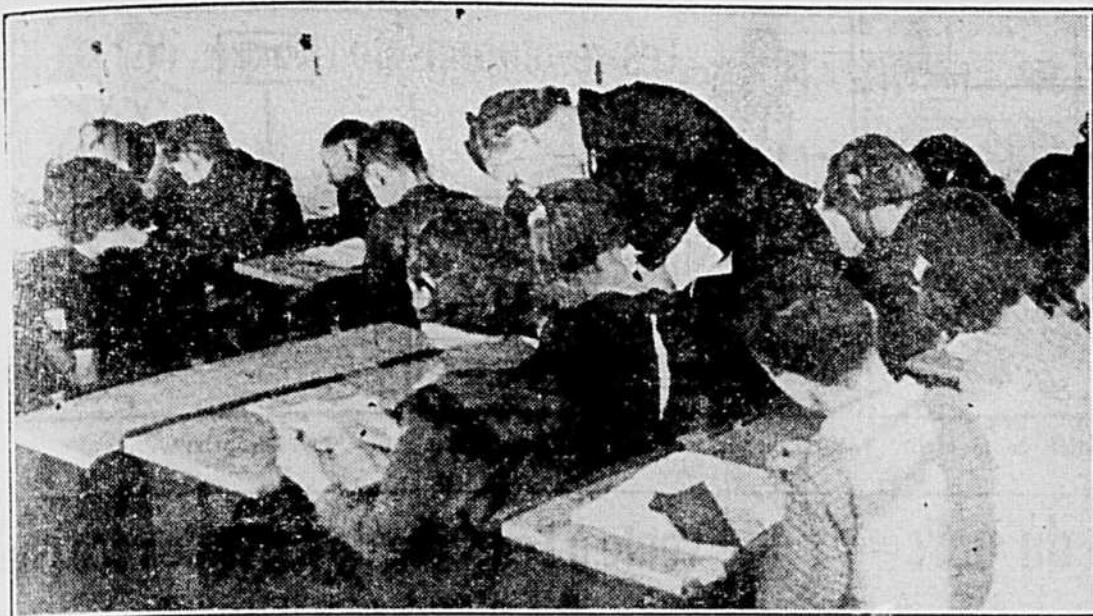
C. BROUSSEAU, B.S.A.
Propagandiste diocésain de l'U.C.C.

La colonisation, droit et devoir...

Une voix autorisée vient de se faire entendre de nouveau en faveur de la colonisation, colonisation rationnelle et intense oeuvre primordiale à laquelle "nous attachons plus d'importance pour la survivance et le progrès de notre race qu'à la plupart des autres formes d'entreprises sociales et économiques". Ainsi parle dans une lettre pastorale adressée au clergé et aux fidèles de son diocèse, S. Exc. Mgr Douville, évêque de Saint-Hyacinthe.

"La colonisation, remarque Son Excellence n'est pas précisément un problème, mais elle nous apparaît plutôt comme une solution très opportune à la plupart de nos problèmes actuels: car nous le savons, une saine économie nationale doit reposer avant tout sur la propriété du sol, et se compléter par une exploitation judicieuse de nos ressources par l'industrie. Sachons donc comprendre que la colonisation, qui a pour fin immédiate l'exploitation du sol par l'agriculture, ouvre cependant la voie à toutes les activités sociales, industrielles et commerciales, elle intéresse donc toutes les classes de la société, on ne saurait trop le répéter. La colonisation dont nous parlons n'est pas, en conséquence, l'affaire propre d'un groupe, ni surtout la planche de salut de quelques déshérités, mais elle est la tâche et l'avantage de toute la nation".

Et Son Excellence expose la façon dont elle va traiter cet important sujet: "Dans un pays où il reste encore tant de territoires habitables inoccupés ou à peine exploités, la colonisation est un droit offert à tous: elle est même un devoir qui s'impose à tous, sous une forme, ou une autre. De plus, nous pouvons affirmer que, pour nous, la colonisation est une vocation providentielle de sous-estimer ou de mépriser la valeur souveraine".



Septembre sonne le retour à l'école. Cette scène familière se reverra d'ici peu. En attendant, que les parents n'oublient pas leur propre leçon: envoyer leurs enfants à l'école et veiller en tout temps sur leur formation!



Les stations expérimentales

Par Jean Blanchet, agronome.

M. G. N. Fortin, agronome, assistant en horticulture à la Ferme expérimentale de Normandin, explique dans les termes suivants la raison d'être, l'historique et les réussites de la Station fédérale de la région du lac St-Jean et du Saguenay.

"Au moment où la presse rappelle au public le 60^{ème} anniversaire de la fondation des fermes expérimentales canadiennes, ce bref communiqué voudrait souligner que cette année marque aussi le 10^{ème} anniversaire de l'établissement de l'une de ces institutions de recherches au Royaume du Saguenay. Les problèmes agricoles du nord de la province de Québec sont tout-à-fait caractéristiques et demandent à être résolus sur place. C'est parce que l'Abitibi et le Temiscamingue tombaient dans la sphère d'activité de la ferme expérimentale de Kapuskasing, Ontario Nord, qu'on décida en 1936 de se départir de celle de la Ferme, en Abitibi, pour en établir une autre plus au nord-est.

"Dans le lac St-Jean-Saguenay, plusieurs questions agricoles étaient à l'ordre du jour et réclamaient une étude immédiate. Il fallait (1) mettre de l'équilibre dans l'exploitation rurale de manière à obtenir la production de récoltes favorisant une diète rationnelle pour les animaux de la ferme; (2) améliorer les pâturages pour en réduire la superficie actuelle afin de permettre la culture de grains et l'entretien de plus gros troupeaux; (3) introduire ou créer des variétés de plantes cultivées mieux adaptées aux conditions de climat et de sol, et plus résistantes aux maladies communes; (4) trouver et introduire des récoltes — argent destinée à relever le revenu moyen des fermes; (5) améliorer la production des bleuets par l'éducation du cueilleur, l'assainissement des méthodes de commerce et la culture des terrains à bleuets; (6) développer l'organisation coopérative agricole appelée à soulager l'économie de la ferme. En somme, problème de production plutôt que de marché, à la solution duquel une ferme expérimentale pourrait collaborer grandement.

"L'organisation de la ferme expérimentale de Normandin est loin d'être terminée au point de répondre à tous les besoins de la région, tant elle fut sérieusement entravée par les années de guerre. Cependant, les problèmes agricoles urgents y sont d'ores et déjà à l'étude. Voici les grandes lignes du travail en cours:

- 1—Essais de divers mélanges de semences pour pâturage, mode de fertilisation et méthodes de culture.
- 2—Essais de nombreuses variétés de céréales, plantes fourragères, légumes et fruits, et plantes d'ornementation, afin de trouver celles qui répondent le mieux aux conditions locales.
- 3—Alimentation et soin des chevaux de ferme, conduite du troupeau laitier et méthodes d'élevage bovin, élevage des porcs et moutons et production avicole.
- 4—Coopération dans l'établissement et la surveillance de cinq fermes de démonstration situées

à divers points de la région, où sont mises en pratique les meilleures méthodes d'exploitation agricole dans un excellent travail de vulgarisation à la portée de tous les cultivateurs.

- 5—Méthodes de culture des terres à bleuets.
- 6—Essais sur le contrôle des fléaux, insectes, maladies et mauvaises herbes.
- 7—Recherches sur la qualité du miel."

Et M. Fortin termine son communiqué en invitant cordialement le public et les cultivateurs en particulier à visiter cette ferme expérimentale située le long de la route conduisant à St-Thomas-Didyme, à un demi-mille à l'ouest du village de Normandin.

J'ai eu le plaisir de faire un voyage dans la belle région du Lac-St-Jean en 1939. La bonne tenue des fermes et des troupeaux m'a sauté aux yeux un peu partout. Les comtés du Lac-St-Jean et de Roberval, à cause de leur situation particulière, de leur sol, de la mentalité de ses habitants ont, à côté des problèmes généraux de la classe rurale, des questions régionales à résoudre, mais quand on ouvre les yeux, on ne peut s'empêcher de constater que la ferme expérimentale, les agronomes, l'association professionnelle et les cultivateurs se donnent la main pour faire de ce coin de pays un des mieux cultivés de la province.

On n'a peut-être pas insisté assez dans le passé sur le rôle joué par nos stations expérimentales dans l'avancement de notre agriculture. Si la besogne de cultivateur est un art, elle est aussi une science; et, pour progresser, la classe agricole doit pouvoir orienter ces méthodes de culture en regard des besoins du marché, cultiver les meilleures semences, connaître les meilleurs soins à donner aux troupeaux, etc. Les fermes expérimentales établies ici et là au pays ont pour but de faire des essais avec diverses variétés de céréales et de graines sur tels et tels sols avec différents engrais ou fertilisants et de constater les résultats répartis sur un nombre suffisant d'années pour que les expériences soient concluantes. Elles s'occupent encore de l'amélioration des pâturages, des produits horticoles, des petits fruits, du contrôle des maladies et des insectes qui causent des dommages aux plantes cultivées, de la destruction des mauvaises herbes, etc. Elles s'intéressent aussi aux méthodes d'alimentation des animaux, aux problèmes d'économie rurale, d'opérations culturelles, et de construction. Les agronomes qui surveillent les essais sur ces fermes étudient et comparent les résultats obtenus et sont en mesure de donner à la classe agricole de sages conseils et des directives certaines.

Les centres de recherches pour chaque région de la province méritent d'être soutenus et encouragés, car elles rendent de réels services à notre classe agricole — à la ferme expérimentale de Normandin comme aux autres, à leurs agronomes dévoués, nous offrons nos meilleurs vœux à l'occasion de cet anniversaire.

En Abitibi...

(suite de la page 6)

sont les suivants: président, M. Joseph Laliberté; vice-président, M. Josephat Croteau; directeurs, MM. Joseph Briant, J.-L. Brousseau, Narcisse Cauchon, Ubald Bergeron, Ernest Boulé, Antonio Noël et Liboire Carrière. M. Adrien Vachon demeure au poste de secrétaire.

Son Excellence Mgr Desmarais tira les conclusions du congrès. Au cours de ses remarques, il attira l'attention des congressistes sur la nécessité d'organiser dans chaque paroisse des mouvements d'action catholique afin de protéger la jeunesse qui, lorsqu'elle n'a rien pour l'intéresser dans la paroisse, va chercher un moyen de passer ses loisirs au milieu des dangers que

l'on connaît. Au sujet de l'U.C.F., Mgr Desmarais dit que même s'il ne prêche pas l'Union Catholique des Fermières, il porte un intérêt particulier à ce mouvement et il sera heureux le jour où les femmes de cultivateurs auront leur organisation bien à elles.

La séance se termina par le chant de l'hymne national.
Adrien VACHON,
secrétaire.

cet **HIVER**

ayez une maison

CLAIRE et CHAUDE



Avec le Kérosène

Esso

et l'Huile à poêle Imperial

► Tous les kérosènes ne se ressemblent pas! Le Kérosène ESSO donne une lumière plus éclatante, plus blanche... brûle plus proprement... et ne souille pas vos verres de lampes. Vous constaterez que partout où le Kérosène ESSO est employé, dans la maison et sur la ferme, il assure un rendement plus satisfaisant et plus économique.

Dans votre poêle ou votre fournaise, l'Huile à poêle Imperial donne un plus fort volume de chaleur à meilleur marché. Vous pouvez acheter ces produits Imperial éprouvés de votre agent de l'Imperial Oil.



IMPERIAL OIL LIMITED

partout au Canada

"La terre qui naît"

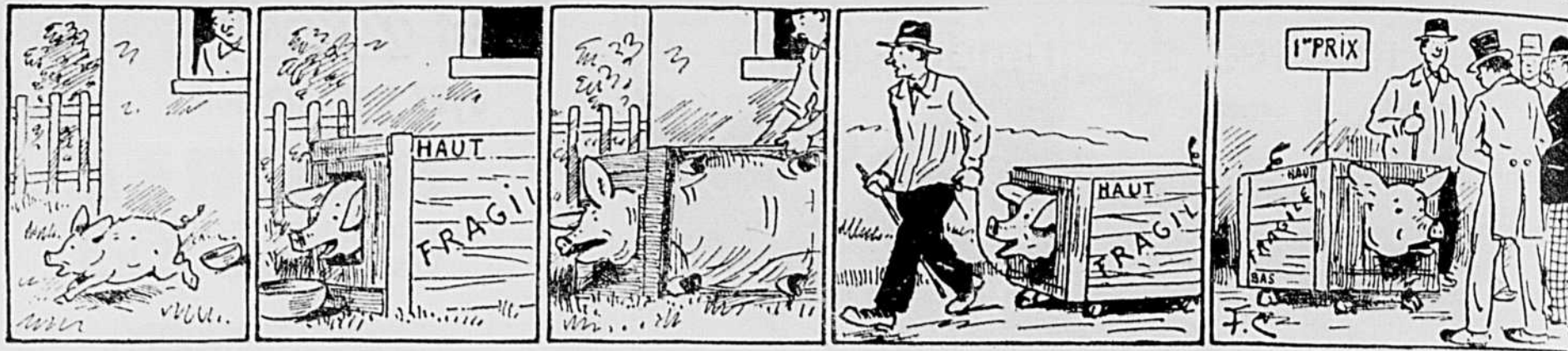
par le R. P. Alexandre Dugré, S.J.

Une magistrale synthèse de ce que nous aurions pu être, de ce que nous aurions dû être, de ce que nous sommes et de ce qu'il faut que nous soyons si nous voulons rester nous-mêmes. Dans 16 pages d'un style alerte le Père Dugré tire du passé des leçons précieuses pour l'avenir. Merveilleuse source d'inspiration que nos cercles et nos équipes d'étude pourront utiliser avec profit. Ce petit tract devrait se trouver dans toutes les bibliothèques agricoles et paroissiales. Il est en vente au prix minime de 3 cents l'unité, 25 cents la douzaine, \$2.00 le cent franco au

Service de Librairie de l'U.C.C.

515, AVENUE VIGER

MONTREAL



1— Il est temps d'enfermer le porc.

2— Alors on l'enferme.

3— Impossible de le sortir.

4— Tant pis; en route pour l'exposition.

5— "Premier prix!"

Considérations sur l'élevage du porc

Produisons plus de porcs de la catégorie A

Recommandations du service de l'Information du Ministère provincial de l'Agriculture.

Si le Canada veut réussir à exporter assez de bacon de haute qualité pour faire face à la concurrence, tout en fournissant au marché intérieur sa juste part de viande de premier choix, il est évident qu'il faudra considérablement augmenter les arrivages de porcs de la catégorie "A".

Le cultivateur moyen, qui expédie des porcs B1 ou d'une catégorie inférieure, sera sans doute intéressé à connaître le surplus qu'il recevrait si ses porcs étaient classés A. Evidemment, ce surplus n'est pas nécessairement un profit net. Ainsi, il faut déduire le coût des aliments et de la main-d'œuvre pour rendre les porcs légers au poids des A. Tout de même, cette comparaison est intéressante et féconde en enseignements.

Elle est présentée dans l'édition de juillet de la "Lettre sur les produits dérivés du bétail", publiée par l'Industrial and Development Council of Meat Packers. Cette comparaison est basée sur les prix du marché des porcs des diverses catégories à une date déterminée, soit \$19.50 pour ceux de la catégorie A, au moment où cette étude fut entreprise.

Résultats d'un calcul simple

Beaucoup de bons types à bacon sont trop légers pour être classés A, et n'ont que le poids minimum requis pour être classés B1. Aussi, un B1 pesant 137 livres abattu, subit un rabais de 40 cents par 100 livres et il a une valeur de \$26.17. Ajoutez à cela les primes de l'état et vous arriverez à \$27.67, tandis que celui de la catégorie A vaudra \$33.32, une différence de \$5.55. Le B1 pesait 18 livres de moins. Si vous allouez 5 livres d'aliments par livre de viande produite, il aurait fallu 90 livres de nourriture pour lui faire atteindre le poids du A. Au prix de deux cents la livre, le surplus de nourriture, y compris le supplément, aurait coûté \$1.80. Soustrayez ce montant de l'excédent de valeur des porcs A, soit \$5.55, il restera un profit de \$3.75 au producteur.

Sur dix porcs expédiés, cela représenterait un profit de \$37.50, montant qui vaut certainement la peine d'être ramassé, sans compter que cela contribuerait à consolider nos positions sur le marché d'exportation.

En poussant plus loin

On constatera des différences encore plus prononcées avec les B2 et les "légers", qui rapporteraient respectivement \$6.22 et \$8.98 de plus en entrant dans la classe A.

Il est évidemment impossible que tous les porcs soient classés A. Il y aura toujours un certain pourcentage de truies et de verrats châtres et peut-être quelques porcs très lourds (les truies gardées pour l'élevage qui sont demeurées stériles). Ce sont des sous-produits de l'élevage. Mais les catégories de porcs qui ont fait l'objet de cette enquête auraient pu monter dans l'échelle de classification et accroître ainsi les revenus de leurs propriétaires, tout à l'avantage de l'industrie porcine. Dans le comté de Bruce, Ontario, l'an dernier, 108 producteurs ont réussi à faire classer 75% de leurs porcs dans la catégorie A. D'autres peuvent avoir d'aussi bons résultats, mais ils sont trop clairsemés.

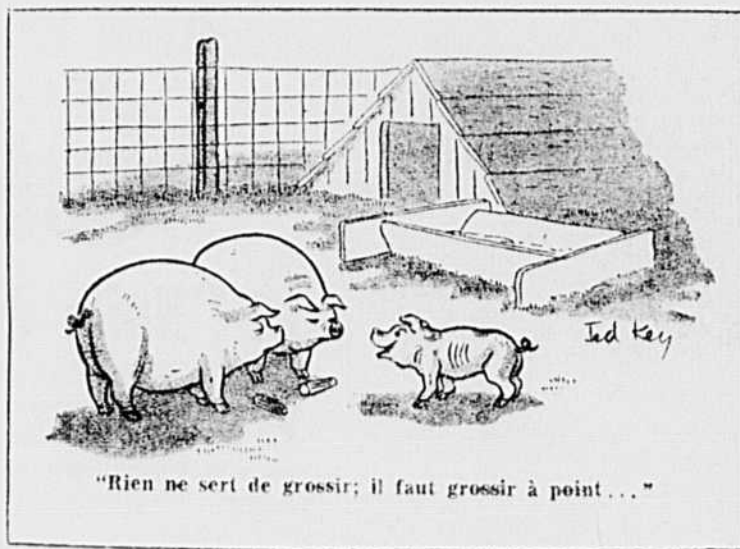
L'Age idéal pour la truie d'élevage. D'intéressants travaux de recherche ont été faits à la station de Kapuskasing, Ontario, au sujet

du remplacement des truies d'élevage. Une analyse de 433 portées obtenues à cette station depuis 1919 démontre que l'âge de la truie a une influence directe sur le nombre de porcelets par portée et la mortalité durant la période d'allaitement.

On a constaté une légère augmentation de la grosseur des portées jusqu'à l'époque où la truie atteint trois ans. Passé cet âge, les cas de mortalité sont plus nombreux et le nombre de petits par portée a tendance à diminuer, à mesure que la truie vieillit. Il semble donc, d'après cette analyse, qu'il n'est pas pratique de

Québec, pour sa part, en a expédié 25,187 en 1944 et 15,317 en 1945. Cependant, le nombre de truies envoyées à la boucherie a tendance à augmenter. Durant le premier semestre 1946, 8,404 truies d'origine québécoise ont été abattues, chiffre à rapprocher de 6,445 abattues durant les six premiers mois de 1945.

La population porcine au Danemark. Le Danemark réussit à maintenir ses faibles exportations sur le marché britannique, mais l'incertitude des approvisionnements de nourriture à bestiaux, et autres facteurs, empêchent pour le moment l'accroissement tant soit peu



garder une truie de plus de trois ans, sauf dans les cas de très bonnes reproductrices. Par contre, il n'y a aucune raison de disposer de bonnes truies d'élevage avant cet âge, comme cela se pratique dans les régions où les jeunes truies sont régulièrement vendues après avoir donné une portée.

D'après une analyse publiée dans la "Lettre sur les produits dérivés du bétail", le pourcentage de truies dans les expéditions de porcs de chaque province varie beaucoup. L'Ouest du Canada en expédie environ deux fois plus que l'Est. De plus, le mois d'août est le point culminant des expéditions de truies dans l'Ouest. Leur proportion est alors cinq fois plus considérable qu'en juillet, qui est le point culminant de ces expéditions pour l'Est. C'est là un indice que, dans l'Est, l'élimination des vieilles truies est mieux répartie au cours de l'année que dans l'Ouest.

La pratique d'utiliser des truies de l'année pour la reproduction, afin d'en obtenir une ou deux portées avant de les expédier au marché est une explication plausible des arrivages considérables de truies originaires de l'Ouest. Par contre, le producteur de l'Est garde ses truies plus longtemps, en obtient plus de portées avant de les vendre, d'où leur plus faible pourcentage dans les arrivages provenant de l'Est. D'ailleurs, la comparaison du poids des truies aux salaisons de Winnipeg et de Toronto prouve que, dans l'Ouest, les truies sont vendues plus jeunes et moins pesantes, surtout en été.

Le nombre de truies qui vont à la boucherie est élevé et s'il était possible de les remplacer moins souvent, il resterait pour l'exportation un nombre considérable de jeunes truies du type à bacon. En 1944, il s'est expédié au Canada 412,176 truies et, en 1945, 269,495.

considérable de la population porcine.

Au 23 mars cette année, cette population était sensiblement la même qu'en 1943, soit 1,812,000 porcs.

Exportations de bacon

Entre le 1er janvier et le 25 mai 1946, il s'est exporté au total 93 millions de livres de bacon sur le Royaume-Uni. Une quantité supplémentaire de 16 millions de livres a été achetée et sera expédiée prochainement. A la fin de mai, il y avait environ 32 millions de livres de bacon entreposé au compte de l'Office des viandes. La Revue courante de la situation agricole au Canada déclare que ce produit sera retiré au cours des mois de juillet, août et septembre, pour augmenter la faible production à cette saison provenant des abattages courants. Quelque 3 millions de livres d'issues de porcs congelées ont été expédiées sur le Royaume-Uni, aux termes du contrat de 1946.

Les porcs ont besoin de sel

Les agronomes ont toujours recommandé le sel pour toutes les espèces animales. Les porcs ne font pas exception. Ces recommandations sont confirmées par une récente expérience poursuivie à la Station expérimentale de l'Indiana.

Quatre groupes de 14 porcs chacun, pesant 90 livres au début de l'expérience, reçurent une ration de composition similaire, sauf pour le sel. Le groupe 1, servant de témoin, ne reçut pas de sel. Le groupe 2 reçut du sel granulé dans une trémie et le groupe 3, du sel granulé dans une trémie, plus une partie de sel incorporée au mélange de substances minérales. Le groupe 4 était au même régime que le groupe 3 et avait en outre un bloc de sel à sa disposition.

Vente à l'enchère de porcs de race pure

A St-Hyacinthe, le 18 septembre

La Société des éleveurs de porcs du Québec organise, pour le 18 septembre prochain, une vente à l'enchère de porcs Yorkshire. Soixante-cinq sujets d'élevage, tous classifiés XXX, provenant de bonnes lignées, plusieurs issus de parents qualifiés à l'enregistrement supérieur, seront offerts en vente. Les bons éleveurs ne manqueront pas cette occasion de se procurer des sujets de choix, capables d'améliorer la qualité de leurs troupeaux.

La vente aura lieu au terrain de l'exposition de St-Hyacinthe, à 2 heures p.m. immédiatement après le jugement du concours spécial organisé par la Société des Éleveurs. Les porcs seront vendus dans l'ordre de leur classement au concours, et adjugés au plus haut enchérisseur. Les cultivateurs qui désirent obtenir des détails supplémentaires sur cette vente sont priés de communiquer avec M. X.-N. Rodrigue, secrétaire, ministère de l'Agriculture, Québec.

L'amélioration des troupeaux des colons

Aide fournie par deux ministères provinciaux.

Soucieux de contribuer à l'amélioration des troupeaux des colons, le Gouvernement de la Province, par l'entremise des honorables J.-D. Bégin et Laurent Barré, ministres de la Colonisation et de l'Agriculture respectivement, a expédié cette année encore des têtes de bétail dans les colonies.

Depuis quelques semaines, en effet, au delà de douze cents génisses ont été dirigées vers les principales régions de colonisation. Ainsi cinq chars sont partis de la gare de Joliette à destination de l'Abitibi. Toutes de race ayrshire et à peu près sans alliage, ces génisses proviennent de troupeaux d'éleveurs qui ont une vingtaine d'années d'expérience dans ce domaine. A ces bêtes les deux ministères ci-haut nommés ont ajouté trente-cinq taureaux pur sang enregistrés provenant de la région d'Oka.

Dans les régions autres que l'Abitibi les envois se sont faites par camion.

Observons en passant que les expéditions de génisses marquent, en 1946, une augmentation appréciable sur les précédentes.

Si un bon troupeau laitier est essentiel au cultivateur qui veut réussir, on conçoit qu'il est au même titre un rapport précieux pour le colon. L'expérience a d'ailleurs démontré que l'introduction de génisses de qualité constituait la meilleure politique à suivre pour la formation de troupeaux laitiers propres à assurer le développement des jeunes paroisses.

Dans ce domaine aussi le ministère qui dirige l'hon. M. Bégin ne perd pas de vue l'objectif principal de la colonisation: transformer le plus rapidement possible le colon en cultivateur.

Journaux et ...

(suite de la page 2)

Quant à la jeune fille? Ne croit-on pas trop souvent que ce qu'elle doit savoir pour faire une bonne ménagère, elle l'apprendra à la maison, aux côtés de sa mère?

Nous estimons et beaucoup de parents seront de cet avis, que la préparation de la jeunesse féminine a autant d'importance pour l'avenir de nos familles rurales que la formation professionnelle pour le futur fermier.

C'est le groupe 2, recevant du sel granulé dans une trémie, qui fit l'augmentation de poids la plus rapide et la plus économique. Par comparaison au groupe témoin (privé de sel), son augmentation de poids fut de 1.94 livre par jour, contre .99 livre par jour pour le groupe témoin. Le coût par 100 livres de poids vif, fut de \$8.63 contre \$12.53. Les porcs qui reçurent du sel ont consommé moins de nourriture, car ils se sont développés presque deux fois plus vite que ceux qui en étaient privés. La valeur de la nourriture économisée est de \$6.37. Inégalement, notons que les porcs privés de sel ont consommé 12 fois et demie plus des autres substances minérales, indice qu'ils étaient affamés d'un certain principe minéral: le sel ordinaire.

Les spécialistes en nutrition recommandent une demi-livre de sel par 100 livres de concentrés et 5 livres par 100 livres si le sel est incorporé au supplément protéique.

J.-R. Proulx, agronome, Service provincial de l'Information et des Recherches, Ministère de l'Agriculture.

M. Philibert ...

(Suite de la première page)

Sweetsburg, comté de Missisquoi, qui se classe premier avec 9325 points sur un total de 1,000. Chez les lauréats de la médaille d'argent, M. Raoul Poitras, de Ste-Hélène de Bagot, remporte la palme. Il a obtenu 905 points également sur un total de 1,000.

Le concours de cette année mettait aux prises 79 concurrents répartis comme suit: Il se disputaient la médaille d'or dans la classe des cultivateurs professionnels et 2 dans la classe des amateurs, 33 la médaille d'argent et 28 la médaille de bronze.

La remise des décorations aux nouveaux lauréats de toutes les catégories a lieu à l'Exposition provinciale de Québec aujourd'hui même à l'occasion de la fête annuelle du Mérite agricole. Nous donnerons, la semaine prochaine, la liste complète des lauréats décorés au cours de la manifestation qui se déroule au moment où nous mettons sous presse.

Un achat d'un demi-million

Une délégation de quatre hommes représentant la société des bovins Holstein Friesian de la Grande-Bretagne, a acheté 220 têtes Holstein Canadiennes pour la somme dépassant un demi-million. Le prix payé à venir jusqu'ici aux éleveurs canadiens était d'environ \$2,037, à figurer le manœuvrement et le transport, ce qui ferait une somme approximative de \$2,300, livrés en Grande-Bretagne. Ces animaux ont été choisis dans la province de Québec, l'Ontario, le Manitoba et l'Alberta; ils iront à des éleveurs de différentes parties de la Grande-Bretagne.

Une journée de grande culture à la Pocatière

Trois cents cultivateurs du Bas de Québec présents. — Conférences et démonstrations pratiques. — Les éleveurs de Canadiens.

Par Roland Martin

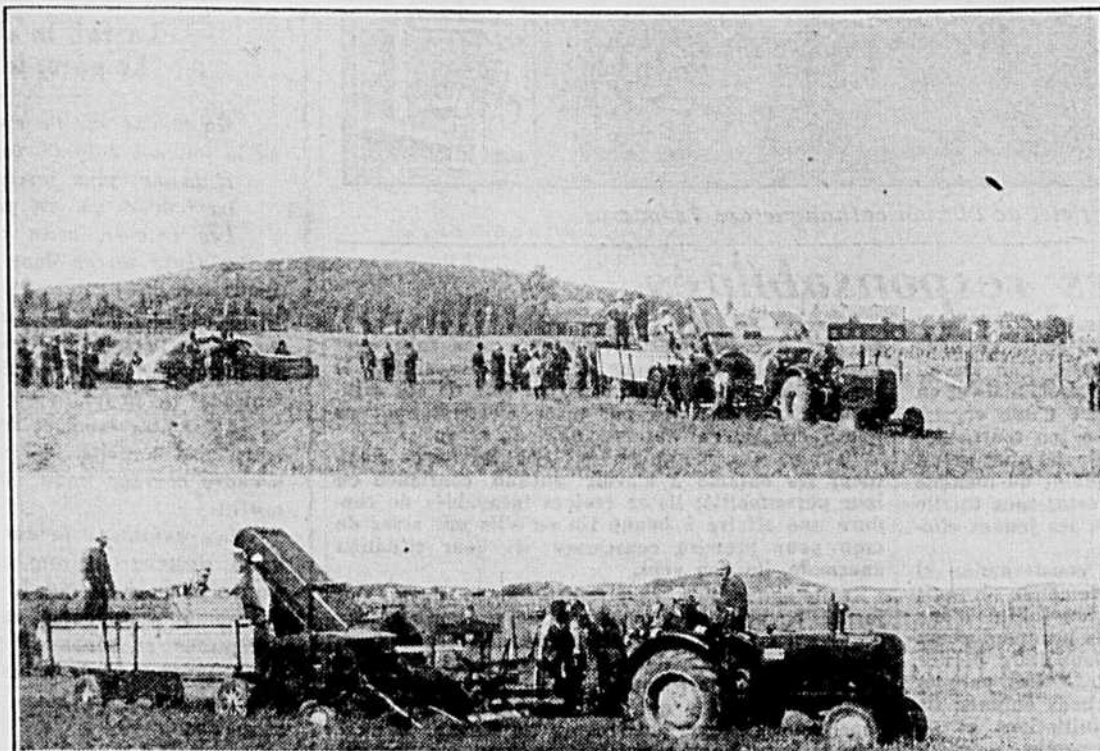
Trois cents cultivateurs du Bas de Québec ont assisté, mercredi dernier, à une journée de grande culture à la Station expérimentale de Ste-Anne de la Pocatière. Il y eut conférences techniques et démonstrations pratiques plus particulièrement en rapport avec les problèmes de la grande culture et de la mise en silo des différentes récoltes.

Séance de l'avant-midi

Au cours de la matinée, les éleveurs des bestiaux Canadiens des comtés environnants se réunissaient à l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne sous la présidence de M. l'abbé Auguste Tardif, directeur de la Ferme de l'Ecole d'Agriculture et de M. Louis de Gonzague Fortin, professeur à la même institution. Les délibérations auxquelles ont participé, entre autres, MM. Marc Leclerc, Bruno Gaudette et Lucien Roy, ont porté sur les méthodes de classification et d'enregistrement de sujets de cette race. Le progrès de la race bovine Canadienne est partout à la hausse et les avisés techniques, tout comme les éleveurs eux-mêmes, doivent se consulter occasionnellement pour que les méthodes nouvelles soient mieux ajustées et ainsi rendues de plus en plus efficaces.

Election des directeurs

En plus des questions d'ordre technique discutées en cette circonstance, il y eut renouvellement du bureau de direction dont le président demeurant est M.



On tenait récemment une journée de grande culture à la Ferme expérimentale de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Beaucoup de cultivateurs du Bas de Québec, présents, se sont intéressés aux démonstrations données par des représentants de la compagnie Massey-Harris avec les nouvelles machines hache-fourrage pour la mise en silo. C'était une comparaison sous les yeux de la nouvelle et de l'ancienne méthode de couper et de hacher les foin verts destinés à l'ensilage.

(Photos Raymond Bouteil)

de race anticipant la vente à l'étranger de leurs sujets de race comme tels.

Démonstrations

Dans l'après-midi, ces éleveurs furent rejoints par un grand nombre de cultivateurs des alentours qui participèrent tous aux études de grande culture. Il y eut d'abord randonnée dans les champs où les nouvelles machines hache-fourrage pour la mise en silo ont servi à de belles démonstrations. Les représentants de la compagnie Massey-Harris collabo-

vincent en 1927, a intéressé les cultivateurs en citant des données recueillies dans la province, et dans Kamouraska en particulier. Les concours d'une durée de cinq ans ont donné, pour Kamouraska, un revenu net moyen de \$177, avant l'entrée dans le concours, et de \$1,093.00 en moyenne pour chaque membre, au terme de dit concours. M. Auger a de plus déclaré que l'égouttement des terres est la toute première police d'assurance à prendre; ensuite le chaulage et l'exécution des travaux au temps le plus propice. Il a aussi discuté de la reconstitution de la matière organique. Certaines terres sont naturellement pauvres, mais elles peuvent être rendues fort productrices par l'introduction d'un bon système de rotation où l'application du fumier et l'enfouissement des engrais verts sont des pratiques régulièrement suivies. Un sol riche en cet élément organique retient plus efficacement ensuite les substances minérales essentielles au développement des plantes et que l'on applique sous forme d'engrais chimiques commerciaux.

M. J.-R. Pelletier

M. J.-R. Pelletier, qui avait dirigé les visiteurs et présidé les séances, tira quelques conclusions sur les choses vues et entendues, et cela en rapport avec nos problèmes agricoles présents et futurs. Il analysa certaines de nos difficultés incontrôlables et encouragea les cultivateurs à s'unir davantage, car c'est là le premier pas à faire vers le progrès; à s'intéresser plus encore aux conseils des experts qui s'appuient sur des observations fiables et des faits prouvés dans les institutions de recherches; à développer une saine curiosité pour les choses nouvelles. Nos cultivateurs sont peut-être plus au courant des savantes découvertes utilisées à la poursuite de la guerre, qu'ils le sont sur les développements scientifiques de l'agriculture. Il s'agit peut-être plus ici d'un tacteur de publicité ou d'actualité! Quoiqu'il en soit l'agriculture constituera toujours pour nous la première ligne des activités nationales en temps de paix comme en temps de guerre. Aussi faudrait-il que nos revenus agricoles aient priorité dans nos foyers ruraux.

M. Léo Bérubé

Au cours de la soirée, les cultivateurs entendirent une conférence de M. Léo Bérubé, du Service social-économique de Ste-Anne de la Pocatière. M. Bérubé a parlé du travail accompli par les pêcheurs de la Gaspésie, une fois qu'ils furent décidés à prendre en mains leurs propres affaires. Le conférencier a décrit l'état d'apathie dans lequel se trouvait la Gaspésie à la fon-

dateurs de la Côte-Nord et des Îles de la Madeleine ne tardèrent pas à demander les mêmes services. Les pêcheurs de la Gaspésie, de la Côte-Nord et des Îles de la Madeleine sont maintenant les "maîtres de leur propre destin".

Les congressistes eurent l'avantage de voir quatre magnifiques films "Terre de nos aïeux"; "Le Stampede de Calgary"; "Nos Plantes d'ornementation" et "La Vallée du Tennessee".

Chantiers en voie d'organisation

Le cercle de l'U.C.C. de St-Léonard de Portneuf organise une assemblée de fondation d'un chantier coopératif pour cette paroisse. Cette assemblée, qui se tiendra sous les auspices du Service forestier de l'U.C.C., aura lieu le soir du 30 août prochain à St-Léonard. M. Samuel Audette, directeur du Service forestier, qui nous communique la nouvelle, sera présent à cette importante assemblée. Un autre chantier coopératif est en voie d'organisation à l'Annonciation, comté de Labelle. De plus, on prévoit la formation, d'ici novembre prochain, d'une cinquantaine de comités forestiers au sein de l'U.C.C. dans la province. Bref, il y a une très grande activité partout où il se trouve des bûcherons et l'on prévoit une floraison abondante de nouveaux projets dans un avenir prochain.

GRATIS ! MALAISES STOMACALES

(due à l'acidité gastrique)

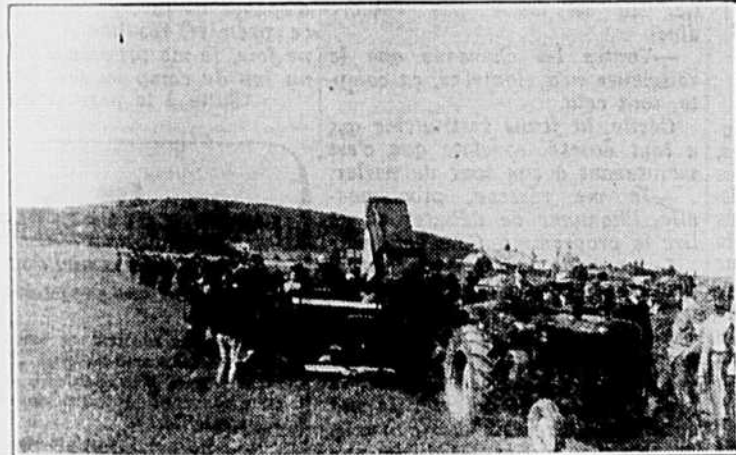


Pourquoi continuer à souffrir de brûlements et de maux d'estomac causés par l'acidité quand vous pouvez être soulagés promptement et sûrement grâce aux tablettes CANADIAN VON!

Ce fameux traitement a soulagé des centaines de gens qui souffraient depuis de nombreuses années. Les TABLETTES CANADIAN VON combattent l'excess d'acidité gastrique, soulagent de cette sensation de gonflement et adoucissent l'estomac irrité par l'acidité. Vous n'avez pas à vous soumettre à une diète strictement liquide. Si vous souffrez d'irritation, de gastrite, de brûlements d'estomac, de gonflement, de douleurs après les repas causés par l'excess d'acidité gastrique, essayez les Von GRATIS. Demandez immédiatement l'échantillon aussitôt envoyé. Ecrivez à

CANADIAN VON CO.,

Dept 613-E — WINDSOR, Ontario.



Démonstration sur la ferme expérimentale de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Alexandre Fournier, de Montmagny. Les éleveurs de bestiaux Ayrshire de la région suivirent à peu près la même procédure que leurs confrères, les éleveurs de Canadiens, lors de leur réunion spéciale à la Ferme expérimentale. Le programme des activités pour la prochaine année fut amorcé, de même que l'élection d'un nouveau groupe de directeurs, dont deux pour chacun des quatre comtés environnants.

M. R.-P. Sabourin

A une assemblée conjointe de tous ces éleveurs de bestiaux de race, M. R.-P. Sabourin, chef du Service de l'Industrie animale et secrétaire de la Société générale des éleveurs de la province a parlé du fonctionnement de cet important organisme. "Les productions animales, dit-il, tiennent une place importante dans l'économie agricole de cette province; d'où la nécessité pour les éleveurs de viser à l'adoption des méthodes les plus efficaces, tant dans l'amélioration de leurs animaux que dans la vente de leurs produits. L'abaissement du coût de production des produits naturels venant de nos animaux est la grande question à résoudre pour la masse des cultivateurs de chez nous, tout comme l'homogénéisation et la densité de nos troupeaux enregistrés est une des principales préoccupations des dirigeants de nos cercles d'éleveurs d'animaux

rèrent généreusement à la mise en exécution de cette partie du programme. Les visiteurs purent comparer la nouvelle et l'ancienne méthode de la coupe et du hachage des foin verts destinés à l'ensilage.

M. L.-P. Lizotte

Revenus au Pavillon, tous ces cultivateurs eurent l'avantage d'entendre quelques conférences. Tout d'abord, Me Louis-Philippe Lizotte, député provincial de Kamouraska, a mis en relief le rôle national de cultivateurs, la nécessité de leur assurer le progrès par l'entremise du maintien des prix raisonnables pour leurs produits et par le développement des agences et des institutions essentielles à la compréhension et à la correction des fléaux et autres problèmes agricoles. Quand notre cultivateur est prospère, poursuit-il, tout le monde des autres professions et des autres métiers s'en ressent, car c'est là l'industrie principale en importance économique et l'occupation la plus rassurante pour nos aspirations nationales. Le cultivateur doit donc être bien traité, tout comme il se doit de réaliser pleinement ses propres responsabilités vis-à-vis lui-même et ses voisins.

M. André Auger

M. André Auger, chef du Service de la Grande Culture et l'un de principaux organisateurs des concours de ferme en cette pro-



Voici la plus importante nouvelle que nous ayons eu à vous annoncer depuis des années! Une nouvelle que toutes les femmes et jeunes filles du Québec accueilleront comme un moyen d'avoir de plus beaux vêtements et de plus jolis décors d'intérieur, en employant cette nouvelle couleur Diamond—BLEU ROI.

Les femmes désiraient depuis longtemps le BLEU ROI Diamond, mais il a fallu attendre jusqu'à la fin de la guerre avant que nous puissions en fabriquer.

Comme pour toutes les couleurs Diamond, nous garantissons que le BLEU ROI est ce qu'il y a de mieux—et qu'il contient une plus grande quantité de la meilleure matière colorante d'aniline.

Demandez à votre marchand de vous montrer le BLEU ROI Diamond. Et prenez aussi le temps de regarder les deux autres nouvelles couleurs Diamond—ROUILLE et BEIGE. Vous aimerez ces trois couleurs, et quand vous les emploierez, vous constaterez que ce sont de véritables couleurs Diamond—les plus belles qui aient jamais été produites!

Teintures DIAMOND

Demandez à votre marchand de vous montrer la NOUVELLE Carte des Couleurs Diamond. Vous y verrez les 60 nuances Diamond que vous pouvez obtenir, et y trouverez de nombreuses suggestions pour telade ou telade.

Regardez! Vous pouvez obtenir ces autres belles nuances avec le BLEU ROI Diamond.

Bleu pied-d'Alouette
Delphinium
Bleu Empire Clair
Pied-d'Alouette
Bleu et Lido



Bulletin officiel de l'Union catholique des Fermières.

Des responsabilités

Nous en sommes tous là, quand nous ne nous savons pas responsables d'une oeuvre, d'un travail nous lui portons plus ou moins d'intérêt, mais si on nous confie la responsabilité entière d'une organisation quelconque, nous mettons en jeu toutes nos initiatives, nos talents pour obtenir le plus grand succès. Notre jeunesse rurale se plaint du manque de confiance des aînés; elle doit rester sous tutelle même à un âge où, dans les villes, les jeunes citoyens conduisent seuls leur affaire.

Certains parents sont dans la consternation si leur fils de vingt ans et plus leur demande un petit salaire ou désire prendre la responsabilité d'une spécialité sur la ferme. Les parents prennent peur: "Il va manquer son coup; il va nous faire perdre de l'argent; il ne connaît pas ça..." Ces parents refusent ainsi confiance à leurs grands enfants; ils éteignent en eux les fructueuses initiatives et se privent eux-mêmes de nouveaux revenus.

Pourquoi toujours répéter sur un ton de découragement: "Nos jeunes n'aiment plus la terre; ils ne veulent plus travailler; ils ont seulement une idée fixe s'en aller à la ville." C'est vrai, mais ayons assez de franchise pour bien examiner les deux côtés de la médaille; essayons d'avoir autant de justice envers nos enfants qu'à l'égard d'un étranger. Nous ne voudrions pour aucune considération priver un voisin d'un revenu quelconque; nous nous accuserions d'injustice et notre conscience ne serait pas en paix.

Comment pouvons-nous de sang-froid, avec une parfaite tranquillité de conscience, priver nos grands enfants des biens que leurs initiatives sauraient tirer de la terre? Comment ne pas rétribuer, dans la mesure du possible, le travail que nous payerions grassement à un employé qui nous abandonnerait tout simplement, si nous lui refusons le prix exigé? Pourquoi tomber dans l'étonnement quand les grands fils décident de partir, les uns après les autres, parce que le père leur refuse la plus petite parole d'encouragement pour un bon travail alors qu'il en trouve mille pour des reproches à propos, souvent, de peccadilles. Ce père louangera ses enfants aux voisins, mais jamais il

ne dira à eux-mêmes: "Vous avez bien fait; c'est une heureuse idée; vous avez bien travaillé!" Il les harassera plutôt du matin au soir de ses critiques. Et n'allez pas me taxer d'exagération; ce que j'écris, je l'ai observé, entendu et vu.

Toutes ces mesquineries, ces injustices habituent les enfants à n'avoir aucune confiance en leur personnalité; ils se croient incapables de conduire une affaire à bonne fin ou s'ils ont assez de cran pour prendre conscience de leur situation anormale, ils s'en vont.

Une bonne fois, comprenons notre devoir de justice envers nos grands enfants et confions-leur des responsabilités sur la ferme. Risquons quelque chose, l'avenir d'un homme en vaut la peine, il me semble. Parlez-moi d'un homme marié d'une trentaine d'années qui doit encore demander à papa pour entreprendre tel ou tel travail, si c'est bien le jour, l'heure qui lui convient... Ou qui se voit obligé de lui quémander l'argent nécessaire pour vêtir sa femme et ses enfants. C'est une situation qui a beaucoup trop duré dans nos familles rurales et qui explique la désertion du sol. Pourquoi le fils qui reste à la vieille maison, doit-il sacrifier sa liberté alors que ses frères, souvent plus jeunes, mais qui ont eu la débrouillardise d'aller faire leur vie ailleurs jouissent, eux, de la libre conduite de leurs affaires? Où est la justice là-dedans?

Des enfants de vingt-cinq ans, s'ils sont sains d'esprit, sont supposés pouvoir marcher seuls... Laissons-leur la main en leur disant, avec beaucoup de sympathie, notre grande confiance et nous serons étonnés des ressources en puissance qu'ils possèdent et nous regretterions peut-être de n'avoir pas "lâché" plus tôt. A condition de n'être pas sujets aux toudous qui exigent de tous ceux qui viennent après nous qu'ils mettent exactement leurs pas dans nos pas. Ils prendront, soyons-en sûrs, des chemins que nous ignorons mais qui arrivent au même but et souvent avec beaucoup plus de facilité et d'aisance.

Jeanne L'Archevêque-Duguay.

L'éducation

La nécessité du jeu pour l'enfant

Des parents sont très heureux parfois de proclamer la sagesse de leur petit garçon ou petite fille: "Celui-là, on n'a pas de misère avec; il n'est pas tapageur et ne cherche jamais à jouer avec les autres. Si ses frères étaient comme lui, nous aurions la paix!" Peut-être, mais cela pourrait devenir une inquiétude dangereuse. Un enfant de sept ans qui ne cherche pas à jouer avec les autres et se tient toujours à l'écart présente les symptômes de faiblesse physique ou d'un caractère anormal. Le jeu est absolument nécessaire à la nature de l'enfant. Il le développe physiquement, répond à son besoin d'exubérance, détend ses nerfs fatigués par l'application à l'étude et à la discipline.

Il ne convient pas, non plus, de permettre les excès sous prétexte que le jeu lui est bon et de le laisser en user à sa guise. Le temps réservé au jeu doit être réglé comme les heures de travail. L'enfant ne doit pas jouer toujours seul; l'important c'est qu'il partage les plaisirs de ses frères et sœurs et de ses compagnons. S'il ne cherche pas leur compagnie, la maman doit intervenir; au besoin, elle invitera des jeunes amis à venir jouer avec son enfant. Elle suggérera elle-même les amusements, si c'est nécessaire, afin que le petit se rende compte que le jeu doit faire partie de sa vie comme l'étude, la lecture; c'est un point de l'éducation indispensable à la formation sociale; un entraînement à la justice, à la charité, à la politesse.

Ces enfants qui n'aiment pas le jeu et restent repliés sur eux-mêmes sont, d'habitude, des rêveurs et par suite des distraits, dispositions qui exposent l'enfant à des revers dans ses études et à des chutes graves pour son âme, quand viendra l'âge des passions et des curiosités malsaines. Un enfant enthousiaste au jeu de société n'a pas le temps d'écouter les sollicitations des mauvaises passions et c'est un indice certain du bon équilibre physique et moral.

Jeanne L'Archevêque-Duguay.



La cloche se réveille et sonne à toute volée. Mettons qu'elle rappelle les enfants aux écoles...

Sociologie rurale chez les Australiens

A Towomba, dans Le Queensland, avait lieu le 7 juillet dernier le congrès annuel du National Catholic Rural Movement, institué par mandat de l'épiscopat australien comme organisme officiel d'action catholique. Son Exc. l'évêque de Wagga-Wagga, directeur épiscopal du mouvement, présidait, et des délégués de toutes les régions de l'Australie étaient présents.

Les congrès ont lieu alternativement en des centres très éloignés l'un de l'autre. Ainsi Towomba est à presque 1.000 milles d'Adelaide, où eut lieu un des derniers congrès. Les réunions sont des plus intéressantes et l'on y discute de sujets aussi variés que les coopératives de consommation, le rôle de la femme au foyer rural, les caisses populaires, l'assurance mutuelle, les cours de vacances ou les associations de jeunesse agricole.

Le N.R.C.M. dispose de son propre organe de presse, un journal mensuel soigneusement rédigé et richement illustré contenant des articles sur les questions agricoles, les sujets d'intérêt féminin et sur la signification spirituelle du mouvement.

Le rouge pourpre sur nos élèves!

Quand vous vous mettez du rouge sur les lèvres ou les ongles, n'allez pas croire que vous faites là gestes tout à fait inédits. L'histoire des peuples les plus anciens raconte les mille industries de la femme, de tous les temps, pour augmenter ou diminuer sa beauté—suivant le cas—par les fards.

Le rouge pourpre fut toujours en grande faveur et les savants ont beaucoup cherché à découvrir le secret des Anciens qui obtenaient un rouge inégalable aujourd'hui. Les uns le croyaient extrait du règne végétal et d'autres du règne animal. La pourpre des Anciens, depuis 1856, se prépare chimiquement comme un dérivé du goudron de houille mais la cochenille reste le meilleur rouge à lèvres.

Et la cochenille d'où vient-elle? Jusqu'à la fin du XVII^e siècle, on ne savait du Kermès ou de la Cochenille si c'était un grain ou un animal; en 1694, la Hire fit connaître à l'Académie Royale des Sciences que l'écarlate ou Kermès est un animal.

Réaumur ramassant sur les côtes de France les coquillages qu'il suspectait être de même espèce que ceux dont les anciens tiraient la pourpre fut d'abord fort déçu de n'en pouvoir extraire qu'un liquide jaunâtre; mais s'étant essuyé les doigts sur ses manchettes, il vit bientôt avec ravissement les taches jaunes virer au vert, puis au violet et enfin à un fort beau pourpre. Son ravissement ne connut plus de bornes lorsqu'il eut constaté que ces taches ne disparaissaient pas au blanchissage. (Extrait d'un article de Jean Dufrenoy dans "Le Canada Français".)

Plus de cent personnes ont entendu M. Roger de Bellefeuille aux cours d'éducation populaire donnés à l'Université d'Ottawa. Le secrétaire général a traité avec beaucoup de savoir la complexe question de l'organisation agricole. Il a attiré l'attention des auditeurs sur la nécessité de ruraliser l'enfant dès les premières années d'école.

Les trois vertus

La foi, la charité et l'espérance
Le père, la mère et les enfants

Ma femme me l'a apportée la charité moi je lui ai donné la foi, nos enfants, voilà notre espoir.

L'homme, plus intellectuel, raisonne et "croit".

La femme qui vit par son cœur, aime et se donne.

Les enfants, cette petite graine d'homme, espèrent de toutes leurs forces dans la beauté de la vie que nous leur avons transmise.

L'homme, il a ses "raisons" pour croire. Il a lu, réfléchi, médité, expérimenté. Quand sa femme se laisse aller à un mouvement de son tempérament, il lui apporte le soutien des "raisons" de sa foi.

La femme aime et se donne, presque par instinct. Si son mari se décourage, elle ne lui apporte pas de raisons de reprendre courage mais elle lui apporte son café au lait dans son lit.

Les enfants espèrent que leur "bobo" guérira; espèrent qu'ils deviendront grands et forts, "comme papa et comme maman"; espèrent que la vie qu'ils découvriront avec un émerveillement sans cesse renouvelé ne leur apportera pas de déceptions et répondra pleinement à leur attente.

Seigneur, je ne saurais pas à quel degré Vous étiez présent au milieu de nous — par les trois vertus — que nous incarnons.

UN PAPA

(Extrait d'un journal agricole de France)

Une soirée au foyer

Un jour qu'il pleut et que la soirée s'annonce triste, bien triste, je me décide d'organiser un programme avec mes petites sœurs. Toutes les quatre animées du désir de me faire plaisir et armées d'une bonne volonté courrant à moi, et chacune m'expose son savoir en fait de chants, d'histoires ou de réalisations.

—Moi, je sais une pièce avec Rollande, s'écrie le bébé de dix ans.

J'ai appris plusieurs récitations à l'école, cette année, me déclare Rollande, les yeux pétillants de joie. Jeanne, la conventuelle, ne se laisse pas vaincre ainsi.

—Toutes les chansons que la religieuse m'a montrées, ça compte, tout cela.

Cécile, la jeune institutrice qui a tout écouté, constate que c'est maintenant à son tour de parler.

—Je me réserve, proclame-t-elle, l'honneur de débiter et de lire le programme. Cela vous va?

Les oui, de toutes parts, retentissent, et bien vite, l'horaire se trace. Voilà pour le moment.

Le soir frappe à la porte de notre demeure. Le beau temps est revenu. Le souper terminé, le grand frère veut désertir le nid pour rejoindre ses compagnons.

—Ne t'en va pas, lui dis-je, une belle surprise ce soir...

—Quelle est cette surprise, de la visite?

—Oh non! quelque chose de bien mieux; attends et tu verras!

Sans passer aucun de ses réflexions, Antonio s'assoit et attend bien patiemment "l'heure mystérieuse". Enfin, ça y est; tout le monde est là... tout est prêt!

Chacune évolue de son mieux et débite avec adresse son "riche savoir". Papa, maman et le grand-père interrompent le pro-

gramme soit pour raconter une histoire comique, soit pour demander une devinette spirituelle ou pour jouer un tour enfantin. Pas une seule minute ne se perd et le silence se respecte dans la salle.

L'horloge sonne dix heures quand se termine la clôture de notre première séance familiale. Les trois spectateurs enchantés applaudissent amicalement les cinq actrices. Tout le monde est heureux.

Voilà mon but réalisé: garder au nid familial tous les enfants en essayant de mille manières d'égayer ce nid. Je suis ravie de ce premier résultat. La prochaine fois, je me propose d'organiser un feu de camp où seront invités (Suite à la page vingt)

Pour PROTÉGER LES ENFANTS le laxatif choisi doit posséder ces propriétés!

Ex-Lax est réellement efficace—mais efficace sans violence. Il n'affaiblit pas, n'occasionne aucun dérangement interne ou effet désagréable.

—Il n'est pas trop fort!

Vous pouvez prendre Ex-Lax en toute confiance. Bien qu'il ait la saveur d'un bon chocolat, il produit invariablement l'effet désiré.

—Il n'est pas trop doux!

Ex-Lax est un laxatif qui évite les extrêmes. Il agit sans aucune violence, mais avec efficacité. En un mot, Ex-Lax vous offre

—le juste milieu!

EX-LAX Le laxatif choisi. Seulement 15c. ou 25c.

JE M'Y CONNAIS EN FAIT DE BON PAIN!

ET MOI, JE M'Y CONNAIS EN FAIT DE BONNE LEVURE!



Les ménagères avisées emploient la LEVURE ROYAL. Elle donne du pain plus léger, plus délicieux, à mie plus fine.

ENVELOPPÉE HERMÉTIQUEMENT POUR PLUS D'ACTIVITÉ



Service des

PATRONS

de la "Terre de Chez Nous"



Voilà ce qu'il faut !

PATRON 4647

par Anne Adams

Votre fillette sera heureuse de porter cet ensemble, qui ne requiert qu'une seule verge de matériel pour la grandeur 2 ans. Ce patron est facile à confectionner et convient bien aux fillettes.

Le patron No. 4647 est présenté pour les grandeurs 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8 et 10 ans. La grandeur 2 ans requiert 1 verge d'un tissu de 39 pouces pour le "jumper" et le "jacket" et pour la blouse $\frac{3}{4}$ de verge d'un tissu de 35 pouces.

Jacket and Jumper... one yard 39"



Pour obtenir les patrons de "La Terre de Chez Nous" adressez 25 cents (taxe incluse). Mentionnez lisiblement nom, adresse, taille et numéro du patron. Evitez les erreurs, ces patrons ne sont pas échangeables. Instructions en anglais.

Vu les conditions actuelles, la livraison des patrons pourra être retardée de quelques jours.



Toujours pratique

PATRON 4654

par Anne Adams

Voilà un "deux-pièces" qui charmera tous les regards. Une jeune demoiselle peut très bien confectionner, sans aucune difficulté, ce joli costume. Ce patron convient à toutes les tailles.

Le patron No. 4654 est présenté pour les jeunes demoiselles seulement dans les grandeurs 11, 13, 15, et 17 ans. La taille 13 ans requiert $2\frac{3}{4}$ verges d'un tissu de 39 pouces.

Pour obtenir les patrons de "La Terre de Chez Nous" adressez 25 cents (taxe incluse). Mentionnez lisiblement nom, adresse, taille et numéro du patron. Evitez les erreurs, ces patrons ne sont pas échangeables. Instructions en anglais.

Vu les conditions actuelles, la livraison des patrons pourra être retardée de quelques jours.

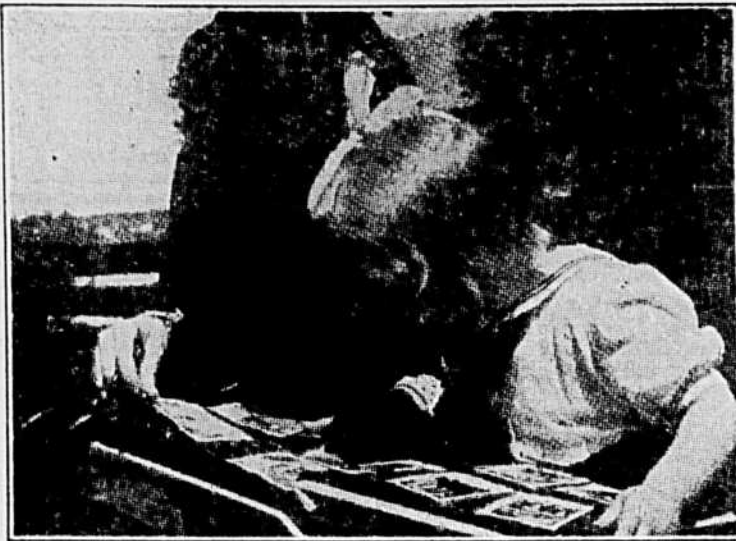
ADRESSEZ TOUJOURS toutes vos COMMANDES au

Service des Patrons

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger

Montréal



Il faudra retourner à l'école. En ses derniers jours de congé, Monique repasse les photographies de vacances qu'elle a soigneusement classées.

Congrès de l'U.C.F. dans Sherbrooke

Quarante-cinq cercles y prendront part. — Invitation générale.

C'est le 23 septembre qu'aura lieu le premier congrès diocésain de l'U.C.F. Ce sera le premier anniversaire de la fondation de l'Union diocésaine. En juin dernier nous comptions 14 cercles affiliés. Nous en aurons 45 en septembre prochain. C'est donc dire que la croissance a été rapide. De plus une dizaine de groupements au moins sont en préparation immédiate, et dans presque toutes les paroisses des groupes se préparent.

Le congrès diocésain nous permettra de nous rendre compte de notre puissance et mieux prendre en main nos responsabilités. Nous avons beaucoup de travail d'éducation de fait mais il en reste encore à faire. Nos services de cours sont très appréciés; il s'agit de les multiplier et de les perfectionner. L'occasion sera belle de donner les suggestions utiles à cette fin.

Nous fonderons notre syndicat d'artisanat. Ce projet est à l'étude depuis plus d'un an. Déjà quelques cercles ont payé leur

part sociale. Nous espérons que les conditions s'amélioreront avant longtemps et permettront à notre syndicat de se développer normalement.

Il sera aussi question d'une assurance mutuelle pour le matériel des cercles. Pourquoi n'aurions-nous pas notre propre assurance? C'est encore le moyen le plus économique de nous protéger nous-mêmes.

Nous étudierons également les résolutions proposées par les cercles. Autant de moyens de faire connaître ce que l'on attend de l'Union diocésaine, de l'Union centrale et de nos gouvernants pour l'amélioration de notre situation.

Pour toutes ces raisons il ne faut pas manquer le congrès diocésain. A la réunion de septembre on choisira les délégués dans tous les cercles si ce n'est déjà fait. Mais le congrès n'est pas seulement pour les délégués. C'est une grande réunion de famille, une excellente occasion de se renseigner et de se récréer.

Bureau de direction de St-Hyacinthe

A la suite du congrès de l'U.C.F. tenu le 12 août

On a tenu, le 12 août dernier, le premier congrès de l'U.C.F. de St-Hyacinthe, sous le patronage de Son Excellence Mgr. Arthur Douville, évêque de St-Hyacinthe, et on a fondé l'union diocésaine. Les membres du bureau de direction sont les suivants: présidente, Mme Eugène Paré, de St-Hélène, (Bagot); vice-présidente, Mme Ernest

Benoit, de St-Nazaire, (Bagot); directrices, Mmes Ernest Lecompte, de St-Sébastien, (Iberville), Sylvanie Lussier, de Ste-Cécile de Milton, Victor Marchessault, de St-Antoine de Verchères, Arthur Cordeau, de St-Pie de Bagot et Armand Goyette, de Ste-Cécile de Milton. Mme Adrien Girouard occupe le poste de secrétaire diocésaine.

Semaine sociale de St-Hyacinthe

Comment la jeunesse canadienne-française répond-elle à l'idéal qui lui a été tracé? Quel est son esprit actuel, ses aspirations? Et aussi sa situation matérielle, ses besoins, ses exigences? Ces données s'imposent dans une semaine sur la Jeunesse. Mais pour y répondre avec quelque précision, il faut considérer les jeunes d'après leurs groupements sociaux, tels que les classes par exemple, l'Action catholique. Enquête importante et délicate qui doit être conduite par des gens du milieu, mais avec une grande objectivité et cette justesse de coup d'oeil que donnent le contact avec la vie, l'expérience des hommes. La Commission des semaines sociales a confié ce travail: pour la jeunesse étudiante et bourgeoise, à M. Jacques Perrault, professeur à l'Université de Montréal; pour la jeunesse ouvrière, à M. Fernand Jolicoeur, secrétaire des syndicats ouvriers et des mouvements d'Action catholique du diocèse de Joliette, délégué l'an dernier à Londres au Congrès international de la Jeunesse; pour la jeunesse agricole, à M. Dominique Beaudin, directeur de la Terre de chez nous, organe de l'Union Catholique des Cultivateurs.

Record de blé

D'après la dernière évaluation, basée sur les conditions au 15 juillet, la production de blé aux Etats-Unis en 1946 sera de 1,132,075,000 boisseaux, soit un nouveau record, et environ neuf millions de boisseaux de plus que le record établi en 1945.

REHAUSSEZ VOS REPAS AVEC DES BRIOCHES



BRIOCHES 'MAGIC' A LA MARMELADE D'ORANGE

2 tasses farine tamisée 1 oeuf
1 c. à thé sel 1/2 tasse lait
4 c. à soupe shortening 1/2 tasse marmelade d'orange
4 c. à thé Poudre à Pâte 'Magic'

Tamisez ensemble les ingrédients secs. Incorporez le shortening et mélangez bien. Battez légèrement l'oeuf dans une tasse-mesure; ajoutez lait et marmelade, remplissant la tasse aux 3/4, puis ajoutez au premier mélange. Abaissez à environ 1/2 pouce d'épaisseur; découpez avec emporte-pièce enfantine. Mettez sur chaque brioche un peu de marmelade et cuisez à four chaud (425°F.) environ 15 minutes. Donne 16 brioches.



'MAGIC' POUR UNE SAVEUR SAISISSANTE!

★ CHAQUE JEUDI SOIR le programme de la jeunesse canadienne-française est présenté sur les ondes!

★ LES TALENTS DE CHEZ NOUS

★ offert par la Farine Robin Hood pour une deuxième année

★ Aidez à découvrir de nouveaux talents pour le théâtre ou la radio

★ André Durieux et son orchestre Roger Baulu - Marcel Sylva

★ Le jeudi à 8.00 p.m. à Radio-Canada

Si vous croyez n'avoir pas besoin de l'U.C.C., songez que l'U.C.C. a besoin de vous...



MOUTARDE Condor

celle qu'on essaie d'imiter depuis un demi siècle!



Poudre à pâte Epices et Essences culinaires BOUDRIAS FRERES Lée MONTREAL

Pour enrayer la paralysie infantile

En raison de l'extension de la paralysie infantile, les médecins donnent toute une série de conseils appropriés sur les précautions à prendre pour prévenir cette maladie ou pour l'enrayer là où elle a fait son apparition. Ces conseils s'adressent surtout aux parents et peuvent se résumer comme suit:

SYMPTÔMES: Si une personne (particulièrement un enfant) souffre du plus léger malaise et a un des symptômes suivants: mal de tête, douleurs dans le dos, fièvre, raideur du cou, vomissement ou troubles gastro-intestinaux.

- 1—Repos immédiat au lit.
- 2—Avertir immédiatement un médecin, afin qu'il puisse établir un diagnostic, avant que la paralysie ne se produise.
- 3—Avertir immédiatement le service de la santé, d'aucun cas de poliomyélite, afin que la surveillance soit exercée.
- 4—Tous cas de poliomyélite doit être hospitalisé immédiatement pour recevoir les soins nécessaires.

PRECAUTIONS A PRENDRE

- 1—Évitez les foules et les endroits publics; gardez les enfants à la maison.
- 2—N'amenez pas des enfants où il y a une personne malade; ne permettez pas à des enfants d'entrer dans votre maison s'il y a une personne malade chez vous.

- 3—Ne voyagez pas avec des enfants.
- 4—Vivez au grand air autant que possible; dans votre maison, levez les stores, ouvrez les fenêtres et laissez pénétrer le soleil.
- 5—Si vous vous servez d'eau de source douteuse ou inconnue, faites bouillir.
- 6—Buvez du lait pasteurisé seulement; si vous ne pouvez avoir que du lait non-pasteurisé, faites bouillir.
- 7—Prenez grand soin du lait pasteurisé ou du lait bouilli ou de l'eau; conservez-les froids et à l'abri des mouches et de la poussière.
- 8—Ne vous baignez pas dans l'eau polluée.
- 9—Lavez soigneusement avec de l'eau bouillante, tous fruits ou légumes qui doivent être mangés crus.
- 10—Déposez les vidanges dans une boîte métallique, les désinfectant avec de l'eau de javelle.
- 11—Soyez bien propre.
- 12—Tuez les mouches, maringouins, et insectes; nettoyez-en la maison.
- 13—Époussetez les meubles avec un linge humide.
- 14—Balayez de préférence avec une balayeuse électrique ou mécanique, ou bien en vous servant d'une poudre spéciale ou des morceaux de papier humide, afin d'éviter la poussière.



Mlle JEANNE DAIGLE, de St-Hyacinthe, collaboratrice à notre revue "Le Foyer rural", à qui Radio-Canada vient de confier une série de cours au programme Radio-College.

Chez les conférenciers de Radio-College

Mademoiselle Jeanne Daigle, Membre de la Société des Écrivains Canadiens vient de se voir octroyer par Radio-College, un des organismes les plus importants de Radio-Canada, une série de programmes qui seront irradiés tous les mardis, sur le réseau de Radio-Canada à partir du 15 octobre prochain.

Auteur apprécié de nombreux sketches radiophoniques, mademoiselle Jeanne Daigle a déjà publié d'intéressants volumes pour enfants et en publiera deux autres prochainement. Ils auront pour titres: CAQUETS CHAMPETRES et QUAND LES ANIMAUX PARLENT.

Ceux de nos lecteurs que les émissions de Radio-College intéressent ou qui aimeraient être plus particulièrement informés de celles dues à la plume de notre collaboratrice au Foyer Rural, n'ont qu'à s'adresser à Radio-College, Radio-Canada, Montréal, pour obtenir l'horaire détaillé de ces émissions, envoyé gratuitement à toute personne qui en fait la demande.

Les communistes à la radio

Rares sont les hommes assez sages pour profiter des leçons de la vie. Il y a quelques années des patriotes clairvoyants ont dénoncé le péril communiste. Les plus hautes autorités religieuses les ont appuyés. Il s'est trouvé des députés pour réclamer en Chambre l'interdiction de toute propagande communiste et même la mise hors la loi du Parti. Le

Aperçu général sur la situation religieuse au pays de Haïti

Ce qu'en dit un missionnaire canadien-français. — Population bien disposée, mais qui a besoin d'aide.

L'ancienne île San Salvador, première terre américaine découverte par Christophe Colomb, est divisée aujourd'hui entre la République Dominicaine et la République d'Haïti. Au Canada, on a davantage entendu parler de cette dernière. Là vit un peuple de langue française et qui se dit officiellement catholique. Le lecteur ne manquera pas de l'intéresser à ce texte qui résume la situation religieuse en cette île des Antilles. Il se souviendra, d'ailleurs, qu'il y a là-bas des missionnaires canadiens-français.

Haïti n'est pas officiellement un pays de missions. En 1864, le pape envoya un évêque américain comme délégué apostolique et les Haïtiens exigèrent un Concordat, tout comme celui de Napoléon, avec le Saint-Siège. D'après les termes de ce contrat le président de la République a même le droit de nommer les évêques. Aussi arrive-t-il que, pour cette raison, les prêtres séculiers et réguliers, tout aussi bien que les religieux et les religieuses, ne reçoivent aucune subvention de la Propagation de la Foi.

Il n'en reste pas moins vrai qu'Haïti, cette république insulaire des Antilles avec une population noire de 4.500.000 habitants, reste un champ difficile à l'apostolat des missionnaires dont le nombre est restreint. Ils doivent accomplir leur travail dans des conditions extrêmement malheureuses.

Rongés de superstitions

Les Haïtiens, on le sait déjà, sont les descendants des Noirs africains que les planteurs espagnols et français ont arrachés d'Afrique vers les quinzième et seizième siècles.

Ils ont conservé toutes leurs superstitions. S'il est passé dans leurs mœurs de porter tous leurs enfants au baptême, c'est dans la plupart des cas l'unique occasion que le Haïtien a des contacts avec le prêtre. Ils sont chrétiens par l'eau régénératrice du baptême, mais ils ne sont pas catholiques.

Le gouvernement fédéral se refusa à toute intervention. Il fallut la guerre pour lui forcer la main. Mais avec la paix ces activités subversives ont repris.

On espérait que l'enquête sur l'espionnage russe ouvrirait les yeux des plus aveugles. Les émissions que Radio-Canada vient d'accorder aux chefs du Parti communiste prouvent qu'il n'en est rien. C'est la liberté pour les fauteurs de désordre et les saboteurs de nos institutions qui l'emporte. Interrogé en Chambre, le ministre de la Justice a décliné toute responsabilité: Radio-Canada relève d'une commission indépendante. Mais si un fasciste notoire obtenait de Radio-Canada l'autorisation de parler en faveur de ses idées, le gouvernement, invoquant le même principe, resterait-il impassible?

Une élite cultivée

Très intelligents, ils n'ont pas eu l'avantage, pour la plupart, de s'instruire. Seule l'élite des grandes villes possède une grande culture qu'elle a même assez souvent été puiser en France, mais tous gardent la fierté et un esprit marqué d'indépendance. Ce n'est pas une race pure: les planteurs espagnols et français n'étaient pas toujours vertueux et ethnologiquement parlant on pourrait affirmer que chez les Haïtiens il y a beaucoup de sang espagnol et français. C'est ce qui explique que l'on trouve chez eux les couleurs les plus variées.

Primitifs et rudimentaires

Tout est primitif et rudimentaire dans l'île où l'abbé Farley Foisy se dépense depuis 1933. La difficulté des communications est insurmontable; il n'y a qu'une route qui va de la capitale (Port-au-Prince) aux moindres petits hameaux cette route n'est pas pavée et les meilleurs automobiles sont incapables de grande vitesse d'autant plus que les rivières peu profondes ne sont pas reliées par des ponts et l'on doit traverser dans l'eau.

Les habitations disséminées dans les hameaux sur les flancs des montagnes et des collines n'ont rien de luxueux non plus. Elles sont ordinairement faites de pierre et de chaux et recouvertes de paille.

Les églises de Haïti

Les églises sont construites un peu de cette façon, mais il arrive souvent qu'à l'intérieur on se serve du bois des boîtes dans lesquelles arrivent vêtements et vivres qui sont distribués en Haïti à ces populations pauvres. Seul, apparemment, le toit des églises diffère. Il est fait de tôle. Quant à la nourriture, il faut aux missionnaires et aux commerçants blancs, des vivres de leurs pays qu'ils réussissent à obtenir périodiquement; autrement, ils ne pourraient survivre. De plus, ils doivent périodiquement aussi retourner dans leurs pays et fuir ce climat tropical.

Premiers missionnaires

Les premiers missionnaires étaient des religieux jésuites, dominicains et franciscains. Ils furent chassés pendant la révolution, et c'est plus tard que des prêtres séculiers, venus volontairement de Bretagne, pour la plupart, et quelques autres de Belgique, commencèrent leur apostolat, sans même avoir de chefs ecclésiastiques.

Aujourd'hui, on trouve dans l'île d'Haïti une organisation ecclésiastique régulière avec des communautés religieuses dont un nombre de chefs de Pères Oblats, de Lowell, Mass., de même qu'un évêque de cette province oblate, Monseigneur Collignon, sur le siège apostolique des Cayes.

Les Soeurs Grises de Saint-Hyacinthe ont accepté de se rendre en Haïti en 1943.

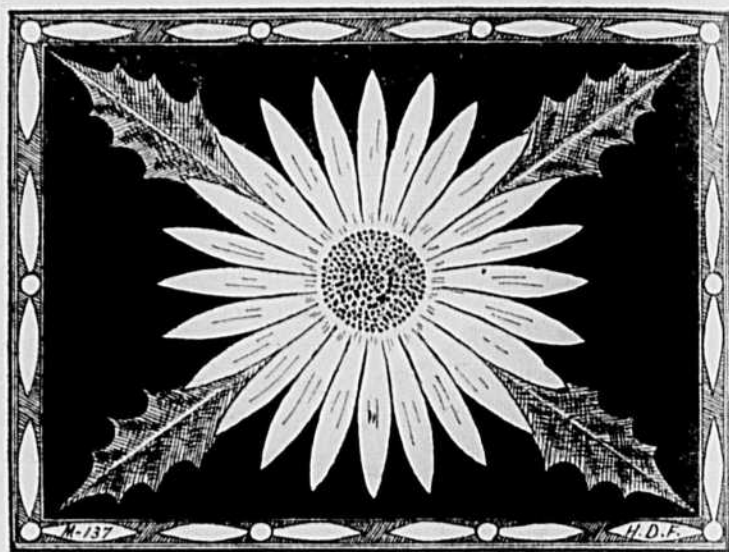
Grandeur de la tâche
L'abbé Georges Farley Foisy et
(Suite à la page 22)

Le Service des

Arts féminins

de la Terre de Chez Nous

Le joli modèle



No. M 137 — Voici, mesdames, un modèle facile et très simple. Ce motif convient non seulement à un tapis, mais aussi à un coussin carré ou rectangulaire. Sous l'une ou l'autre de ces formes, il peut être croché ou fait avec des appliques brodées. Toutes les instructions accompagnent le patron. Modèle pour tapis (grandeur 20 x 35 pouces) prix 25 cents. Détails des couleurs y compris. Modèle pour coussin (rond, carré et rectangulaire) prix 20 cents. Les deux patrons de tapis et de coussins, prix spécial 35 cents. Papier carbone pour tracer 15 cents. La taxe de 2% en plus. Pas de C.O.D.

Un recueil sur l'artisanat

Il existe déjà un certain nombre de cahiers de patrons. Cependant, les fermières savent jusqu'à quel point leur nombre est insuffisant. Aussi est-ce pour combler une lacune et répondre à la demande générale que le Service des Arts féminins a décidé de publier son propre recueil de patrons et de modèles. Il n'est pas douteux que ce sera un service rendu à un grand nombre. Le recueil des Arts féminins contient au delà de 200 patrons. A celle qui le possède, il ne reste que l'embarras du choix.

Faites-vous des travaux manuels? Si oui, demandez immédiatement le RECUEIL du Service des Arts féminins. Une brochure de 56 pages contenant plus de 200 patrons illustrés pour broderie, tricot, crochet, peinture, cuir repoussé et pyrogravure. Les principaux sont: tapis, pièces murales, couvre-pieds, coussins, layette de bébés, nappes, service à lunch, tabliers, parures de chambre, serviettes, sacs de toutes sortes, etc. Décorations d'intérieur et suggestions artisanales. De plus, de nombreux patrons pour articles en bois à découper.

Prix de ce recueil: 75 cents

On s'adresse au Service des Arts féminins

Adressez vos commandes

Au Service des Arts Féminins

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger, Montréal, P.Q.

Les sucriers font un pèlerinage

Au sanctuaire de Sainte-Anne de Stukely sous la direction de l'hon. Cyrille Vaillancourt, leur gérant.

Plusieurs centaines de membres de l'Association des Producteurs de sucre d'érable de Québec, sous la direction de leur gérant, l'hon. Cyrille Vaillancourt, se sont rendus, dimanche le 11 août, en pèlerinage à Ste-Anne-de-Stukely. Les directeurs étaient présents.

La messe solennelle fut chantée sur la montagne, au calvaire, par Mgr O.-Z. Letendre, p.a., v.g. Il était assisté du R.P. Plourde comme diacre et de l'abbé Marcoux, ecclésiastique, comme sous-diacre. Le sermon de circonstance fut donné par le Père Plourde, c.s.s., de Sherbrooke.

Après le diner eut lieu l'assemblée régulière de l'Association. Vers deux heures et demie, la foule encore très nombreuse se réunit auprès de la grotte de la Ste-Famille, située vers la droite du sanctuaire.

M. le président G. Lamontagne, invité par M. J.-B. Dorais, dévoila la plaque de marbre et tous purent lire l'inscription suivante: "Don des Producteurs de sucre d'érable de Québec en hommage à la bonne sainte Anne, le 11 août 1946".

M. J.-B. Dorais invita alors M. le curé à dire un mot. Ce dernier fut bref, mais sut dire en peu de mots sa reconnaissance aux sucriers pour le don si généreux qu'ils ont fait au Sanctuaire de Ste-Anne.

Puis ce fut au tour de l'honorable Cyrille Vaillancourt d'adresser la parole. Son discours si éloquent et si plein d'oraison fut chaudement applaudi.

La foule se dirigea ensuite vers la chapelle de Ste-Anne où l'on fit vénérer la relique. L'on descendit ensuite en procession à l'église pour la bénédiction du Très Saint Sacrement.

Ce fut une journée inoubliable. Nous prions Dieu de nous ramener, dans un avenir prochain, nos vaillants sucriers et leurs amis.

Dimanche, le 18 août, nous avons eu le plaisir de recevoir en pèlerinage la J.O.C. de Waterloo. Dimanche prochain, le 25, un groupe imposant de pèlerins de la paroisse de Notre-Dame de Granby viendra en pèlerinage à Ste-Anne. Vous êtes tous invités à vous joindre à eux. On fera le Chemin de la Croix à trois heures dans la montagne.

Chers lecteurs, avez-vous déjà visité le sanctuaire de Ste-Anne-de-Stukely? Si non, venez sans tarder. Le sanctuaire est ouvert tous les jours et la bonne sainte Anne vous attend.

Le Gardien du Sanctuaire.

Congrès de pomologie

Plus de 500 personnes ont pris part dernièrement à la réunion annuelle de la Société de Pomologie de Québec en visitant les vergers de MM. Lucien Fontaine et Arthur V. Gadbois, à St-Hilaire et à Rougemont respectivement. On remarquait la présence, à cette réunion, de nombreux représentants des communautés religieuses, de MM. Omer Roy, du ministère provincial de l'Agriculture, et André Beaulieu, du ministère fédéral, qui ont pris la parole ainsi que le Dr W. Mills, de l'université Cornell, Hill et C.-E. Petch, des Fermes expérimentales d'Ottawa. La réunion était sous la présidence de M. Roswell Thomson.

Une maison-mère à Saint-Pascal

En vertu d'une décision du chapitre général de la communauté des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, l'Institut Chanoine Beauder de St-Pascal de Kamouraska, qui a joué un rôle de pionnier dans l'enseignement des arts domestiques, est devenu la maison-mère provinciale de cette communauté. La R. S. Saint-Jean-Baptiste a été nommée Provinciale de l'Institut et vient d'entrer en fonctions à St-Pascal.

CALENDRIER DES COUPONS DE RATIONNEMENT DU CONSOMMATEUR

SEPTEMBRE

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEUDI	VEN.	SAM.
1	2	3	4	5 COUPON DE BEURRE R20 COUPON DE VIANDE Q3 Valables	6	7
8	9	10	11	12 COUPON DE BEURRE R21 COUPON DE VIANDE Q4 Valables	13	14
15	16	17	18	19 SUCRE-CONSERVES S26 à S30 COUPON DE VIANDE M51 Valables	20	21
22	23	24	25	26 COUPON DE BEURRE B26 COUPON DE VIANDE M52 Valables	27	28
29	30	On distribuera le nouveau Carnet de rationnement du 9 au 16 septembre				

Cultivateurs à l'Institut d'Oka

Le Syndicat de l'U.C.C. de Napierville donne à ses membres une belle leçon de choses.

Mercredi, le 14 août, avait lieu le voyage à Oka, organisé par le Syndicat de l'U.C.C. de Napierville. Au delà de cinquante personnes, hommes et femmes, y prenaient part. Le notaire J.-E. Dupont et son fils, de Napierville, profitèrent de l'occasion et se joignirent au groupe. Deux Pères Trappistes, délégués par le Père Directeur, nous guidèrent au cours de l'avant-midi, pour la visite de l'Institut agricole. On vit d'abord la chapelle, l'amphithéâtre, le laboratoire de chimie des sols, la salle de lecture, etc.

Après le diner, pris en plein air, on se rendait au village d'Oka, pour revenir, vers une heure trente, au point de départ. On nous conduisit alors aux vastes poulaillers, où l'on garde la poule "Chanteclerc", et à la faisanerie. Ensuite, un Père fit faire la visite de la ferme aux hommes, pendant que l'autre Père faisait voir aux dames, la chapelle du monastère, puis la maison des Retraites fermées, où on se procura quantité d'objets de piété.

On put voir aussi le premier monastère que l'on conserve comme souvenir. Enfin on fit le tour des parterres qui sont d'une incomparable beauté. Chacun retourna à son foyer au cours de la soirée, emportant un inoubliable souvenir de cette agréable journée.

Georges-E. SMITH, secrétaire.



Un solide bras d'habitant, c'est fort! Mais dix bras solides qui besognent ensemble, c'est beaucoup plus puissant encore. L'union des bras guidés par un cerveau éclairé fait la force bienfaisante. A l'U.C.C., chaque cultivateur doit fournir un soutien de son bras, les lumières de son intelligence et l'ardeur d'un cœur épris du bien commun.

Bénédiction de la Coopérative des Produits laitiers de Saint-Robert

Plusieurs centaines de personnes présentes à cette cérémonie qui eut lieu dimanche, le 28 août. — L'hon. Laurent Barré, MM. J.-B. Lemoine, J.-B. Millette et Ernest Benoit parmi les orateurs.

Dimanche, le 28 juillet, à deux heures et demie avait lieu la bénédiction de la Coopérative de produits laitiers de St-Robert. Plusieurs centaines de personnes étaient présentes à la fête. Nous avions l'honneur d'avoir au milieu de nous, à cette occasion, de distingués visiteurs qui, par leur participation à la cérémonie, en ont rehaussé l'éclat. Signalons, parmi ces visiteurs, la présence de l'hon. Ministre de l'Agriculture, M. Laurent Barré, M. J.-B. Millette, agronome de notre région, M. Ernest Benoit, secrétaire diocésain de l'U.C.C., M. E. Ostiguy, ancien président diocésain de l'U.C.C., M. J.-B. Lemoine, président diocésain de l'U.C.C. et cultivateur de notre paroisse, agissant comme maître de cérémonie.

M. le curé J.-E. Larocque expliqua d'abord le sens de cette cérémonie de bénédiction et encouragea ses paroissiens à toujours demander l'aide du bon Dieu pour leurs entreprises. Il procéda ensuite à la bénédiction de l'édifice, qui fut suivie de quelques discours démontrant les bienfaits et les avantages d'une saine coopération.

M. J.-B. Lemoine

M. J.-B. Lemoine présenta les visiteurs à la foule et souligna avec regret l'absence de M. l'abbé A. Beauregard, ancien vicaire de St-Robert, qui fut le pionnier de l'oeuvre dans la paroisse. Nous l'avons vu, dit-il, quand il y avait peines et difficultés, mais aujourd'hui, alors que nous n'avons qu'à nous réjouir de l'oeuvre accomplie, il se tient à l'écart, comme nous nous en donnons tout le mérite. Il félicita et encouragea tous ceux qui mirent la main à la besogne. Il exposa tous les avantages de la coopération, énuméra les dangers que le cultivateur doit prévoir pour l'avenir et dit comment l'U.C.C. entend venir en aide à la classe agricole.

M. J.-B. Millette

M. Millette, agronome régional, prit la parole pour dire toute sa fierté d'avoir eu à participer à la belle oeuvre qu'est la coopérative de St-Robert. Il expliqua ce qu'est le mouvement coopératif et ce qu'on doit en attendre. Il s'agit, dit-il, de faire fructifier tous les éléments qui peuvent porter des fruits. Et c'est la coopération qui a permis aux cultivateurs de produire du fromage capable de rivaliser avec tous les autres sur le marché.

L'hon. Laurent Barré

Les applaudissements de la foule saluèrent l'honorable M. Barré, lorsque celui-ci s'avança pour adresser la parole. "La bénédiction est un geste, dit-il, marquant que nous sommes les successeurs de ceux qui savaient qu'au-dessus des valeurs temporelles, il y a les valeurs spirituelles. La coopération c'est l'action commune de gens ayant des besoins semblables, qui réunissent leurs faiblesses individuelles pour se donner ce qu'ils ne pourraient

pas avoir isolément. Le cultivateur doit évoluer comme tous les autres et cette évolution demande l'entraide mutuelle".

Après avoir dit comment, toute sa vie, il a travaillé pour la classe agricole, tant dans l'U.C.C. que dans le mouvement coopératif, il insista sur ce qu'il entend faire aujourd'hui comme Ministre de l'Agriculture. Ce qu'il a de mieux à offrir aux cultivateurs actuellement, c'est la coopération, c'est la coopération. Pour qu'une coopérative progresse, il faut que, dans la paroisse, il y ait de la place pour un tel établissement, il faut que les paroissiens soient animés de l'esprit coopératif, qui est une moyenne, qui est à mi-chemin entre l'égoïsme pur et la charité pure. La coopération n'est pas une question d'argent, mais de service.

Rester nous-mêmes

De la coopération entre les individus d'une même paroisse, l'orateur monte jusqu'à la coopération entre les deux grands groupes qui forment notre pays. Nous devons, dit-il, apporter notre part au développement de notre pays, mais la meilleure façon de le faire, c'est de rester ce que nous ont fait nos ancêtres, c'est de conserver nos droits et nos institutions. Il termine en disant qu'il y a beaucoup à faire dans la province de Québec, et il offre ses services à tous les cultivateurs.

M. Ernest Benoit, secrétaire diocésain de l'U.C.C., après avoir félicité tous ceux qui ont réussi cette entreprise, mit les gens en garde contre ceux qui, même au sein des coopératives, travaillent contre elles. Il rappelle ensuite ce qu'est et ce que doit être la véritable coopération.

M. J.-B. Lemoine termina l'assemblée en remerciant tous ceux qui ont contribué au succès de cette belle fête.

La direction.

Autres cercles devenus syndicats

La transformation se continue à bonne allure dans toutes les régions de la province.

A mesure que s'approchent le congrès général de l'U.C.C. et la fin de l'exercice financier, la transformation des cercles en syndicats professionnels progresse plus rapidement. Chaque semaine la Gazette Officielle de Québec en apporte une abondante moisson. Celle du 24 août mentionne à elle seule une douzaine de nouvelles incorporations. Les nouveaux syndicats de l'U.C.C. sont ceux de Chicoutimi, Duparquet, East-Hereford, Notre-Dame de Bonsecours, Piopolis, Ripon, Rock-Forest, St-Augustin de Woburn, St-Ferdinand, St-François de Sales, St-Joseph de Ham-Sud et Yamaska. L'incorporation des cercles en syndicats n'est qu'une formalité, mais une formalité qui a son importance si l'on veut jouir des avantages de la reconnaissance légale. A la fin de la présente année, il ne devrait plus exister un seul cercle non reconnu par la loi des syndicats professionnels. Qu'on se hâte, car il n'y a pas un instant à perdre si l'on veut que tout soit un fait accompli avant la Saint-Sylvestre.

Une cérémonie d'intronisation

Son Excellence Mgr Georges Courchesne, archevêque de Rimouski, a présidé à l'intronisation de l'évêque de Baie-Comeau, Son Excellence Mgr Napoléon Labrie, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée dernièrement dans cette ville de la Côte nord. Au cours de la réception qui suivit la cérémonie, le colonel Robert McCormick, du "Chicago Tribune", a parlé en français. Il rappela les débuts assez récents de cette colonie qui devait devenir un diocèse catholique autonome et ajouta que c'est l'église de Shelter-Bay qui consacra la permanence de la colonie.

SOULAGEMENT
Sur et Rapide
DU SIMPLE
MAL DE TÊTE
ASPIRIN
NOUVEAUX BAS PRIX
12 comprimés... 18c
24 comprimés... 29c
100 comprimés... 79c

LE VÉRITABLE "ASPIRIN" EST MARQUÉ DE CETTE FAÇON

EVITEZ LES LAXATIFS!

Restez régulier... naturellement!

Kellogg's ALL-BRAN
FOR CONSTIPATION



Allocution de S. Exc. Mgr Marie-Antoine Roy au Congrès de l'Association acadienne d'Education

Congrès tenu à Bathurst les 29 et 30 juillet.

Au cours du congrès de l'Association acadienne d'Education tenu à Bathurst les 29 et 30 juillet dernier, Son Excellence Mgr Marie-Antoine Roy, o.f.m., évêque d'Edmundston, a prononcé un magistral exposé de principes sur les droits et devoirs des parents de l'Eglise et de l'Etat en matière d'éducation. Voici le texte intégral de l'allocution de Son Excellence Mgr Roy:

Depuis bientôt deux jours, une équipe de théoriciens et de praticiens étudie, à la lumière conjuguée de l'histoire et du droit, le statut actuel de l'évolution souhaitée de l'éducation en cette province. On n'a pas que jaloné les grandes étapes d'hier, on a aussi fixé en une clarté directrice, les objectifs de demain. Ce déroulement d'un passé chargé de luttes et de sacrifices et cette perspective d'un avenir que nous espérons meilleur jettent une lumière crue sur l'explicable hiatus entre ce qui devrait être et ce qui est, entre la position exigée par le droit et la situation imposée par les faits. Il s'en dégage une unanime réprobation d'une carence prolongée que la justice élémentaire se doit de combler sans retard.

Faire le point

Le moment est venu de faire le point, comme disent les navigateurs, c'est-à-dire, de jeter un coup d'oeil rétrospectif sur le chemin péniblement parcouru et d'anticiper avec espoir la route qui reste à parcourir. Avant toute autre considération, demandons-nous avec Foch: "De quoi s'agit-il?"

Puisque les bons comptes font les bons amis, n'hésitons pas à répondre que, pour nous, il ne s'agit rien de moins que de rompre avec un état de compression qui a une forte ressemblance avec l'esclavage du paria, de démissionner une bonne fois de l'humiliante attitude d'étranger indésirable ou de parent pauvre, surtout de reconquérir pacifiquement mais fermement la reconnaissance légale, le respect intégral et le libre usage de nos droits scolaires. Nous savons très bien ce que nous avons à faire pour promouvoir l'éducation; nous n'attendons que la chance de pouvoir le faire.

Ni illégalité, ni privilège

Pour conjurer toute méprise qui donnerait le frisson, nous déclarons sans ambages que nous ne solliciterons jamais ni illégalité, ni privilège, encore moins de cadeaux de Grecs. Le passé ne nous ayant pas habitués aux traitements de faveur, nous n'avons pas l'instinct d'accapement et nous n'entretenons aucune ambition de tyrannique domination. Par formation autant que par atavisme, nous abhorrons toute forme de dictature et nous subissons mal le régime de tutelle. Par contre, nous demandons qu'on brise l'encerclement arbitraire qui a jusqu'ici limité notre épanouissement normal, qu'on ne restreigne par aucun procédé oppressif, notre droit et notre besoin de demeurer nous-mêmes, qu'on abandonne l'espoir de nous assimiler, car nous sommes fermement résolus de demeurer "indigestibles", enfin qu'on nous laisse poursuivre la destinée religieuse et nationale qui nous a été assignée dans le plan providentiel. En somme, nous voulons qu'on nous laisse la paix dans la même mesure que nous la laissons aux autres.

Catholiques et français

Sans bravade comme sans honte, nous aimons nous appeler que nous sommes catholiques et français. Nous l'avons été hier, en dépit de tout ce qu'il nous en a coûté. Nous le sommes aujourd'hui, avec un surcroît de légitime fierté. Nous le demeurerons demain, tal-

lût-il déplaire aux hommes pour être certains de ne pas déplaire à Dieu. Un mandat nous a été confié par la Divine Providence; nous n'avons pas le droit de l'ignorer, encore moins de nous en évader. Notre conscience collective est liée par l'obligation de la défendre contre tous les assauts, de quelque côté et sous quelque forme qu'ils viennent, puis d'en poursuivre indéfectiblement l'exécution dans un climat de justice et de charité. Rien ni personne ne nous empêchera de suivre cette trajectoire. Que d'autres s'instal-



Son Excellence Mgr Marie-Antoine Roy, évêque d'Edmundston, N.B., dont on peut lire, en cette même page, la très remarquable allocution prononcée au cours du congrès d'Education du Nouveau-Brunswick tenu récemment à Bathurst.

lent dans une voie parallèle, nous n'en serons ni marris ni inquiets, dès lors qu'ils respecteront leurs frontières et cultiveront les mêmes intentions. Dieu n'a pas varié ce qu'on a maladroïtement appelé les "accidents de naissance" pour le malin plaisir de diviser les hommes, ni pour les amener les uns contre les autres dans une mêlée dont le plus fort sortirait vainqueur, mais pour multiplier les preuves de sa sagesse et les sources de sa gloire.

C'est dans cette perspective que doit être considérée l'éducation. Il ne faut jamais oublier qu'elle est une entreprise divine, mais exécutée par des collaborateurs humains. Faut-il les nommer? Ce sont d'abord les parents qui, créateurs de l'enfant, ont sur lui les droits imprescriptibles de la paternité. C'est ensuite l'Etat qui a, sur ce citoyen, des droits limités et subordonnés de gouvernement. C'est enfin l'Eglise, qui, seule capable de le conduire au terme de sa destinée, a sur lui des droits de rédemption.

Un moyen, non - fin

Cette trinité d'agents providentiels est ordonnée en une harmonieuse hiérarchie. Celle-ci, reconnue et respectée, rend radicalement impossible toute rivalité et toute provocation. L'Etat est au service des parents et de l'Eglise; l'Etat, les parents et l'Eglise sont au service de Dieu. On le voit, l'Etat n'est pas une fin dernière en soi, quoi qu'en aient pensé les nazis allemands et quoi qu'en pensent encore les plus fascistes des fascistes, les communistes russes. Il n'est qu'un moyen, ou fin secondaire, utile sans doute, souvent nécessaire, mais subordonnée.

Si chacun veut tout pour soi et prend des attitudes dictatoriales, ce seront inévitablement des conflits, bientôt suivis d'attaques sourdes, d'une part, et d'autre part, de résistances acharnées. Il est déjà

assez délicat de garder la paix quand chacun fait réellement son possible pour respecter les droits d'un voisin, à plus forte raison si un intrus franchit impudemment ses limites ou contourne sournoisement la Ligne Maginot.

Totalitarisme de fait

Il faut bien l'avouer, en plus d'un pays et sous les prétextes les plus divers, se manifeste la tendance de l'Etat à tout contrôler, à tout diriger, à tout envahir. Ici et là on retracé, sous le manteau d'une démocratie de nom, les abus d'un totalitarisme de fait. Ce progrès de l'étatisme n'est pas dû au hasard. Il est la conséquence implacablement logique de l'ignorance systématique où l'on tient les droits de Dieu. On les nie non pas tant pour les éluder que pour les accaparer. On oublie qu'ils constituent le seul fondement stable et la seule garantie valable des droits de l'homme. Or, quand un Etat se permet de tels abus de pouvoir, il porte un germe qui le ronge et il prend un risque qui l'achemine vers la tyrannie.

La justice immanente

Nier les droits de Dieu ne les fait pas disparaître. Refuser de voir la lumière du soleil ne relègue pas celui-ci dans le domaine des songes creux. Combattre la vérité n'empêche pas qu'elle ne soit vraie. De même, appeler bien ce qui est mal et mal ce qui est bien, ne changera rien à la distinction entre le bien et le mal. Dieu ne bénit jamais les attentats à son souverain domaine et au droit des gens. S'il ne les punit pas immédiatement, il les réprouve à l'instant même où ils sont commis et se réserve de les châtier sévèrement. Les collectivités n'échappent pas plus que les individus à sa justice immanente.

Flagrant abus d'autorité

Malgré cela, la tentation n'est pas définitivement conjurée de ne considérer le problème de l'éducation, que sous un angle unilatéral et d'omettre par système tous les autres. Qu'un gouvernement s'avisé de penser que son point de vue est plus important, c'est déjà une erreur grosse de fâcheuses conséquences. Mais qu'il croie que le sien est le seul important, c'est un flagrant abus d'autorité. De là à vouloir tout régler, tout absorber, même la religion, le chemin est court et direct. Un tel chambardement de l'ordre n'est que du totalitarisme sans le nom.

Hiérarchie des valeurs

Non seulement les réalités du problème de l'éducation sont multiples, mais les points de vue sous lesquels on doit l'envisager, les facteurs qui s'y intègrent, les "ons périphériques" auxquelles il est étroitement lié, sont complexes. On ne peut faire bonne besogne qu'en respectant la hiérarchie des valeurs et les exigences du droit naturel. Si on ne se confine pas au rôle de collaborateur de Dieu, on se fait implacable dominateur. Or, du moment qu'on trahit le mandat divin on fausse le rouage d'un ordre qui devait fonctionner régulièrement et produire à plein rendement.

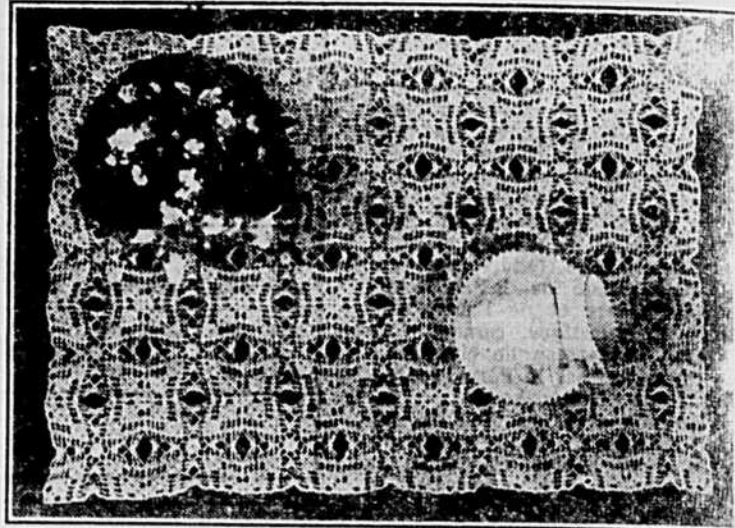
L'injustice érie vengeance

Lorsque, pour des motifs et par des tactiques facilement discernables, un gouvernement limite le droit des gens, il trahit un signe de faiblesse et affiche un manque de confiance en la légitimité de ses procédés. Il n'est pas un seul principe de morale naturelle qui autorise à paralyser la mission providentielle d'un peuple, ou à le lui donner qu'au compte-goutte ce qui lui est dû en plénitude. De quelque manière qu'on la com-

(Suite à la page 21)

A vous qui avez des loisirs.

Pour éprouver votre crochet, ce napperon que vous ferez joli



Fournitures.— Six (6) pelotons de Mercer-Crochet "Blue Label" six fils de J. & P. Coats, grosseur 40, blanc ou bleu. Un crochet en acier "Ship Brand" no 10 de Milward. (Les personnes qui tricotent "lâche" peuvent utiliser un crochet no 11 et celles qui tricotent "serre", un crochet no 9.)

Le motif mesure 2 1/2 pouces carrés et le napperon terminé 14 1/2 pouces par 20 1/2 pouces. (5 x 7 motifs.)

Premier motif... On commence par une ch. de 8 mailles et on relie les mailles par un p m s à la fin de la 1^{re} rang.

1^{er} rang: 3 m ch., travailler 15 m d dans le rond, 1 p m s à la 3^e des 3 m ch., 2^e rang: 8 m ch., * sauter 1 m d, 1 m d dans la m d suivante, 5 m ch., reprendre de * finissant par 1 p m s à la 3^e des 8 m ch.

3^e rang: 1 p m s à chacune des 3 m ch. suivantes, 3 m ch., 1 m d 3 m ch., 2 m d au même endroit que la dernière p m s, * 5 m ch., 1 m s dans la 3^e des 5 m ch. suivantes, 5 m ch., 2 m d 3 m ch., 2 m d dans la 3^e des 5 m ch. suivantes; reprendre de * omettant 2 m d 3 m ch., 2 m d à la fin de la dernière reprise 1 p m s à la 3^e des 3 m ch.

4^e rang: 3 m ch., * 1 m d dans la m d suivante, 2 m d 3 m ch., 2 m d dans les 3 m ch. formant esp., 1 m d dans chacune des 2 m d suivantes, 5 m ch., sauter 4 m ch., 1 m s dans la m ch. suivante, 1 m s dans la m s suivante, 1 m s dans la m s suivante, 6 m ch., 1 m d dans la m d suivante; reprendre de * omettant 1 m d à la fin de la dernière reprise, 1 p m s à la 3^e des 3 m ch.

5^e rang: 3 m ch., * 1 m d dans chacune des 3 m d suivantes, 2 m d 3 m ch., 2 m d dans les 3 m ch. formant esp., 1 m d dans chacune des 4 m d suivantes, 5 m ch., sauter 4 m ch., 1 m s dans la m ch. suivante, 1 m s dans chacune des 3 m s suivantes, 1 m s dans la m ch. suivante, 5 m ch., 1 m d dans la m d suivante; reprendre de * omettant 1 m d à la fin de la dernière reprise, 1 p m s à la 3^e des 3 m ch.

6^e rang: 3 m ch., * 1 m d dans la m d suivante, 4 m ch., sauter 4 m d, 2 m d 3 m ch., 2 m d dans les 3 m ch. formant l'esp., sauter 4 m ch., sauter 4 m d, 1 m d dans chacune des 2 m d suivantes, 5 m ch., 1 m s dans les 5 m ch. formant l'esp., sauter 7 m ch., 1 m s dans les 5 m ch. formant l'esp., sauter 5 m ch., 1 m d dans la m d suivante; reprendre de * omettant 1 m d à la fin de la dernière reprise, 1 p m s à la 3^e des 3 m ch.

7^e rang: 3 m ch., * 1 m d dans la m d suivante, 4 m ch., 1 m d dans chacune des 2 m d suivantes, 2 m d 3 m ch., 2 m d dans les 3 m ch. formant l'esp., sauter 1 m d dans chacune des 2 m d suivantes, 4 m ch., 1 m d dans chacune des 2 m d suivantes, 7 m ch., 1 m s dans les 7 m ch. formant l'esp., sauter 7 m ch., 1 m d dans la m d suivante; reprendre de * omettant 1 m d à la fin de la dernière reprise, 1 p m s à la 3^e des 3 m ch.

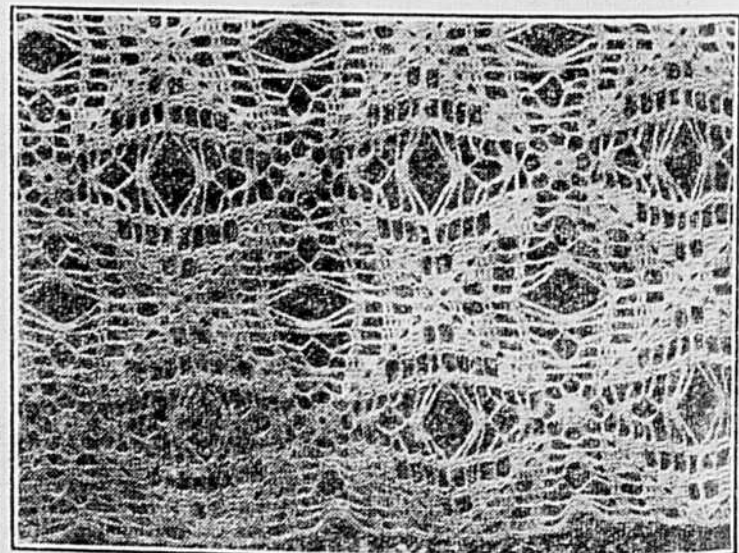
8^e rang: 3 m ch., * 1 m d dans la m d suivante, 4 m ch., 1 m d dans chacune des 3 m d suivantes, 2 m d 3 m ch., 2 m d dans les 3 m ch. formant l'esp., sauter 1 m d dans chacune des 3 m d suivantes, 4 m ch., 1 m d dans chacune des 2 m d suivantes, 7 m ch., sauter 6 m ch., 1 m s dans la m ch. suivante, 1 m s dans la m ch. suivante, 1 m s dans la m ch. suivante, 6 m ch., 1 m d dans la m d suivante; reprendre de * omettant 1 m d à la fin de la dernière reprise, 1 p m s à la 3^e des 3 m ch.

9^e rang: 3 m ch., * 1 m d dans la m d suivante, 4 m ch., 1 m d dans chacune des 2 m d suivantes, 4 m ch., sauter 3 m d, 1 m d dans la m d suivante, 2 m d 3 m ch., 2 m d dans les 3 m ch. formant l'esp., sauter 1 m d dans la m d suivante, 4 m ch., sauter 3 m d, 1 m d dans chacune des 2 m d suivantes, 4 m ch., 1 m d dans chacune des 2 m d suivantes, 7 m ch., sauter 6 m ch., 1 m s dans la m ch. suivante, 1 m s dans chacune des 3 m s suivantes, 1 m s dans la m ch. suivante, 7 m ch., 1 m d dans la m d suivante; reprendre de * omettant 1 m d à la fin de la dernière reprise, 1 p m s à la 3^e des 3 m ch. Arrêter le fil.

Après avoir croché tous les motifs, on les réunit les uns aux autres en surjetant les brides à chacun des coins. Pour la bordure, faire un rang de m d tout le tour du napperon. Humecter et épingle selon les dimensions indiquées.

Abréviations

Maille-chainette	m ch.
Petite maille serrée	p m s
Maille simple	m c
Maille double	m d
Espace	esp.





M. Jean CHAPDELAINE, d'Ottawa, attaché au ministère des Affaires étrangères, vient d'être nommé premier secrétaire de l'Ambassade canadienne à Paris.

L'expédition des animaux vivants

Objet d'une assemblée tenue à Bourget, Ontario. — Conseils de M. J.-E. Bisson.

Mercredi, le 21 août, le Cercle Agricole de Bourget tenait une assemblée dans le but d'organiser l'expédition des animaux vivants à la Coopérative Canadienne du Bétail de Montréal. Dans l'assistance, on pouvait remarquer des délégations représentatives des paroisses environnantes.

Cette assemblée fut conduite par M. Ernest Hurtubise, président de notre cercle et le conférencier fut M. J.-E. Bisson, gérant de la coopérative citée plus haut. Cette conférence souleva un vif intérêt dans l'assistance, si bien qu'à l'issue de cette réunion les plans d'une organisation coopérative avaient été tracés. Nous remercions donc le gérant de la Coopérative Canadienne du Bétail d'avoir aussi généreusement accepté de venir poser lui-même les bases d'une pareille organisation.

Nous sommes en mesure d'assurer dès maintenant le succès de cette entreprise. Les différents comités se chargent de recruter le nombre de bêtes destinées à nos expéditions et nous débiterons sous peu. Nous invitons donc tous les intéressés à se joindre à nous et ce pour les raisons et les avantages que nous énoncerons subséquemment.

Nous savons que le lait contient différents éléments, les multiples analyses ont donné les résultats suivants. 86% d'eau, 5% de matière grasse, 4% de caséine, 4% de sucre, et 1% de sels minéraux. Nous savons, d'autre part, que le 100 lbs de lait est rémunéré en tenant compte du pourcentage de gras soit par nos beurrieres soit par nos fabriques de fromage. Il serait donc dans l'ordre de produire un lait à haut pourcentage de gras.

Or après avoir pris en considération ce facteur principal, nous nous sommes vu dans l'obligation de conclure que la principale amélioration à apporter dans la production du lait était bien celle de produire un lait plus riche en matière grasse afin de le rendre plus rémunérateur. Nos différentes recherches nous ont révélé jusqu'ici que certains troupeaux produisent 2.9% de gras par cent livres de lait.

Quelle solution prendre pour remédier à cet état de chose? Nous croyons que le premier et le plus urgent serait de ne pas mettre notre confiance dans une certaine catégorie de commerçants d'animaux qui le plus souvent sont complètement dépourvus des connaissances zootechniques nécessaires pour nous diriger en cette matière.

Parmi les nombreux avantages que nous apporteront la vente des animaux en coopération, nous citerons les suivants. Elle nous permettra l'expédition en commun, elle nous soustraira à l'emprise des commerçants. Il est évident que l'expédition en commun sera moins dispendieuse que n'importe quel autre genre d'expédition individuelle. Point n'est besoin de discourir long-

(suite à la page 18)



Préparons nos congrès

Chaque année, l'automne revient chercher les feuilles jaunies des arbres pour en faire un tapis à la blanche neige. C'est le temps où le citadin commence à se plaindre de la noirceur, du froid et de la courte saison estivale. Pour nous, cultivateurs, c'est la saison qui nous apporte le repos après des mois de dur labeur. Nous avons travaillé pour gagner notre pain quotidien tout en le procurant aux populations civiles; nous avons connu les chaudes journées et nous les avons endurées en luttant et non sur la plage. Maintenant, notre tour est arrivé et nous allons pouvoir prendre nos vacances. Certes, nous n'irons pas sur la plage nue; nous ne visiterons pas les endroits pittoresques de la république voisine; non, pour vacances, nous assisterons à nos Congrès.

Nous avons des Congrès où nous étudions nos problèmes. Chaque année notre association professionnelle, l'UNION DES CULTIVATEURS FRANCO-ONTARIENS, réunit en des jours d'étude tous les travailleurs du sol. Ces Congrès représentent pour nous de la classe rurale, des réunions d'étude où nous puisons les raisons qui font notre force de résistance. Là, des prêtres, des agronomes et des cultivateurs nous exposent en de simples mots les questions qui occupent le domaine de l'actualité. Avec nos confrères nous discutons, nous nous amusons et nous préparons la nouvelle année qui arrive à grands pas.

Vous autres qui n'êtes jamais venus à nos Congrès, cette année on vous attend. Vous constaterez qu'il fait bon s'envoler pour quelques journées afin d'aller recevoir le courage de vivre sa vie au contact des autres qui comme vous travaillent le sol. Mais ne laissez pas à la maison votre épouse ou vos gentilles filles; non, il faut que toute la famille vienne assister aux Congrès où elle vivra des heures intéressantes.

Cette année le sujet principal des Congrès sera la COOPERATION. On sait que la coopérative est le moyen économique qui nous permettra de devenir maîtres de nos affaires. En plus, d'autres questions seront traitées: la propagande, une revue, une coopérative centrale, etc.

Notre président général, M. Simon Bertrand et les membres de son Exécutif sont à mettre la dernière main à la préparation des Congrès. Eux qui se sont dévoués durant toute l'année pour assurer le succès de l'Union, travaillent encore plus pour faire des Congrès une réussite. Les journaux agricoles vont bientôt publier les dates des différents Congrès ainsi que les rapports des activités de l'Union. Le secrétaire général, M. Roger de Bellefeuille, est à compiler les dernières statistiques et tout sera prêt pour recevoir tous les cultivateurs français de l'Ontario.

Nous répondrons à l'appel de notre profession et la tête haute nous assisterons à nos Congrès qui seront un véritable succès.

Le chef de famille rurale au Canada français

Suite et fin d'une causerie donnée à la radio par M. Georges Michaud, agronome.

Sorties des bois protecteurs de la vieille Acadie, parties de deux bandes étroites de terres de 40 arpents de profondeur, le long des deux rives du St-Laurent, en 1755, de 1755 à 1940, sept générations d'hommes ont défriché la province de Québec, une partie du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario, et ont poussé des points audacieux jusqu'au milieu des populations cosmopolites de l'Ouest Canadien et Américain, de la Rivière-de-la-Paix, et de la Louisiane.

Le secret de leur force et de leur accroissement fut de vivre de la terre et sur la terre, d'y élever leur famille, d'établir cette famille, puis cette terre cultivée avec amour, de la passer entière à l'héritier. Avec un soin jaloux ils ont gardé intacts, leur langue, leur religion, la paroisse et son curé. Leur conception catholique de la vie, unie à la tradition rurale française, leur a fait accepter joyeusement l'effort pénible dans le travail, comprendre la beauté du sacrifice dans l'épargne, élever des familles nombreuses et garder le sens de la mesure dans l'ambition. La sagesse des siècles et leur gros bon sens leur avaient appris que l'agriculture est, plutôt qu'un moyen de faire fortune "un genre de vie".

Ces hommes furent à la hauteur de leur tâche, et leurs fils, les vôtres, mesdames et messieurs le seront également, si à toutes ces qualités de la race française en Amérique, vous ajoutez le complément nécessaire, indispensable des temps présents, l'arme offensive et défensive qui permettra à nos futurs chefs de famille rurale de maintenir leurs positions dans un monde où tout évolue, change, se

compenètre, et s'enchaîne. Ce complément à l'exploitation de la ferme, au bon fonctionnement de la vie rurale dans la paroisse, cette arme, vous l'avez deviné, c'est l'Instruction.

Dans le tableau que je vous ai brosse, il y a un instant, du fils d'habitant qui devenu homme, accomplit des oeuvres, j'ai omis à dessein l'Instruction. C'est que les conditions de vie d'hier n'étaient pas celles d'aujourd'hui. Avant 1900, l'habitant de chez vous pratiquait l'agriculture fermée. Nourriture, vêtement, machines agricoles, tout se confectionnait se produisait, s'utilisait dans la famille ou sur la ferme. Cette méthode n'exigeait pas une instruction étendue, elle requérait des connaissances usuelles variées transmises de père en fils.

Aujourd'hui, la tradition ne suffit plus. Le cultivateur n'est plus un isolé, et ceux qui s'obstinent à le vouloir rester, sans y parvenir, alimentent le plus redoutable des facteurs de faillite. Le cultivateur moderne s'associe avec ses voisins pour l'achat de semences ou de reproducteurs de choix, d'engrais chimiques ou de machines agricoles, si non, il s'expose à payer des prix prohibitifs. S'il ne réussit pas à vendre avantageusement les produits de certaines cultures, ou certains animaux, où prendra-t-il l'argent pour acheter chaussures, et vêtements, pour payer ses taxes, et, à certaines époques de l'année, le notaire, le médecin, etc. Et dans cet échange, ce va-et-vient, ce commerce auque, il est obligé de se livrer, il lui faut produire au meilleur marché possible pour rencontrer la concurrence. Concurrence qui l'oblige à calculer méticuleusement pour mieux réduire ses prix de revient, concurrence qui, jadis locale, est devenue nationale et même internationale par le développement des modes et des facilités de transport.

Pour produire à bon marche, il doit choisir, entre plusieurs spéculations celles qui conviendront à sa ferme, et les coordonner de telle sorte, qu'elles lui assurent le revenu net le plus fort et le plus régulier. Il doit en plus surveiller le rendement de ses bêtes et de ses champs, employer le plus économiquement possible la main-d'oeuvre, ses atelages et son outillage.

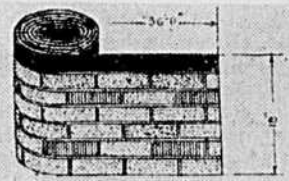
En outre le capital lui est nécessaire autant qu'à l'industrie et au commerçant et, pour en tirer parti, il doit, trop souvent comme ceux-ci, avoir recours au crédit. D'où nous voyons surgir, dans nos paroisses rurales des organisations de toutes sortes: assurances mutuelles contre le feu, la grêle et la mortalité du bétail; caisses populaires pour obtenir de l'argent à bonnes conditions ou sauvegarder les



M. Jean-Charles AUBIN, président de la Chambre de Commerce d'Ottawa, a été élu administrateur de la Fédération des Chambres de Commerce des jeunes du Canada français lors du récent congrès de Rimouski.

En 1930, nous n'avions qu'une Ecole d'Agriculture Moyenne d'hiver pour les fils de cultivateurs. Aujourd'hui, dans la province de Québec et le Nouveau-Brunswick, il y a trente-deux écoles de ce genre et le mouvement se continue. En 1928, un fermier des prairies, l'Honorable J.B. Gardiner en ce temps-là Ministre de l'Education en Saskatchewan, fit passer une loi autorisant l'organisation d'écoles supérieures d'hiver pour les jeunes ruraux de cette province. Un autre cultivateur qui a assez réussi, l'actuel Ministre de l'Agriculture de la province de Québec, l'Honorable Laurent Barré, premier président de l'Union Catholique des Cultivateurs,

(Suite à la page 18)



Imitation de brique en rouleau

Prix et échantillons envoyés sur demande ainsi que papier à couvertures et à lambris Bardeaux d'asphalte

A. L. GONNEVILLE Mfg. Charette Co. St-Maurice Québec

LUCIEN VIAU

C.G.A. C.P.A.

COMPTABLE PUBLIC LICENCIÉ
SPECIALISTE EN IMPOT SUR LE REVENU

Edifice des tramways,
159, rue Craig ouest,
Montréal.
Tél. MARquette 1339

Bureau à St-Hyacinthe:
Téléphone: 97
515, rue St-Denis,
St-Hyacinthe.

B. TRUDEL & CIE

FOURNITURES ET MACHINERIES POUR LAITERIES
BEURRERIES ET FROMAGERIES

304, Place d'Youville

MONTREAL

1,000 POULETTES DE TOUT AGE A VENDRE

RACE: PLYMOUTH ROCK BARREE

PLACEZ VOTRE COMMANDE IMMEDIATEMENT

FERME J.-P. ROLLAND,
ST-JEROME,
Co. Terrebonne, Qué.

ALBERT TESSIER,
Gérant,
Tél.: 95-J-2



M. Hector BELEC, cultivateur de Fort-Coulonge, a posé sa candidature à l'élection partielle du 16 septembre dans le comté de Pontiac comme candidat progressiste-conservateur.

Le syndicat dans la paroisse

Le Syndicat doit être le centre de toutes les activités agricoles de la paroisse. Pourquoi? Parce que le but du syndicat est de promouvoir et de sauvegarder les intérêts généraux de la classe agricole. Ainsi, le syndicat s'occupe de la formation de ses membres, il les renseigne sur la technique agricole, sans doute avec le concours de l'agronome, mais au sein du syndicat, car le syndicat existe pour unir, unifier et coordonner les efforts. Il veut éviter l'éparpillement, le pulvérisement des organisations qui divisent et empêchent les cultivateurs de se comprendre et de s'entendre.

Le syndicat qui s'occupe de la caisse populaire, de la coopérative, de la mutuelle paroissiale, reste dans son rôle et à sa place. Il est anormal pour un syndicat de fonder une caisse ou une coopérative et ensuite de les abandonner. Il n'est pas toujours possible d'assister à toutes les réunions de la coopérative ou de la caisse, mais il est facile d'assister à la réunion mensuelle du syndicat. C'est aux assemblées des syndicats que doivent normalement s'étudier et se régler tous les problèmes agricoles de la paroisse.

(Le Guide de l'U.C.C.)

St-Elie d'Orford (Sherbrooke)

Sous la présidence de M. Paul Bédard, avait lieu le 31 août, en la salle paroissiale, l'assemblée mensuelle de notre Syndicat. Quinze membres étaient présents. On discuta plusieurs sujets, notamment la coopérative agricole de grains et moulées et la journée agricole tenue le 19 août à Sherbrooke.

Fernand Roy, secrétaire.

Saint-Adelphe (Champlain)

L'assemblée annuelle de notre cercle a eu lieu le 11 août, sous la présidence de M. Urgèle Lafrenière. Tous les membres du bureau de direction furent réélus à l'unanimité. Il se compose comme suit: M. Urgèle Lafrenière, président; M. Ernest H. Cossette, vice-président; M. l'abbé Henri Lemire, aumônier. Les directeurs sont MM. Wilfrid Bureau, Hermenegilde Gagnon, Donat Tiffault, Émile Bordeleau, Jean-Baptiste Tousignant, Laurent Roberge et Donat Bordeleau. L'assemblée mensuelle du cercle aura lieu le premier dimanche de chaque mois. Plusieurs résolutions furent adoptées. En voici quelques-unes. Nous avons demandé d'établir le prix du lait à \$4.00 le cent livres; nous avons demandé aussi d'établir un prix de base pour tous les produits de la ferme et de hâter la production de machines agricoles, afin de satisfaire aux besoins des cultivateurs. Nous nous sommes opposés catégoriquement à la taxation des coopératives.

Marcel Cossette, secrétaire.

Saint-Louis Ravignan (Dorchester)

Les membres de notre cercle se sont réunis le 13 août et ils ont résolu ce qui suit: (1) de demander aux dirigeants de l'U.C.C. de protester contre la hausse de douze et demi pour cent sur les instruments aratoires; (2) de demander l'autorisation de hausser le prix des produits agricoles de douze et demi pour cent s'ils ne peuvent obtenir que l'on enlève la hausse sur les machines agricoles; (3) qu'une protestation soit faite contre la taxation des coopératives.

Jean-Thomas Drouin, secrétaire.

L'U.C.C. en chaque paroisse

"Par la croix et la charrue"

Garthby Station (Wolfe)

Récemment, notre cercle a tenu sa réunion. Tous les directeurs étaient présents ainsi que plusieurs cultivateurs. Nous avons en outre le plaisir de compter parmi nous M. Xavier Picard, notre directeur diocésain. Nous avons discuté de la fondation d'une caisse populaire. Nous avons autorisé le secrétaire à communiquer avec M. le Chanoine Malouin afin de lui demander de venir fonder une Caisse dès que la chose lui sera possible. La résolution suivante fut présentée au congrès diocésain de Saint-Hyacinthe, le 12 août: considérant que certains produits qui sont indispensables à l'agriculture tels que la toile, la broche, le ciment, etc., sont d'une extrême rareté et que, très souvent, il y en a à certains endroits à des prix exorbitants, nous demandons s'il n'y aurait pas moyen de trouver une solution afin que ces produits soient répartis plus également.

Henri Bourque, secrétaire.

Compton

Lors d'une assemblée de tous les membres de notre cercle il a été proposé et résolu à l'unanimité que les trente-cinq mille membres de l'U.C.C. s'opposent à tout signe d'assujettissement sur le futur drapeau canadien. Jamais ne sera arboré un drapeau autre qu'un drapeau exclusivement canadien.

Xavier Beaudoin, président.

Une décision...

(Suite de la première)

ouvrières soient contraintes de payer le lait plus cher. Par crainte sans doute d'être défait sur un vote de non confiance, le premier ministre intérimaire, M. Louis St-Laurent, a laissé aux députés libéraux la liberté de voter comme ils l'entendaient et a déclaré que le gouvernement pourrait revenir sur sa décision de supprimer le paiement du subside sur le lait après le 30 septembre prochain.

L'opposition ayant insisté pour obtenir le vote sur cette question, malgré l'étude de la question, la Chambre a voté librement avec le résultat suivant: 69 voix en faveur de la résolution de l'opposition et 41 voix contre la motion. Une vingtaine de députés libéraux, y compris le secrétaire parlementaire du ministre des Affaires des anciens combattants, ont voté avec les membres de l'opposition. Les ministres et la majorité des députés libéraux présents ont cependant voté contre la motion. Les hon. St-Laurent et Howe ont tenu à préciser qu'il ne s'agissait pas là d'un vote de non confiance, puisque les députés libéraux étaient libres de voter comme ils l'entendaient.

De tout cela, il ressort que la question de la prime sur le lait n'est pas enterrée. Elle reviendra sûrement sur le tapis un jour ou l'autre. M. St-Laurent a même laissé entendre que le gouvernement pourrait maintenir le subside.

La formation...

(suite de la page 7)

tage, de l'établissement des jeunes et autres questions d'intérêt pratique. Il est à noter que toutes les questions discutées au cours de cette semaine visaient à des solutions pratiques contrairement à la session d'études d'hiver où l'on traite surtout de principes et de doctrine. Il ne fait aucun doute que cette semaine d'études sera éminemment profitable à tous les propagandistes régionaux qui s'en retournent dans leurs milieux respectifs décidés plus que jamais à étendre les bienfaits de l'association à toute la profession agricole.

Convocations

JEANNE, 8 septembre:

Albertville, Amos, Barraute, (Abitibi), Boudry, (Témiscamingue).

Compton, Contrecoeur, Davangau, Huberdeau, Lac-au-Saumon, Lac-aux-Sables, L'Annonciation, Rivière Turgeon, (Abitibi).

St-Athanase, (Iberville), St-André de Matapédia, St-Benoît Labre, St-Bruno, St-Martin, St-Tharcisus, (Matapédia), St-Vianney, (Matapédia), Ste-Gertrude de Pontiac, Stoke Centre, Ville-Marie, Montmagny.

LUNDI, le 9 septembre:

Angers, (Papineau), Arthabaska, Beauharnois, Cookshire, Fortierville, (Lothbinière), K. tevale, Montebello, Oka, St-Barthélemi, St-Eusèbe, (Témiscouata), St-Justin, St-Valère, Thurso, (Papineau), Trois-Pistoles, Notre-Dame du Lac, St-André d'Avellan, Bishopton, (Wolfe).

MARDI, le 10 septembre:

Broughton ouest, (Beauce), Clerval, La Patrie, (Compton), St-Adrien de Ham, St-Claude, (Richmond), St-Pierre les Becquets, St-Robert, (Richelieu), Ste-Louise, (L'Islet), Ste-Thécle, St-Timothée, (Beauharnois), Stanstead.

MEKREDI, 11 septembre:

Boileau, (Papineau), East-Broughton, Loretteville, St-Benoît, (Deux-Montagnes), Mont-Brun.

JEUDI, le 12 septembre:

Guérin, Notre-Dame de Ham, Sully.

VENDREDI, 13 septembre:

St-Malachie, St-Lambert, (Abitibi).

SAMEDI, le 14 septembre:

Bury, (Compton).

Saint-Philémon (Bellechasse)

Notre cercle a tenu sa réunion le 18 août, sous la présidence de M. Hormisdas Fournier, et en présence de vingt cultivateurs. Nous avons procédé à l'élection du bureau de direction, qui se compose comme suit: M. Hormisdas Fournier, président; M. Hector Lemieux, vice-président; M. l'abbé Napoléon Morissette, curé, aumônier. M. Joseph-Paul Rémillard remplira les fonctions de secrétaire du cercle. Les directeurs élus sont les suivants: MM. Lucien Noël, Alfred Pouliot, Émile Raby, Joseph Dallaire et Adélard Pouliot. M. Hormisdas Fournier et Alfred Pouliot ont été choisis comme délégués au congrès régional.

Joseph-Paul Rémillard, secrétaire.

Saint-André Avellan (Papineau)

Le 14 août, avait lieu la réunion de notre cercle sous la présidence de M. Hervé Angrignon, vice-président, et en présence de vingt-cinq membres. Nous avons résolu de demander aux dirigeants de l'U.C.C. de faire pression auprès des autorités compétentes afin que la situation des approvisionnements de clou, de ciment et de toile redevienne normale. Les cultivateurs seraient ainsi en mesure d'exécuter les réparations nécessaires sur leurs fermes. Nous invitons monsieur Pierre-Eugène Lortie à venir faire de la propagande en faveur de l'U.C.C. Notre prochaine réunion aura lieu le 10 septembre.

Léonide Louisseize, secrétaire.

L'expédition...

(suite de la page 17)

temps pour en arriver à des conclusions qui le démontrent clairement. Elle nous soustraira à l'emprise des commerçants. Ces derniers qui sont parfois assez bien renseignés sur la fluctuation des prix, parcourent les campagnes à l'heure où le marché est à la baisse. Vous convenez avec eux du prix actuel mais "vous continuez d'engraisser votre animal jusqu'au moment où le marché est revenu à la hausse". Vous livrez donc votre animal alors que les prix sont élevés, mais il reste que vous avez conclu votre marché dans une période où le marché était à la baisse. En coopération, vous aurez l'avantage de livrer et d'être rémunéré selon les taux fixés alors que le marché était à la hausse.

Sans plus nous étendre, nous vous laissons avec ces quelques remarques que vous voudrez bien méditer dans votre intérêt et celui de la classe agricole. Ceci fait, hâtez-vous de vous joindre à tous ceux qui sont déjà dans le mouvement si vous voulez profiter des avantages dont ils bénéficieront.

Le chef...

(suite de la page 17)

rencontrait le 29 janvier 1945, le Comité Catholique du Conseil de l'Instruction Publique et apportait le secours de son expérience dans l'élaboration de la nouvelle loi dite "des Ecoles Rurales Spéciales" complètes dans le public, sous le nom "D'Ecoles du Plan Barré". Ce sont des écoles paroissiales complémentaires de morte saison, pour jeunes fils de cultivateurs de 14 ans à 18 ans.

Ce que les autorités veulent faire et font pour vous et les vôtres, mesdames et messieurs, elles ne peuvent le faire sans vous. Dans ces écoles, envoyez vos fils, donnez-nous une génération de cultivateurs instruits et heureux. Heureux, parce que le rêve d'être un jour agriculteur prospère entrevu dans son enfance sur la ferme paternelle, préparé durant sa jeunesse par l'apprentissage et une forte instruction, le futur chef de la famille rurale le réalisera dans l'âge mur.

Vous aurez alors satisfaction du devoir accompli, car vous aurez donné au pays le cultivateur canadien de demain dont notre race a besoin. Un cultivateur dont l'effort individuel, spécialisé selon les régions naturelles, réglé par les marchés et les facilités de transport, guidé par un ensemble étendue de connaissances techniques, renforcé par l'association: source principale de conscience professionnelle de notions d'intérêts communs et d'éducation mutuelle infiniment féconde, un cultivateur, dis-je, qui récoltera de son travail, le maximum de profit net. Il sera un chef de famille rurale pratiquant plus que jamais une véritable agriculture de famille garantie de paix, de tranquillité, d'aisance, de sécurité du lendemain: réservoir de familles-souches, nombreuses, belles et fortes qui sont à la base de la grandeur d'un pays.

L'exécutif de

L'Union Catholique des Cultivateurs

Président général: ABEL MARION Sainte-Edwidge Compton
Aumônier général: R. P. LEON LEBEL S.J.

Aumônier adjoint: R. P. CHARLES SAINT-ARNAUD S.J.

Vice-président général: SAMUEL AUDETTE Landrienne Abitibi

Vice-président général: HENRI C. ROIS Saint-Bruno Chambly

Directeur général: ALBERT LA-FRANÇOISE Sainte-Scholastique, Deux-Montagnes

Directeur général: JEAN-BAPTISTE LEMOINE Sainte-Victoire Richelieu

Secrétaire général: GERARD FILION Saint-Bruno Chambly

Sainte-Apolline (Montmagny)

L'assemblée de notre cercle fut tenue le 4 août, sous la présidence de M. Joseph Dion et en présence de vingt cultivateurs. Plusieurs sujets furent mis à l'étude. Nous avons résolu de nous prononcer contre l'heure avancée dans les centres ruraux. Notre ancien secrétaire, M. A. Dion, a été réélu à son poste. Nous tiendrons notre prochaine séance le 1er septembre, alors qu'il sera question de la réorganisation de notre cercle par l'étude au moyen du film.

Albert Dion, secrétaire.

Saint-Jean Chrysostome (Lévis)

Notre cercle s'est réuni le 18 août. M. Thomas Couture présidait. Dix-huit cultivateurs étaient présents. M. le président souligna l'importance de tenir des assemblées. Nous avons résolu de demander que l'on maintienne la prime sur le beurre et nous avons, en outre, passé une résolution pour nommer les délégués de notre cercle qui devront se rendre au congrès du 12 septembre à Saint-Cyrille de l'Islet. Notre prochaine réunion aura lieu vers la mi-septembre.

Ed. Couture, secrétaire.

Remerciements à saint Isidore

Les guérisons d'animaux demandées par les cultivateurs obtiennent toujours les faveurs du ciel, car ils ont là-haut, dans la personne de leur saint patron, un protecteur sûr. Aussi, ceux qui le prient sont-ils nombreux, et nombreux sont aussi les remerciements adressés à saint Isidore. Voici les noms des favoris: M. Ernest Caron, de La Baie-des-Sables, (Matane), M. Albert Simoneau, de Laforce, (Témiscamingue), M. Paul Chayer, de Powassan, (Ontario), M. Roméo Meilleur, de Mont-St-Michel, (Labelle), M. Émile Ruël, de St-Fortune, (Wolfe), M. Adélard Giguère, de St-Anselme, (Dorchester), M. Aimé St-Germain, de St-Jude, (St-Hyacinthe) a obtenu la guérison de ses trois enfants.

MANUEL DE L'INVENTEUR
10¢ écrivez à
ALBERT FOURNIER
PROCEURER DE BREVETS D'INVENTION
934 ST-CATHERINE EST MONTREAL

J.-F. DIONNE

L.D.C.

COMPTABLE PUBLIC

1428 Sicard Montreal.
Verification municipale, scolaire,
commerciale et industrielle.
Tél: Clairval 5940

L. Plateau 4801

Jean-P. VERSCHOLDEN

AVOCAT

Roux et Verscholden
132 ouest rue St-Jacques,
Chambre 903,
Montreal.

L'OPINION RURALE

Sous ce titre, nous publions les lettres adressées à la "Terre de Chez Nous" par ses abonnés et les membres de l'U.C.C. Nous laissons à chacun la liberté de ses opinions et la responsabilité de ses écrits. Comme l'espace dont nous disposons est restreint, nous prions nos correspondants d'exposer très BRIÈVEMENT leurs vues.

L'avis d'un cultivateur sur certains aspects de la querelle scolaire.

Auriez-vous l'obligeance de permettre à un cultivateur, par l'entremise de votre journal, de défendre sa classe, les ruraux, si injustement attaqués dans divers journaux, sous différents prétextes. En l'occurrence, c'est sous le prétexte de salaires aux institutrices rurales et d'engagements d'institutrices non qualifiées.

A lire les communiqués de Léo Guindon dans divers journaux, et de Germaine Bernier, dans le "Devoir" (20 juillet 1946) l'on dirait, d'une part, que les commissaires d'écoles rurales, ne sont qu'une bande de Séréphins Poudrier dont seule l'idiotie mesquine dirige les actes, et que, d'autre part, le "parachemin doré" ou le diplôme est la seule et exclusive garantie d'une bonne institutrice!

On lance l'anathème aux commissaires ruraux, on leur décerne tous les qualificatifs et on les charge de la terrible responsabilité du "grand nombre futur d'adultes sans compréhension, ni sociale, ni nationale" parce qu'ils engageaient des institutrices "non qualifiées" et qu'ils "ne veulent pas" payer des salaires raisonnables!

Et voici que, pour renchérir sur le dos des habitants et confirmer, ces personnages dans leurs prétentions et leur belle opinion qu'ils ont des ruraux, opinion qu'ils lancent aux quatre points cardinaux, un autre personnage, dans la page agricole de l'Action Catholique du 15 août 1946, sous le gros titre "Pas payant, la terre" souhaite "une nuée de sauterelles sur leurs récoltes, la perte du pis pour leurs vaches laitières et la botte de Staline pour les mener" aux cultivateurs ou osent dire que la terre ne paie pas et qui prétendent avoir droit à un salaire égal à celui des hommes de métier.

Eh bien, messieurs, je ne vous comprends plus. Si votre attitude est "l'arbre" de votre milieu, si votre attitude vis-à-vis la classe nourricière de toute la communauté est le résultat de votre instruction et si c'est cela que vous entendez par qualifications, l'école obligatoire et vos diplômes sont un bien plus grand danger pour toute la population que l'attitude des ruraux dont les commissaires d'écoles, comme les maires, les conseillers, les maraîchers qui donnent, des années durant, une partie de leur temps pour l'intérêt et le bien de leur paroisse.

Nous ne sommes pas contre les diplômes avec une application raisonnée de cette loi qui normalement traiterait aux commissaires de faire confiance à la nation, à la bonne éducation familiale, au succès antérieur, sans s'exposer à perdre les récoltes. Je comprends que notre corps enseignant a droit à des salaires raisonnables et à une association comme toutes les autres, prends pas et contre quoi je proteste. Mais ce que je ne comprends pas, c'est que des personnes extérieures se hasardent à nous faire des leçons, à nous lancer des pierres et des anathèmes à appeler sur notre tête les malédictions du ciel du haut de leur grande sagesse sans avoir cette bien élémentaire prudence (surtout pour se constituer en jury) d'examiner l'autre côté de la médaille.

Ce que je ne comprends pas, messieurs les doués, c'est que vous pleurez sur le manque d'instruction présent et futur et que vous incitez les professeurs à la grève! Vous parlez de sens social et national et vous voulez semer des germes de grève dans un milieu où personne n'y a jamais songé.

Vous parlez de formation ou de déformation d'un peuple et vous incitez à la grève des jeunes filles dont les parents, pour la plupart, travaillent non pas 40 heures, mais de 100 à 120 heures par semaine, sans menace de grève et sans salaire d'autre salaire qu'un peu de

repos la nuit et le minimum de confort!

Vous parlez de salaires justes et raisonnables et vous fouillez toutes les statistiques pour prouver que vos Séréphins ruraux ne veulent pas payer de salaires raisonnables. Vous ne semblez pas avoir lu dans les mêmes journaux qui publient vos écrits que "les cultivateurs vendent leur beurre \$0.10 à \$0.15 en bas du prix coûtant" (Laurent Barré, Ministre de l'Agriculture provinciale) "que les cultivateurs, déduction des salaires, ont fait en moyenne \$800 dans les trois meilleures années jamais connues" (Le Ministre fédéral de l'Agriculture, La Tribune, 11 mai 1946, page 10); "que cela coûte \$3.25 à \$3.50 pour produire 100 livres de lait" (G. H. Dagneau, l'Action Catholique, 3 août 1946), et que la vente du beurre nous donne moins de \$2.00 le cent livres.

Voilà, messieurs, l'autre côté de la médaille, voilà où est le mal! Henry Ford disait dernièrement aux jeunes de son pays (L'Action Catholique 30 juillet 1946): "Nous n'avons jamais réussi à empêcher le retour de ces cycles (crises), parce que nous n'avons pas pris les moyens de le faire et que nous ne sommes jamais allés à la source du mal; les causes sont la cupidité, l'égoïsme, l'étroitesse d'esprit". Et voici votre attitude vis-à-vis des victimes de... qui et de quoi?

"Paresseux les ruraux, preuve leurs bâtisses".

"Mesquins les ruraux, preuve le salaire à leurs institutrices".

"Ignorants et dépourvus les ruraux, preuve ils engagent des institutrices non qualifiées et voudraient avoir l'instruction de leurs enfants pour rien."

"Traîtres les ruraux, ils laissent la terre."

Prétentieux les ruraux, ils voudraient un salaire égal à celui des hommes de métier."

"Arriérés les ruraux, ils ne s'en font pas au sujet des qualifications."

Eh bien, mesdemoiselles et messieurs, vous voulez, vous souhaitez la disparition de cette classe "indésirable et nuisible au progrès"; ne désespérez pas: c'est cette mentalité qui a fait se vider les campagnes. Continuez, et ça ne sera pas long. Vous avez les bons moyens pour arriver à votre but. Le succès vous est assuré. En 1900, 75 pour cent des ruraux; en 1950, 25 pour cent et, en 1975, il n'y en aura presque plus.

Continuez à les lapider de vos écrits dans les journaux. C'est du grand progrès, c'est de la compréhension, ça va aller plus vite. Dans 25 ans, plus de Séréphins! Alors vos rêves seront réalisés! Vous serez tous et toutes diplômés et qualifiés; vous vous paierez de bons salaires. Les Séréphins disparus ne vous en empêcheront pas, vous aurez tout l'argent. Avec votre sens national, vous irez chercher les "11 milliards d'obligations du Dominion détenus par des étrangers, sur 17 milliards." (Le Soleil, 12 juillet 1946). Vous aurez donc tout l'argent nécessaire, le progrès marchera à pas de géants ainsi que le jugement. L'instruction, les qualifications, le sens social, national, la compréhension, la justice, rayonneront et domineront partout. Ce sera l'âge d'or, moins une petite exception bien négligeable: le contenu du garde-manger ou frigidaire électrique! Vive le progrès!

Vive la civilisation européenne!
Xavier Beaudoin, cultivateur
Compton-Station

Le prix du lait et celui des liqueurs

Un authentique cultivateur de Cap-Rouge M. Pierre Hamel, qui "travaille de ses mains" la terre

Aux intéressés

Les cultivateurs ont toujours le droit d'exposer librement leurs opinions dans le journal qui leur appartient "La Terre de Chez Nous". Les correspondants éventuels sont priés instamment d'exprimer brièvement leur point de vue afin de permettre à d'autres d'en faire autant. En règle générale, les lettres qui auront paru en d'autres journaux ne seront pas publiées par "La Terre de Chez Nous".

qu'il possède nous adresse une longue protestation au sujet des bas prix payés pour le lait par les laiteries et les consommateurs. Vu la grande difficulté d'obtenir suffisamment de papier, malgré la suppression du rationnement, nous nous voyons forcés de résumer les considérations de M. Hamel et de nous en tenir à l'essentiel de ses observations.

Faisant d'abord remarquer que "des réformes s'imposent dans la législation relative à la production du lait", notre correspondant suggère que le "prix payé au producteur sur la ferme soit fixé au même niveau que le prix des autres denrées alimentaires. La patience du cultivateur est proverbiale, écrit-il, mais elle a tout de même des limites".

Relatant la conversation entendue dans un magasin général, où des cultivateurs disaient du trop bas prix du lait par rapport au travail et aux dépenses qui augmentent sans cesse, M. Hamel souligne cette réflexion d'un cul-



Une ancienne fermière qui réside maintenant à Québec et qui dit prendre "beaucoup d'intérêt de plaisir" à lire la "Terre de Chez Nous" nous transmet la photographie que l'on voit ici et qui montre le bambin Renald en train d'essayer le tracteur de son père, M. Jean-Noël Papillon, de St-Basile, comté de Portneuf.

tivateur que chaque bidon de lait produit coûte maintenant plus de travail et d'argent qu'au début de la guerre et que le cultivateur ne reçoit que le même montant qu'il recevait alors. En apprenant qu'Otawa supprimera la prime au producteur en septembre, ce même cultivateur déclare que "ceux qui ont eu l'illusion de faire de l'argent l'hiver dernier vont vite s'apercevoir que sans prime, l'hiver prochain, ils ne feront que changer leur argent de poche. Et je ne suis pas sûr, poursuit-il, qu'ils vont retrouver dans leur poche gauche tout l'argent qu'ils auront pris dans leur poche droite pour payer les frais de leur production de lait. J'ai tout calculé avec le secrétaire de l'U.C.C. et l'agronome. D'après nos estimés, un gallon de lait nous coûte plus cher à produire qu'avant la guerre."

Le cultivateur cité par M. Hamel prend ensuite l'exemple des liqueurs douces. "Elles se vendent dit-il, sept cents les six onces. Personne ne proteste. La bière se vend 25 cents et même 30 cents la bouteille. Personne ne proteste. Mais pour le lait, on vous paiera l'hiver prochain, six cents les 40 onces. Et de ce prix, destiné à couvrir votre coût de revient et votre profit, vous devrez en outre déduire le coût du transport."

Un jeune cultivateur, qui possède 15 vaches et un poulailler, dit à son tour observer qu'il est décidé à vendre ses vaches. "Je garderai, dit-il, les deux meilleures pour avoir mon lait pour moi et les miens, et je renverrai mon engagé. Et pour gagner ma vie, je ferai du bois cet hiver. L'an prochain, si ça n'a pas changé, je produirai de la volaille et des oeufs". Un autre souligne que le prix des vaches a doublé depuis cinq ans et que cet argent que l'on fait en les vendant on le touche immédiatement. Un troisième n'y va pas de main morte: il préconise ni plus ni moins qu'une "bonne grève du lait dans toute la province". Il soutient que c'est le "seul moyen d'empêcher le rationnement du lait" et que "ce moyen draconien et désagréable peut tout cor-

riger en quelques jours. En tout cas, ajoute-t-il, les citadins ne manqueront pas de modifier leur point de vue au sujet de la production du lait. Les laiteries aussi, d'ailleurs."

En terminant, M. Hamel ajoute en guise de commentaires que "la situation dans laquelle se trouvent les producteurs de lait est sans issue et ne peut que les conduire à faire, consciemment ou inconsciemment, la grève du lait. C'est, dit-il, pour renseigner le public sur cette menace, c'est pour attirer l'attention des intéressés sur ce désastre en préparation que j'ai communiqué ces propos à votre journal hospitalier".

Les Grecs...

(suite de la page 5)

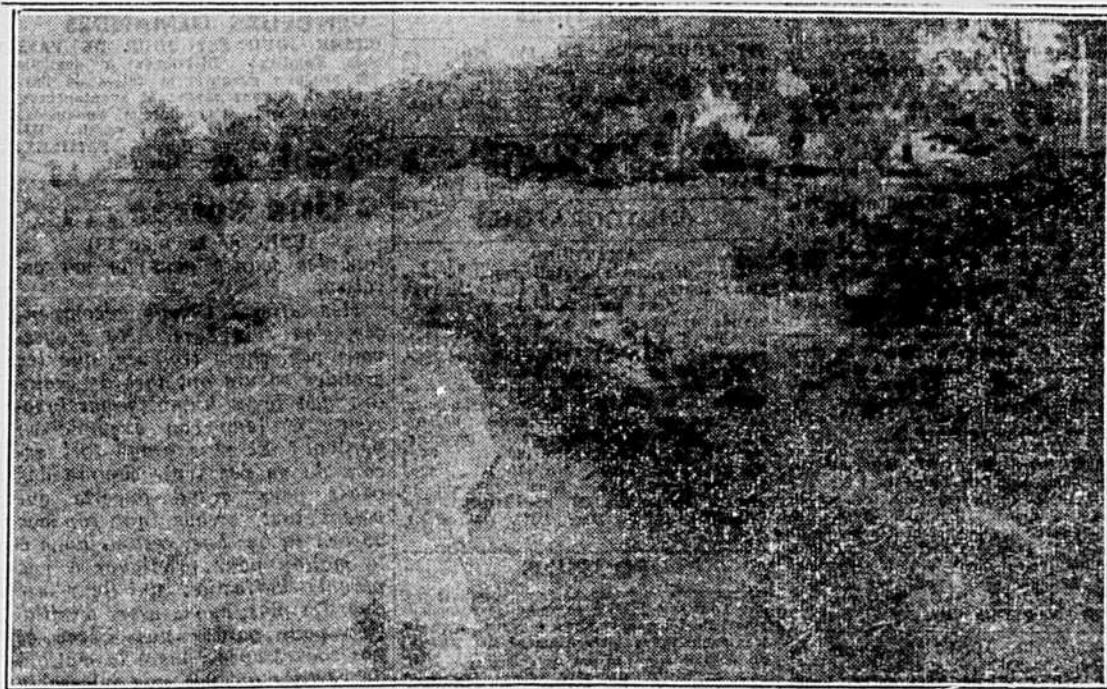
Déploiement de force

Parallèlement à cette opposition de la Russie à la restauration de la monarchie grecque, on note une opposition non moins déterminée de la part des Anglo-Saxons à toute expansion russe du côté de la Méditerranée. Ils ont combattu pour empêcher l'Italie d'en avoir la maîtrise et ils ne sont certes pas disposés à tolérer la menace d'une pénétration soviétique sur cette importante route de communications vers le Moyen et l'Extrême Orient. Il y a quelques jours, on annonçait qu'une importante escadre américaine comprenant des cuirassés, des croiseurs et des contre-torpilleurs croisait au large de la Grèce. Les Russes ont accusé les Américains de vouloir intimider le peuple grec par ce déploiement de force navale juste à la veille du plébiscite. Il n'est pas impossible que le différend gréco-russe au sujet de la monarchie ait quelques choses à voir dans ces manœuvres de la flotte américaine, dont la signification la plus nette paraît être de faire savoir à la Russie que l'ère des concessions, comme celle des intimidations et provocations, est définitivement résolue et que les Américains sont fermement décidés à ne plus s'en laisser imposer depuis l'incident avec la Yougoslavie qui a reçu dans cette affaire, comme chacun sait, l'appui non déguisé de Moscou.

Les Anglais entrent

en scène.

Comme pour confirmer cette assertion, voici que les Anglais entrent eux aussi en scène en Méditerranée. L'Amirauté britannique annonce que sa flotte de la Méditerranée quittera la rade de Malte prochainement pour une croisière en Méditerranée sur les traces mêmes de l'escadre américaine. La flotte anglaise comprend un certain nombre de navires de guerre. On a expliqué que c'est "à cause de la chaleur" que la flotte anglaise entreprend une croisière à ce temps-ci de l'année. On prétend qu'il ne faut pas y voir d'autre signification" mais les observateurs ne se cachent pas pour dire que cette nouvelle entrée en scène de la flotte anglaise qui coïncide ou suit de près la croisière de l'escadre américaine est directement reliée à la situation tendue entre la Grèce et la Turquie, d'une part, et la Russie de l'autre, à propos de la demande de bases militaires par la Russie dans les Dardanelles. Ces commentateurs n'ont probablement pas tort. Les événements des derniers mois et particulièrement des dernières semaines leur donnent d'ailleurs raison sur toute la ligne.



On a maintes fois dit la nécessité du drainage pour rendre à la culture les terres perdues et pour rehausser la valeur et le rendement des sols à demi-noyés. Il y faut de l'argent et le ministère provincial de l'Agriculture intervient afin d'accomplir les travaux qui dépassent les moyens des cultivateurs. On voit sur cette photographie un exemple du genre. Des travaux ont été effectués l'an dernier sur la rivière des Hurons près de St-Mathias. La sécheresse de l'année ne permet pas de juger pleinement des résultats. Mais il ne s'agit pas d'une expérience; il s'agit d'une certitude. Et si ça ne paraît pas assez en 1946, il y aura reprise en 1947, en 1948 ou en 1949.

(Photo Paul Boucher)

LES PETITES ANNONCES

POUR VENDRE, ACHETER OU ECHANGER

Les annonces insérées dans cette section ont pour but de permettre aux cultivateurs et à leurs familles de vendre, d'acheter ou d'échanger tout ce qui peut leur être utile

Tarif: 5 cents le mot.
Minimum 20 mots.

ESCOMPTE de 20% pour cinq insertions consécutives du même texte

Le TIRAGE de "LA TERRE DE CHEZ NOUS" DEPASSE MAINTENANT 75,000 COPIES

Indiquez clairement le nombre d'insertions que vous désirez.

Donnez bien votre nom et votre adresse au complet.

Les petites annonces sont strictement payables d'avance. Adressez-vous à: LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, avenue Viger, Montréal, Que.

A VENDRE

LAVEUSES, RADIOS, SERTISSEUSES, MOTEURS, POMPES A EAU, clippeurs électriques, à gazoline, à la main. Nouvelle sertisseuse automatique et ordinaire. Egreneur Bled-Inde. Extracteur-jus, bouilloire, étiquette conserves, boîte à étiqueter. Evaporateur-sucrerie, chaudière, chaudière, etc., siege promenade, d'ouvrage, harnais, charrette à neige, à chemin, écorceurs et clippeurs à bétail, tondeuses barbières et jantes. Avons toutes pièces de rechange, etc., aiguillage jantes 40c. ciseaux 25c, service garanti par mail. L'USINE WILFRED FONTAINE & FILS, Pierreville, Que.

MACHINES A COUDRE \$8.95. Nouvelle Williams ou Raymond, modèles droits, avec 2 tiroirs \$8.95. Plus récents modèles \$11.95. Williams, Raymond ou Easton avec tête tombante, à 2 tiroirs, \$17.95. Modèles plus récents à 4 tiroirs, \$20.95. Singer, droits, \$14.95. Singer à tête tombante avec 2 tiroirs, bobines rondes ou longues au choix, \$22.95. Très récents, \$32.00; \$42.00; \$50.00. Machines à pièces pour cordonniers, \$38.00; \$42.00. Machines de tailleurs. Singer, \$26.95; \$32.95. Emballage en plus \$1.00. Toutes les machines ci-dessus sont remises à neuf et sont garanties être dans le meilleur état de travail. Envoyez un bon de poste pour le tout ou \$5.00 à compte, le solde payable sur livraison. **CANADIAN SEWING MACHINE COMPANY, 117, Elm Street, Toronto, Ont.**

A 15 MINUTES DU MARCHE BONSE-COURS de Montréal, 125 arpents de terre à jardinage, maison neuve, avec confort nécessaire, 2 étages de 7 pièces, cave à légumes en ciment, 5 x 30. Site idéal pour école d'agriculture. Prix \$20,000 avec facilités pour payer si désirées. **LAFITTE, 4217, St-Léonard (Ville St-Michel) Dupont 6021.**

MOULIN A BOIS portatif, neuf, monté sur coussinets et billes, avec moteur. Prix modéré. S'adresser chez M. L. GUERRIER, St-Donat, P.Q.

BATTEUSE DION NEUVE 28 x 48, dernier modèle sur pneus, 300 heures d'usage, élévateur à grain, mil et trèfle, bonnes conditions — cause: manque de main-d'œuvre. M. ERNEST McLEAN, Ste-Brigide, Cte d'Iberville, P.Q. **CAMION REO 2 TONNES**, modèle 1932, à vendre, pour information supplémentaire s'adresser à: **ALFRED BOULET, Station Notre-Dame du Rosaire, Cte de Montmagny, P.Q.**

SERTISSEUSES — Ecrivez pour la sertisseuse Plessisville et Plessis pièces de rechange. Adressez: **LA SERTISSEUSE PLESSIS, C.P. 169, Drummondville.**

A VENDRE une batteuse St-Julien, trèfle et grain, engin Mogul sur roues, aussi moulinage Vesot 8 pousces avec empoecheur. S'adresser à: **PHILIP E. BÉRIAU, St-Polycarpe, Co. Soulanges, Que.**

PHONOGRAPHES CONSOLES \$8.95. Véritable acajou ou chêne, modèles consoles ayant coûté jusqu'à \$300 chacun, neufs; tous de bonne marque; chaque machine à un grand compartiment à disques, ton clair, complet avec 50 disques (25 disques des deux côtés) et une boîte d'aiguilles \$8.95. Modèles cabinets \$11.95. Petite Orphéoniques, diverses marques excepté Victor, \$22.95. Toutes les machines ci-dessus sont en bonne condition. Si non satisfait, votre argent vous sera remboursé. Envoyez un bon de poste pour le tout ou \$3.00 à compte, le solde payable sur livraison. **CANADIAN SEWING MACHINE COMPANY, 117, Elm Street, Toronto, Ont.**

ANIMAUX A VENDRE

TAUREAUX CANADIENS, Verrats York-shire, trois taureaux, nés en mars, parents qualifiés. 25 verrats nés en mars classés XXX milles à l'entraînement supérieur. Sûreté d'exposition. S'adresser à: **ALBANI NICHOLS, La Présentation, Cte de St-Hyacinthe, P.Q.**

CO. HONS YORKSHIRE enregistrés, classés XXX issus de parents à l'entraînement supérieur. S'adresser à: **JEAN-LOUIS PICARD, St-Théodore d'Acton, Cte de Bagot.**

DIVERS

PROTEGEZ VOTRE TOIT! Les vieux toits percés se remettent à neuf avec la peinture d'amianté liquide Elastik Roof Kote. Facile à appliquer. Fret payé. Vous épargnez de l'argent. Tous renseignements gratuits. **DOMINION CEMENT PAINT COMPANY, Dept. F, 451 King West, Toronto.** En affaires depuis plus de 57 ans.

TRAPPEURS! 25 à 100 renards, visons par année — secrets drogues, collets, etc., peuvent s'obtenir gratuitement chez "TRAPPER'S ASSOCIATION, Baieville, Y.-M.C.A. Qué." — 100 élèves demandés 10 cents de endages expédié sur réception de 70c.

PROTEGEZ VOTRE TOIT! Les vieux toits percés se remettent à neuf avec la peinture d'amianté liquide Elastik Roof Kote. Facile à appliquer. Fret payé. Vous épargnez de l'argent. Tous renseignements gratuits. **DOMINION CEMENT PAINT COMPANY, Dept. F, 451 King West, Toronto.** (En affaires depuis plus de 57 ans.)

DIVERS

GOUTTIÈRES
AUGES
en fer galvanisé
Réservoirs à mouler, ventilateurs, miroirs d'œufs, dispositifs en tôle
Appareils fluorescents et germicides de toute sorte. Nous fabriquons tout l'équipement pour l'alimentation des volailles. Service et livraison immédiate. Ecrivez-nous.
Ever-Ready Poultry Feeding Equip.
1805 S. Kedzie Ave., Dept. 113, Chicago 23, Ill.

TRAPPEURS ATTENTION — Ne manquez pas cette chance pour \$10 l'envoyer secret pour capturer le renard au piège aussi facilement que le lièvre. Aussi secret pour faire la drogue soi-même. Méthode garantie par papier. **EDMOND MORNEAU, cultivateur, St-Eusèbe, Cte de Temiscouata.**

POUR \$5.25 vous recevrez 100 superbes cartes de Noël — Jour de l'An que vous pouvez vendre le double. Spéciaux, \$1.50 — \$1.75 — \$2.00 la boîte. Adressez mandat. **VARIETES DU VILLAGE, 250 Principale, St-Jacques, Montcalm, Que.**

TRAPPEURS. Je vous montrera avec garantie à capturer facilement tous les animaux à fourrure, méthodes et drogues. (Amor) indien. Ecrivez-moi. **TRAPPEUR JACK, Sully, Temiscouata, Que.**

FAMILLE DEMANDEE IMMEDIATEMENT pour travail sur ferme, 5 ou 6 personnes, dont 3 ou 4 au moins capables de travailler sur ferme. Logis, éclairage, chauffage, fourniture. Références. S'adresser à: **ARTHUR MAURICE, 2565 Bourdages, St-Hyacinthe.**

AVIS AUX TRAPPEURS — qui désirent avoir mes drogues pour prendre les renards et visons pour cet automne, sont priés de donner leur commande immédiatement, car la quantité est limitée. Adressez — **LOUIS ROY, Estcourt, P.Q.** Les prix sont \$2.00 la bouteille avec méthode. Spécifier si pour renards ou visons.

POUX ET AUTRES PARASITES
LA LOTION FINALE, liquide parfumé et d'emploi commode, détruit instantanément poux, lentes et autres parasites du corps humain. Prix 40 sous, poste payée. Pas de C.O.D. Pas de timbre. Ecrivez: **AGENCE NERVITAL, Case postale 3, Station DeLorimier, Montréal.**

"RIMS" ET PNEUS POUR TRACTEURS — Couper vos vieilles roues d'acier et changer pour "rims" avec pneus. Aussi pneus usagés, toutes grandeurs à partir de \$3.50. **VICTORIA TIRE SALES, 797, rue St-Jacques ouest, Montréal.**

ATTENTION TRAPPEURS — Servez-vous de la "Renardicide" pour faire la chasse aux renards, visons, rats musqués et autres. La seule et véritable drogue sur le marché, infailible pour attirer au piège tous les animaux à fourrure. Enregistré à Ottawa. Employé avec succès depuis 30 ans, par les chasseurs de la Côte Nord et de la Baie d'Hudson. Nombreux témoignages de satisfaction. Évitez les imitations. N'est pas un poison. Direction détaillée sur chaque bouteille. Vu le coût dépendant de ce produit, nous n'envoyons pas d'échantillon — Prix de la bouteille d'une once \$2.50 — la bouteille 2 onces \$4.50 — ajouter 10 cents pour envoi par la poste. En vente chez les Pharmaciens et marchands. Vendeurs sérieux demandés, gros profits pour le détaillant. **LA RENARDICIDE, Mississauga, Cte du Lac St-Jean, P.Q.**

FUMEURS — Arrêtez de fumer la cigarette grâce aux Capsules "Anti-Nico", inoffensives. Satisfaction assurée. Traitement complet avec instructions. \$2. Expédié C.O.D. si désiré. **RALCO'S, Casier 183, St-Hyacinthe, P.Q.**

ARC A SOUDER "MAGIC" 100 volts CA ou CD, soude ramollit coupe tous les métaux, facile à employer, tous les renseignements fournis. Complet avec dispositif d'électricité, les attaches pour la flamme et l'arc, les carbonnes, les tiges, le masque. Seulement \$19.95. Employé par la marine, idéal pour la ferme. **MAGIC WELDER MFG CO. 241 CE Canal St. New York City.**

VOULEZ-VOUS ACHETER, vendre ou échanger propriété, commerce, terre DROIT SUCCESSION, lère ou 2e hypothèque. Voyez **CANDIDE PAQUETTE, 1700 rue Gifford, Montréal. FA 2642.**

ON DEMANDE A ACHETER

PEUPLIER ET BOIS BLANC ECORCE, 5 pousces de grosseur en montant — 45 pousces à 59 de longueur. S'adresser à: **EXCELSIOR PRODUCTS LIMITED, 5131 rue St-Patrick, Montréal.**

ELEVES DEMANDES

COURS COMMERCIAL PAR CORRESPONDANCE — Demandez notre PROSPECTUS envoyé, gratis sur demande. Adressez: **COURS MODERNES PRA-TIQUES ENRG, Casier 5, St-Hyacinthe, P.Q.**

INSTITUTRICE DEMANDEE

COMMISSION SCOLAIRE de St-François demande des institutrices diplômées pour école des rangs et village — salaire \$650. S'adresser à: **M. ARMAND LEGAULT, sec.-trés., Lac des Ecorces, Cte de Labelle, P.Q.**

COMMISSION SCOLAIRE de St-Gérard de Kamikak demande trois institutrices diplômées pour école dans les rangs. Salaire \$600. S'adresser à: **ADRIEN FILION, Kamikak, P.Q.**

LA COMMISSION SCOLAIRE DE BEL-LERIVE demande une institutrice diplômée, avec références, pour école de rang, environ 12 élèves, 5 milles du village, salaire \$600. S'adresser à: **LOUIS DOUCET, sec.-trés., Belterive, Cte de Labelle, P.Q.**

COMMISSION SCOLAIRE de Laferté voudrait 2 institutrices diplômées pour écoles de rangs. Salaire \$600.00. S'adresser à: **GERARD SINCLAIR, sec.-trés., Laferté, Abitibi, P.Q.**

MACHINES AGRICOLES

UN TRACTEUR McCormick Deering Modèle W30, en parfait ordre. Une lieuse Deering 6 pieds. Deux jeunes chevaux noirs. S'adresser à: **ROCH-ELLE LEMIRE, St-Roch, L'Assomption, Cte de L'Assomption, Que.**

UN MOULIN McCormick-Deering 22 X 38, batteuse à trèfle Birdsall en très bonne condition. **JEAN D'AMOUR, Rigaud, Que.**

CHARGEUR COCHUTT A FOIN à vendre, presque neuf, deux ans d'usage, dernier modèle. Adressez à: **DONAT SARRAZIN, Wickham, Cte de Drummond ou Société Coopérative agricole de St-Germain de Grantham, P.Q.**

CENTRIFUGE pour 8 à 10 vaches, marque De Laval. Batteries de pompe pour 166 volailles. S'adresser à: **P.-E. MARTEL, 14917 rue Dorchester Est, Bout de l'Île, P.Q.**

UNE PRESSE A FOIN en très bon ordre, de marque "Doré". S'adresser à: **M. GERALD LEFEBVRE, St-Philippe, Cte de Lacatrie, P.Q.**

TRACTEUR CASE AVEC CHARRUE hydraulique, modèle 1946, vendrais, cause mortalité. S'adresser à: **ROGER GUILBERT, St-Hyacinthe, le Confesseur, Rive Sud, P.Q.**

TRACTEUR FARMALL H. 1 an d'usage. S'adresser à: **GILBERT CHOQUETTE, St-Grégoire, Cte d'Iberville.**

TRACTEUR COCKSHUTT 60 "row crop" roues avant élargies sur catéchouche, arrières sur crampons, démarreur, lumières 550, échangeurs aussi pour automobile. **ALCIDE MAINVILLE, St-Polycarpe, Cte de Soulanges.**

TRACTEUR MASSEX-HARRIS en parfaite condition, à vendre, avec charrette si désiré. Adressez: **ORIGÈNE THIBODEAU, St-Jacques de l'Assomption, Cte de Montcalm.**

POULETTES

500 POULETTES DE 6 1/2 MOIS en ponte — Plymouth, Rock barrées, \$2.50 pièce. S'adresser à: **ARTHUR CAMPEAU, St-Hermas, Cte des Deux Montagnes, P.Q.**

POULETTES ROCK BARREES à vendre à \$1.50 chacune. S'adresser à: **ARCADE PAQUETTE, St-Jérôme, R. R. 1, P.Q.**

PHOTOGRAPHIES

AMATEURS
FILMS développés gratuitement, impressions toutes grandeurs 3 etc. GRATIS agrandissement carte postale avec commande de 24 cts ou plus — Commande payable d'avance — ajoutez 3 cts frais postaux. **JEAN ST-JACQUES, case 145, station Delorimier, Montréal.**

FILMS EN MAIN, toutes grandeurs, envoyez-nous votre commande aujourd'hui. "Pour n'importe quelle quantité. No 125 — 32c; No 120 — 37c; No 620 — 32c; No 116 — 42c; No 616 — 42c. Taxe de vente en plus. **SERVICE DE PHOTOGRAPHIE COMMERCIALE, Dept "T", Outremont, Que.**

POUSSINS

NE TARDEZ PAS à commander vos poussins d'octobre-novembre. Nous prenons les commandes présentement — spécial de poulettes en croissance. N.H. x W.L. pour expédition prompt. Renseignez-vous en écrivant à: **BRAY HATCHERY, 163 John St. North, Hamilton, Ont.**

REMEDES

NE SOUFFREZ PAS D'ECZEMA ou d'im-pigéris — employez du "KLEEREX" pour un soulagement immédiat. 50c — \$1.00 (médium ou concentré). Chez tous les pharmaciens ou payé d'avance de **MALTRY BROS. LTD., Dept L, Toronto 10, Ontario.**

REMEDES

PILULES MATERNELLES



CES PILULES aident à augmenter la sécrétion du lait permettant ainsi à la mère de nourrir son enfant aussi longtemps qu'elle le veut sans avoir les troubles périodiques. Les pilules maternelles sont efficaces dans les cas de dysménorrhée, règles douloureuses, trop abondantes ou trop fréquentes chez les femmes et jeunes filles. Etant composées d'extraits de glandes mammaires, etc., ces pilules favorisent le développement du buste et son perfectionnement chez la femme et la jeune fille. Demandez à votre médecin de vous prescrire les 100 Pilules Maternelles, ou envoyez \$2 en mandat-poste au Dr JOS. COMTOIS, A.B., St-Barthélemi, P.Q.

PRISES PIDARD — Nouvelle et merveilleuse préparation contre la maladie du souffle des chevaux. Quelle que soit la gravité ou l'ancienneté du cas, satisfaction garantie. Par poste \$1. Important de spécifier approximativement l'âge et le poids de votre cheval. Adressez-vous à: **THOS-LE GIRARD, spécialiste des voies respiratoires St-Fidèle, comté Roberval.**

CHEVAUX SOUFFLEUX — Merveilleuse poudre guérissant promptement le souffle, la gourme, la toux chez le cheval. Satisfaction garantie. Prix \$1.00 la boîte. Adressez: **LOUIS ROY, Estcourt, P.Q.**

SOUFFREZ-VOUS DE HERNIE? — Notre méthode perfectionnée vous procurera secours, confort et support. Pas d'élasticité ni de bandage ni de jantes d'acier. Ecrivez à: **SMITH MANUFACTURING CO., Dept 200, Preston, Ont.**

TERRES A VENDRE

140 ARPENTS EN CULTURE, terrain planche et 75 en bois, grange et remise, moderne, plans du gouvernement, électricité, eau courante, avec ou sans routes, troupeau accredité de 27 têtes Holstein 7 chevaux Belge enregistrés, tracteur et toute machinerie neuve. **J.-N. BERNIER, St-Pierre de Montmagny, P.Q.**

UNE TERRE DE 50 arpents et une autre de 55 arpents toutes faites, très bien bâties, pas de roches, eau courante, électricité, 2 1/2 milles du village, terre à foin et jardinage, avec ou sans roulier, à bonnes conditions. S'adresser à: **R. HERBERT, St-Théodore d'Acton, Que.**

FERME 270 acres: 90 en bois; 125 à la charrue, balance pâturage; terrain plat, extra tracteur. Sugerie: 1,200 vaches. Verger: 100 pommiers. 3 milles de l'église, voisin de l'école. 11 milles de Sherbrooke. 50 têtes mais pouvant garder 70, 200 acres en bois à un mille de la ferme si désiré. Maison et grange moderne sur plan du Gouvernement. Le tout en très bon ordre. Eau courante dans tous les bâtiments. Cause de vente, nouveau commerce. Manufacture de laine. S'adresser à: **LOUIS BEAUDOIN, Cook-shire.**

2 TERRES A VENDRE en bonne terre franche, qui se tient; très bien bâtie, 120 arpents en culture, voisin de l'école, 1 1/2 mille du village et 1 mille de la coopérative — Crédit agricole sur une vente — cause de mortalité. S'adresser à: **M. AMÉDEE PARENTEAU, St-Pie de Guire, Cte d'Yamaska.**

2 LOTS: 1 de 100 acres en bois; 1 lot de 80 acres en culture et 20 acres en bois; situés à 6 milles de Buckingham. **MICHEL J. ROWAN, R. R. 2, Buckingham, Qué.**

250 ARPENTS DE TERRE, 75 arpents pour culture tabac jaune, 150 pour culture foin, grain, jardinage, 125 en bois, service et érabrière outillée, bâtiments modernes. Vendra tout ou terre à tabac séparément. S'adresser à: **Mme AZARIE MARTINEAU, St-Thomas de Joliette, Tel. 146-W-21.**

VENDEURS DEMANDES

CHASSE JOUR EST JOUR DE PAIE chez Familex! Distribuez à domicile 200 produits garantis et faites de l'argent. Conditions faciles et avantageuses. Choisissez votre territoire et commencez sans retard. Plein temps requis. Détails et catalogue gratis. **FAMILEX, 1600 rue Delorimier, Montréal.**

Une soirée...

(Suite de la page 12)
tous les jeunes gens de ma paroisse. Mes efforts seront récompensés, j'en suis sûre. Ne croyez-vous pas, chers lecteurs, que les grandes sœurs ont tort de craindre que leurs humbles enseignements et leur bon exemple se perdent? Et plus grand tort encore de ne pas tenir compte des petits yeux grand ouverts qui voient tout. Nous, qui sommes encore en bas âge, restons donc à la maison pour prodiguer à nos parents l'affection qui leur est due. De plus, ayons assez d'initiative pour garder nos frères et nos sœurs avec nous à la maison. Je certifie qu'avec une inlassable bonne volonté et le moins d'égoïsme possible, on parvient à créer chez soi une atmosphère où il fait bon vivre, malgré le bruit, malgré les disputes car il y a, dans chacun de nos cœurs, cette toute-puissance: l'amour!
Thérèse ROUX.

Pour les enfants de tout âge...

Le sommeil des bête:

Le canard dort appuyé sur une patte. — La chauve-souris dort la tête en bas. — Les chevaux dorment souvent debout. — Les éléphants de même, mais en dormant ils s'appuient alternativement sur une patte ou sur l'autre. Le daim dort couché sur le flanc.

Les chiens de chasse, comme les hommes, ronflent et rêvent en dormant.

Il n'y a pas d'animaux qui rêvent autant que le chien de chasse, et il rêve qu'il chasse, bien entendu. Il gronde et il aboie sourdement dans son sommeil.

Les poissons, pour dormir, restent immobiles dans l'eau.

La fourmi pour dormir, s'installe dans un trou, les pattes repliées et, en s'éveillant, elle baille et s'étire comme un être humain.

"On se raffine toujours..."

L'"Australian News" signale qu'une laiterie moderne complètement dernièrement à Whyalla, dans le Sud de l'Australie, a été munie d'un tunnel muni d'éventails soufflant l'air à 50 milles à l'heure. On habitude les vaches à passer à travers ce tunnel pour se rendre directement aux trayeuses mécaniques placées dans une vacherie en béton. Le vent du tunnel enlève toutes les mouches sur les vaches, de sorte que la traite peut être faite confortablement.

Pour les fumeurs

N'entrez pas dans une maison avec une cigarette allumée; Ne placez pas une cigarette allumée sur le bord d'un meuble; Ne remplissez pas votre étui aux dépens d'autrui; Ne jetez pas la cendre sur le tapis;

Ne cachez pas la cendre dans un vase à fleurs ou dans le piano; Ne vous vantez pas de pouvoir quitter l'usage de la cigarette à cinq minutes d'avis;

Ne croyez pas que votre marque préférée est la seule bonne;

N'oubliez pas de placer des cendriers dans toutes les pièces et même sur la table de la salle à manger.

Et dès qu'on observe toutes ces encombrantes prescriptions, on cesse de fumer!

L'explication

Il y a aujourd'hui moins d'hommes attachés aux cordons de tablier de leur femme parce qu'il y a moins de femmes qui ont le temps de mettre un tablier. — (The Tablet, Brooklyn).

Par le trou...

(Suite de la page 2)
de leurs expériences. Les martyrs de la science ne se lamentent plus. Et parfois aussi une étrange maladie se déclarait et semait en plus de la vanique une terrible épidémie dans le monde. En 1967, 460,000 personnes sont mortes empoisonnées par un micro-organisme, libéré à l'insu du chercheur, et qui avait hiberné sur les pédoncules de fraises. Mais la pire tragédie se produisit en 1984: la terre bascula sur son axe, irritée par les expériences que l'on tentait dans ses entrailles, elle se fendit en deux vastes sections, son atmosphère se rétrécit, et comme deux moitiés de boules enflammées plongèrent dans l'espace. Des voyageurs revenant de la Lune en aérobus virent le spectacle et perdirent connaissance. Parmi les passagers, seul un mineur qui revenait en vacances sur la terre suivit la chute de la planète jusqu'à ce qu'elle disparut comme un petit météore rose; il se dit: — L'homme a voulu dompter la matière, mais dans toutes ses tentatives il avait oublié la morale.
Jean BLANCHET.

PEINTURE GARANTIE

\$2.00 LE GALLON ET PLUS

TRANSPORT PAYÉ

DEMANDEZ LISTE DE PRIX ET CARTE DE COULEURS

ECONOMIC PAINT CO.

1283 F WOLFE MONTREAL 24

Allocution...

(suite de la page 16)

mette, l'injustice érie vengeance, devant la conscience et devant Dieu. S'en rendre coupable, c'est avouer implicitement qu'on n'est sûr ni de son action ni de sa balance.

Que viennent faire, après cela, les grandiloquentes tirades sur le respect de la liberté, les appels à l'harmonieuse compréhension, les invites à la mutuelle collaboration, si on multiplie les restrictions, si on impose l'autorité à une minorité le régime de l'abstinence et du carême?

Une application pratique

Si, ayant contracté une dette de mille dollars, je n'en paie que cent, je ne deviens pas pour autant un bienfaiteur: je demeure encore un débiteur. Et si j'ose appeler gérosité ce qui n'est qu'incomplète restitution: si, surtout, j'entreprends de convaincre mon créancier qu'il me doit de la reconnaissance parce que j'ai payé dixième partie de ce que je lui dois, vraiment je ne sais de quelle épithète qualifier une telle impudence. Messieurs, votre sagacité a déjà fait l'application pratique.

Le devoir de l'Etat

Qu'on marche, lésine, diffère tant qu'on voudra, il restera toujours vrai que c'est le premier devoir de l'Etat de se mettre au service de toute la variété de la richesse nationale, d'accueillir avec respect et de promouvoir avec bienveillance toutes les ressources matérielles et spirituelles, d'émanciper celles qui auraient été jusqu'ici enchaînées, enfin de compenser les insuffisances d'un passé sans contrition par le rajustement d'un présent sans prévention. Le moindre acte de l'Etat pour restreindre les droits d'un peuple à sa foi et à sa langue se fait immédiatement aux dépens de celui que l'on craint, mais finalement au déshonneur et au détriment de celui qui craint. Même si cet acte est étiqueté marque de bonne volonté, ou effort de conciliation, ou essai d'harmonieuse solution, il porte le stigmate d'une obstruction camouflée et appelle une juste revendication. Le rôle de l'Etat est d'aider, non de nuire, le protéger, non de miner, de stimuler, non de paralyser. La seule limite à sa protection, c'est le péril réel (non imaginaire) pour le bien commun et la morale sociale. Or, ceci présuppose qu'il possède une saine philosophie dont il accepte les données et une droite conscience dont il suit le dictamen.

Des chocs en retour

C'est dire qu'il ne se tirera pas d'embarras par la neutralité, ni par d'habiles tracasseries qui provoqueraient fatalement des chocs en retour. Ainsi, comment pour-

Le C.P.R. veille au confort des voyageurs



FAUTEUILS DE CHEMINS DE FER AJUSTABLES: La mensuration scientifique de près de quatre mille voyageurs dans la position assise, dans les gares des grandes villes américaines, a servi de base pour la fabrication d'un type nouveau de fauteuil ajustable, que la compagnie du Pacifique Canadien fait installer dans trente-cinq nouveaux wagons-voyageurs climatisés, lesquels seront mis en service au commencement de l'année prochaine. Ce fauteuil, dont le dossier et le fond sont

mobiles, s'adapte à la position que le voyageur désire prendre et offre naturellement beaucoup plus de confort, surtout aux personnes qui voyagent la nuit. Il est supérieur à tout ce qui existe jusqu'ici dans les wagons de chemins de fer, et le C.P.R. est le premier réseau à en faire usage au Canada. A l'arrière de chaque fauteuil, il y a un appui-pieds très confortable pour la commodité du voyageur qui occupe le fauteuil d'en arrière.

On a donné à ce fauteuil le nom de "Hooton" qui est celui de son créateur, le Dr Earnest Hooton, de l'Université Harvard, dont les recherches et observations ont permis de réaliser cette amélioration dans le domaine ferroviaire.

Le coût de l'installation du fauteuil Hooton dans les 35 nouveaux wagons du C.P.R. s'élève à plus de \$300,000, somme qui représente une partie des crédits de quatre millions de dollars que cette compagnie a décidé d'affecter à la modernisation de son matériel roulant.

L'illustration ci-dessus fait voir le fauteuil en deux positions différentes. Dans le coin à gauche, on voit l'appui-pieds posé à l'arrière de chaque fauteuil.

rait-il écarter la religion de l'école et n'y retenir que les sciences profanes? Comment séparerait-il sans graves dommages la partie principale d'un tout indivisible? Est-ce que l'utilité de ce qui rapproche de la fortune serait plus humanisante que la nécessité de ce qui rapproche de Dieu?

L'Etat est serviteur

Que l'Etat n'oublie donc jamais que, par définition, il est serviteur. Non pas qu'il soit tenu de se mettre à la remorque des intérêts égoïstes qui le sollicitent. Il doit être serviteur en sa souveraineté. Autrement dit, il est un souverain serviteur. Peut-être, pour devenir meilleur souverain, ferait-

il bien de commencer par être meilleur serviteur! Quelle ne serait pas sa responsabilité devant Dieu si, au lieu de favoriser l'épanouissement des valeurs spirituelles dont il se porte garant, il les appauvrit, les assèche en leur source, les privait d'agir et d'hygiène!

Une crainte illusoire

Nous prions respectueusement le nôtre de renoncer à toute crainte illusoire qui ne serait plus de saison. Nous l'engageons à répudier toute attitude couarde que contrarierait irrésistiblement le développement normal d'une vie religieuse et nationale en progrès.

(Suite à la page 22)

La qualité des porcs...

(Suite de la page 4)

bee et mis sur le marché soient de qualité inférieure à ceux provenant des autres provinces du Dominion. Dans une période de grande demande, il se peut que les qualités inférieures affectent moins le prix, mais cela n'a jamais été vrai dans les temps où la production s'équilibre avec la demande, et surtout lorsqu'elle lui est inférieure.

C'est en 1944 que la production du porc a atteint au Canada son plus haut niveau. Le bacon que nous avons expédié principalement sur le marché anglais durant la guerre était de belle qualité, même si, à cause des risques de transport et de la dépréciation due à l'entreposage, il n'est pas parvenu aux consommateurs dans la meilleure condition.

Nous sommes en droit d'espérer que ceux à qui nous avons fourni du bacon durant la guerre, alors qu'ils n'en pouvaient obtenir ailleurs, tiendront compte des efforts faits pour maintenir la production à son plus haut niveau de même que la qualité. Comme il est à prévoir que le marché des viandes redeviendra libre d'ici quelques an-

nées, il ne faudrait pas compter uniquement sur nos réalisations passées, mais nous appliquer plutôt, dès maintenant, à produire un volume constant de pores de la meilleure qualité. A elles seules, les protestations contre la préférence qui pourrait être donnée au bacon provenant d'autres pays ne régleront pas le problème de la vente de notre bacon et ne garantiront pas aux producteurs les meilleurs prix. Si, pendant la guerre, les consommateurs canadiens ont accepté de consommer ce que nous appellerons les viandes de deuxième qualité, il n'en sera peut-être pas toujours ainsi et, à ce moment, cette viande de deuxième qualité pourra provoquer une dépréciation des prix sur les marchés étrangers. C'est à nous de prévoir et de nous organiser dès maintenant pour maintenir la production des pores à un niveau élevé et constant sans oublier que la qualité est toujours le facteur le plus important dans l'établissement des prix.

R. MARTIN, Agronome,
Secrétaire

40 CHANSONS D'AUTREFOIS

Répertoire Conrad Gauthier

En un seul album de folie présentation avec musique (pour chant seulement) et paroles au complet

Voici les titres des chansons contenues dans cet album:

Ah! c'est à Saint-Pascal...
Anatole et Manda...
Autrefois...
Bonhomme! Bonhomme!
Cécile et Collin...
C'était un petit vieux...
Dans le bon vieux temps...
Elle avait du sentiment (Ma chèvre)...
Envoyons de l'avant, nos gens...
Hibinia Lorette. (Mon père, y m'a marié)...
Je me suis fait une blonde...
Jonas dans la balaine...
Je suis ce qu'on appelle un habitant...
La destinée, la rose au bois...
La petite vache noire...
La poule à Collin...
La Saint-Jean-Baptiste...
Le crapaud...
Le bedeau de St-David...
Le jour de l'An...
Le père La Neige (J'ons 98 ans)...
Les filles de Chambly...
Les petits Latour...
Les souliers de ma mignonne...
Maluron, malurette...
Marie Calumet...
M'en revenant de la Vendée...
Mon chapeau de paille...
Mon père, je voudrais me marier...
Mon père m'a donné un mari...
Mon père n'avait fille que moi...
Nicolas...
On est Canayen ou ben on l'est pas...
Par derrière chez ma tante...
Quand Polon va voir Mina...
Si tous les garçons du monde...
Un petit soulier, madame...
Whooop Farlatin...
Youp, youp sur la rivière...
Zozo...

Cet album, indispensable dans tous les salons canadiens, se vend \$1.60 traits de poste compris. Pas de chèque.

On s'adresse à

L'Agence Tout-Service

Case postale 16, Station T,
Montréal, P.Q.

Le Foyer Rural

Le SEUL magazine agricole mensuel qui APPARTIENNE aux cultivateurs canadiens-français. Une revue qui intéresse TOUS LES MEMBRES de la famille rurale et qui n'a pas sa pareille. Elle manquait jusqu'ici. Elle est fondée; elle existe; elle est à vous.

Abonnez-vous sans tarder en utilisant le coupon suivant:

Le FOYER RURAL,
515, avenue Viger,
Montréal, (24), P.Q.

Je désire m'abonner au Foyer Rural. Je vous adresse donc la somme de pour un abonnement de

Nom

Paroisse

Rang

Bureau de poste

Comte

L'abonnement au FOYER RURAL, revue mensuelle, est de \$1.00 pour un an ou de \$2.50 pour trois ans. Remise par bon de poste ou chèque au pair. L'abonnement au FOYER RURAL constitue en tout temps un cadeau hautement apprécié.



Prix du beurre et du fromage

Prix de remise-Succursales de Montréal et Québec
BEURRE FRAIS

Semaine finissant le 26 août 1946 inclusivement.

No 1 pasteurisé	39 ³ / ₄ c
No 2 pasteurisé	38 ³ / ₄ c
No 3 pasteurisé	37 ³ / ₄ c

FROMAGE

Semaine finissant le 27 août 1946 inclusivement.

Fabriqué le ou après le 1er juin

No 1—	20c
No 2—	19 ¹ / ₂ c
No 3—	19c

F.A.B. Point d'expédition de la fabrique

N.B. — Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

Commentaires de la semaine

BEURRE

La semaine dernière, la demande s'est continuée active et à la suite d'une offre limitée, ce marché fut très ferme.

Lundi matin, le 2 septembre, les transactions entre grossistes pour le beurre No 1 pasteurisé étaient effectuées à des prix variant de 40c à 40¹/₂c la livre.

FROMAGE

En vertu du contrat intervenu entre la Grande-Bretagne et le Gouvernement canadien, le fromage du Type CHEDDAR fabriqué dans les provinces d'Ontario et de Québec le ou après le 1er juin 1946, est réquisitionné par l'Office des Produits Laitiers.

Le prix de remise aux producteurs, pour le fromage No 1 blanc, est fixé à 20c la livre, f. à b. point d'expédition de la fabrique.

Tout le fromage fabriqué le ou après le 1er juin 1946, doit être en meules non cirées, d'un diamètre inférieur à 14¹/₂ pouces, et d'un poids non inférieur à 5 livres.

VOLAILLES VIVANTES

Poulets à rôtir

Les arrivages sont abondants. La demande est limitée et les prix sont irréguliers.

Nous conseillons fortement de n'expédier que des oiseaux pesant au moins trois livres chacun, livrés à Montréal.

Poules

Les arrivages sont abondants. La demande est modérée et les prix sont assez stationnaires.

VOLAILLES ABATTUES

Poulets

L'offre excède la demande immédiate et les prix sont irréguliers.

Poules, Dindes, Oies

Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont stables.

OEUFs

Montréal et Québec

L'offre est un peu plus abondante. La demande est limitée et les prix ont tendance à fléchir un peu.

La Coopérative Fédérée de Québec,
J.-E. Lussier.

Allocution...

suite à la page 21

Nous l'adjurons de prendre une claire conscience de son mandat divin, de ses leviers divins, de ses responsabilités devant le tribunal divin. Nous le supplions de n'user d'une autorité, dont Dieu est le principe et le terme, qu'au déploiement de toutes les libertés légitimes de toutes les forces constructives de la nation. Bref, nous lui demandons de se mettre au service de toutes les activités bienfaisantes. En retour, nous lui promettons qu'il les aura toutes à son service. Alors, il sera justifiable de parler de droits parce qu'il respectera le nôtre, et de devoirs parce qu'il pratiquera les siens.

Autre chose qu'une formule creuse. Messieurs, si nous, catholiques et français de par les décrets divins, nous voulons que la liberté soit autre chose qu'une promesse verbale ou une formule creuse; si nous voulons que notre passé de luttes et de souffrances, de fidélité et de sanglante ténacité, prépare



Le marché des produits avicoles

Poulets vivants "à griller" (toutes couleurs)		A Montréal 130 est, rue St-Paul (Semaine finissant le 29 août)		Jeunes dindes vivantes	
A—1 ³ / ₄ lb. jusqu'à 3 lbs.	23 ¹ / ₂ c	A— 31c		A— 31 ³ / ₄ c	
B—1 ³ / ₄ lb. jusqu'à 3 lbs.	22 ¹ / ₂ c	B— 29c		B— 29 ³ / ₄ c	
C—1 ³ / ₄ lb. jusqu'à 3 lbs.	21 ¹ / ₂ c	C— 26c		S— 26 ³ / ₄ c	
Poulets vivants "à rôtir" (gris)		PRIX NETS — F.A.B. — Montréal		Jeunes dindes abattues	
A— 25 ³ / ₄ c		Poulets abattus "à griller" (Sélectionnés)		A— 38 ³ / ₄ c	
B— 24c		A— 31c		B— 36 ³ / ₄ c	
C— 22 ¹ / ₂ c		B— 29c		C— 33 ³ / ₄ c	
Poulets vivants "à rôtir" (rouges et blancs)		Poules abattues		Dindes vivantes (Vieux mâles) (Vielles femelles)	
A— 24c		A— 25 ¹ / ₂ c		A— 27 ³ / ₄ c	A— 31 ³ / ₄ c
B— 22 ¹ / ₂ c		B— 23 ¹ / ₂ c		B— 25 ³ / ₄ c	B— 29 ³ / ₄ c
C— 21c		C— 20 ¹ / ₂ c		C— 24 ³ / ₄ c	C— 26 ³ / ₄ c
POULETS ABATTUS (Engraisés au lait)		Oies abattues (Avec la tête et les pattes)		Coqs vivants	
Spécial 34 ¹ / ₂ c		A— 26 ³ / ₄ c		Lapins vivants	
A— 33 ¹ / ₂ c		B— 24 ³ / ₄ c		5 lbs et plus 19c	
B— 31 ¹ / ₂ c		C— 20 ³ / ₄ c		OEUFs NON CLASSES	
POULETS ABATTUS (Sélectionnés)		Poules vivantes (Toutes races, sauf "Leghorn")		Prix nets — F.A.B. Montréal	
Spécial 32 ¹ / ₂ c		A— 20 ¹ / ₂ c		(Caisses retournées)	
A— 31 ¹ / ₂ c		B— 19 ¹ / ₂ c		A— (Gros) 45c	
B— 29 ¹ / ₂ c		C— 18 ¹ / ₂ c		A— (Moyens) 43c	
C— 26 ¹ / ₂ c		Race "Leghorn"		B— 34c	
Poulets à griller "Abattus" (Engraisés au lait)		A— 19c		A— Poulettes 38 ¹ / ₂ c	
A— 32c		B— 18c		C— 28c	
B— 30c		C— 17c		N.B.—Les oiseaux de pesantier	

Les produits de la basse-cour

OEUFs NON CLASSES Prix nets F.A.B. Québec (Caisses retournées)		Les oeufs, à 38 — 34 Maréne Champlain Les autres produits, à l'Abattoir de Québec-Ouest (Semaine finissant le 22 août)		Vieux coqs abattus	
A— (Gros) 45c		Pour les VILLES REÇUES VIVANTES: Remise établie sur pesantier et classification après l'abattage		A— 17 ¹ / ₂ c	
A— (Moyens) 43c		PRIX NETS — F.A.B. — Québec		B— 15 ¹ / ₂ c	
B— 32c		Poulets abattus "Engraisés au lait"		C— 12 ¹ / ₂ c	
A— (Poulettes) 38 ¹ / ₂ c		A— 30 ¹ / ₂ c		Jeunes dindes abattues	
C— 27c		B— 28 ¹ / ₂ c		A— 37c	
CHAPONS ABATTUS "Engraisés au lait"		Poules abattues		B— 35c	
A— 32 ¹ / ₂ c		A— 23 ¹ / ₂ c		C— 32c	
B— 30 ¹ / ₂ c		B— 21 ¹ / ₂ c		DINDES ABATTUES	
Poulets abattus sélectionnés		C— 18 ¹ / ₂ c		Vieux mâles Vieilles femelles	
A— 28 ¹ / ₂ c		Poulets à griller — abattus "Sélectionnés"		A— 33c	A— 34c
B— 26 ¹ / ₂ c		A— 30 ¹ / ₂ c		B— 31c	B— 32c
C— 23 ¹ / ₂ c		B— 28 ¹ / ₂ c		C— 28c	C— 29c
Poulets à griller — abattus "Engraisés au lait"		C— 25 ¹ / ₂ c		CHAPONS ABATTUS "Sélectionnés"	
A— 30 ¹ / ₂ c				A— 30 ¹ / ₂ c	
B— 28 ¹ / ₂ c				B— 28 ¹ / ₂ c	

de féconds lendemains, ne nous laissons pas duper par les mirages que multiplie une habile propagande. Peu importe que les porteurs de ces messages soient de bonne foi ou qu'il dissimulent leur technique! Les idées ont une force intrinsèque, indépendante de ceux qui les lancent. Que de fois l'histoire a connu de ces pseudo-apôtres de la liberté qui faisaient le lit du despotisme!

Patiente persévérance

Rendons-nous ce soir cet hommage que nous sommes décidés à ne jamais réclamer ce qui ne nous est pas dû en stricte justice. Nous ne sommes pas d'humeur belliqueuse et nous n'avons pas le tempérament accapareur. Par contre, nous ne sommes pas d'humeur belliqueuse et nous n'avons pas le tempérament accapareur. Par contre, nous ne sommes pas d'humeur belliqueuse et nous n'avons pas le tempérament accapareur. Par contre, nous ne sommes pas d'humeur belliqueuse et nous n'avons pas le tempérament accapareur.

nous, c'est une question de temps et de patiente persévérance.

L'école liée à la vie nationale

Je termine. L'école est partout liée à la vie nationale du peuple qui l'a faite naître. Elle peut vivre en dehors de toute influence administrative, elle peut aussi rester à l'abri des ingérences gouvernementales et des fluctuations politiques. Elle demeure nécessairement enracinée dans la conception particulière du peuple qu'elle forme. Elle est la fois un fruit de son activité et un élément de sa vie. Ce n'est donc se vouer une vaine méconnaissance que de la

considérer en dehors du milieu où elle est née et sans tenir compte des problèmes qu'elle pose. Quelles que soient les législations qui en réglementent le fonctionnement, il reste que l'école de chez nous devrait être catholique et française, sans préjudice des bénéfices utilitaires et complémentaires de l'anglais. Toute tentative en sens contraire mériterait de la rendre plus obstinément catholique et plus décidément française.

Le pacte de 1867

Le pacte fédéral de 1867 exigeait des provinces contractantes un régime scolaire qui respectait les droits des minorités. Seule, jusqu'à date, la province de Québec a maintenu sur ce terrain l'harmonie entre les deux races. Seul elle voit régner la paix révoquée par nos législateurs constitutionnels. Comme il n'est jamais trop tard pour faire mieux espérons que ses beaux exemples de loyauté et de justice franchiront ses frontières et rappelleront à qui a besoin d'entendre comment on respecte les droits inaliénables de ce petit peuple farouchement jaloux de privilèges qui lui viennent de Dieu et dont il devra répondre devant Dieu!

Cours à bestiaux fermés lundi

Les cours à bestiaux étaient fermés lundi, Fête du Travail. Nous voyons donc dans l'impossibilité de publier les prix des animaux vivants reçus à Montréal cette semaine.

A l'abattoir de Québec-ouest

(Semaine finissant le 22 août inclusivement)

PORCS LIVRES VIVANTS Classification établie après l'abattage

Pesanteur chaude	Prix net
A—140 à 170 lbs	21.00
B1—135 à 175 lbs	20.60
B2—125 à 134 lbs	20.35
B3—176 à 185 lbs	20.35
C—120 à 185 lbs	19.35
D—120 à 185 lbs	19.10
Légers—119 lbs et moins	19.10
Lourds—186 à 195 lbs	19.10
Extra-lourds—196 à 215 lbs	19.00
Demi-castrats	16.00
Truies	19.00
Verrats	12.00

Plus une prime fédérale de \$2.00 sur les "A" et de \$1.00 sur les "B1"

VEAUX RECUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS

"Engraisés au lait"	
Choix—80 lbs et plus	23c
Bons—70 lbs et plus	22c
Moyens	20c à 21c
Veaux de "champ", choix	18c
Veaux de "champ", bons	16c

AGNEAUX RECUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS

(Du printemps)	
Agneaux de choix	30c
35 lbs à 55 lbs	30c
MOUTONS RECUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS	
10c à 14c	

BOEUFs RECUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS

"Steer"—Bons 400 lbs et plus	22c
Taures—Bonnes 450 lbs et plus	21c
Vaches—Bonnes 450 lbs et plus	18c
Vaches moyennes	14c à 16c
Taureaux "Choix"	18c
500 lbs et plus	18c
Taureaux "bons"	16c à 17c

Aperçu...

(Suite de la page quatorze)

tous les missionnaires ne se découragent pas devant la grandeur et l'immensité de la tâche. Ils se donnent au contraire avec ardeur, cherchant à faire pénétrer l'hygiène dans ces populations contaminées, à meubler leur esprit de connaissances profanes, mais surtout cherchent, avec un beau dévouement apostolique, à faire connaître le Christ et la religion catholique. Tout n'est pas rose là-bas, à l'exception du paysage enchanteur et d'une végétation merveilleuse. Mais le Ciel aidant, les missionnaires verront avec le temps leurs labours couronnés de succès. Depuis deux ans, nous dit l'abbé Foisey, Haïti a reçu 85 missionnaires, prêtres, religieux et religieuses du Canada et des États-Unis et sous peu les Frères du Sacré-Coeur de la province de St-Hyacinthe iront ouvrir une maison de formation là-bas.

Aide du gouvernement

Le gouvernement haïtien paie aujourd'hui vingt dollars par mois aux missionnaires et les missions elles-mêmes rapportent mensuellement \$5.00, parfois dix piastres. Mais avec ces ressources, les missionnaires doivent construire des églises, des écoles, des dispensaires, se loger, se vêtir.

Dans un de ces dispensaires (une écurie transformée), une garde-malade religieuse est si fatiguée pour soigner mensuellement environ 700 plaies hideuses et puantes sans une seule visite du Service d'Hygiène duquel elle n'a pas reçu une pilule en 1943-44. Ce qui est pis, les dons des fidèles, pour suppléer au manque absolu de remèdes, de fournitures scolaires sont taxés à la DOUANE et ces frais sont exorbitants. Tout ce qui arrive est examiné, pesé, calculé et doit être payé au comptant.

Espoir pour l'avenir

Il reste quand même au coeur des missionnaires l'espoir de voir rectifier cet état de malaise, dès qu'un grand coeur gouvernemental s'en apercevra. En attendant, ils remercient ceux des catholiques dont la générosité leur aide à se soutenir. Ils savent qu'ils continueront à ne pas rester sourds à leur appel et ils prient tous ceux qui voudraient recevoir la petite revue qui les renseignerait périodiquement sur Haïti de bien vouloir s'adresser à M. l'abbé Georges F. Foisey, Dame-Marie, Haïti (Via Jérémie), Grandes Antilles. Qui donne aux pauvres prête à Dieu et jamais l'on ne pourra donner à des êtres humains plus dénués physiquement, moralement et intellectuellement.



Déjà septembre!

Les noms de mois disent beaucoup de choses. Ils suggèrent la température et aussi les travaux dont les trente jours sont remplis.

Le plus souvent au début de septembre, après les deux semaines fraîches du mois d'août, il y a un regain d'été. Il arrive assez fréquemment que le thermomètre atteigne son maximum avant que vienne la froidure et les gelées.

Septembre est encore un mois de récoltes. On engrange ce qui reste de l'avoine; on fauche le sarrasin. On récolte les pommes de terre et d'autres légumes. On se tourne vers le verger et l'on fait de fréquentes visites. Pour le travailleur des champs, un mois assez agréable dans l'ensemble. Quand il n'est pas trop pluvieux, on peut besogner sans qu'il monte trop de sueurs au front. A côté des friches et des prairies jaunissantes, on commence à voir les rectangles noirs des guérets. L'automne s'en vient d'un pas lent, mais sûr.

Grâce aux almanachs, nous pouvons vous annoncer, sans danger d'erreur, la température qu'il fera la semaine prochaine. Mais lorsqu'on vous promet du beau temps, prenez quand même un parapluie... Et si on promet de la pluie, vous pouvez aussi sans risque mettre votre habit du dimanche!... Voici donc les pronostics:

LE ALMANACH BEAUCHEMIN:

Le 8 septembre, vent.

Du 9 au 13 septembre, période de fraîche.

Le 14 septembre, agréable.

LE MONDE RURAL:

Du 8 au 10 septembre, menaçant, venteux.

Du 11 au 13 septembre, décidément frais.

Le 14 septembre, beau, agréable. LUNES D'AOUT ET DE SEPTEMBRE

Dernier quartier, le 19 août, à 8.17 heures, p.m.

Nouvelle lune, le 26 août, à 4.07 heures, p.m.

Premier quartier, le 3 septembre, à 9.49 heures, a.m.

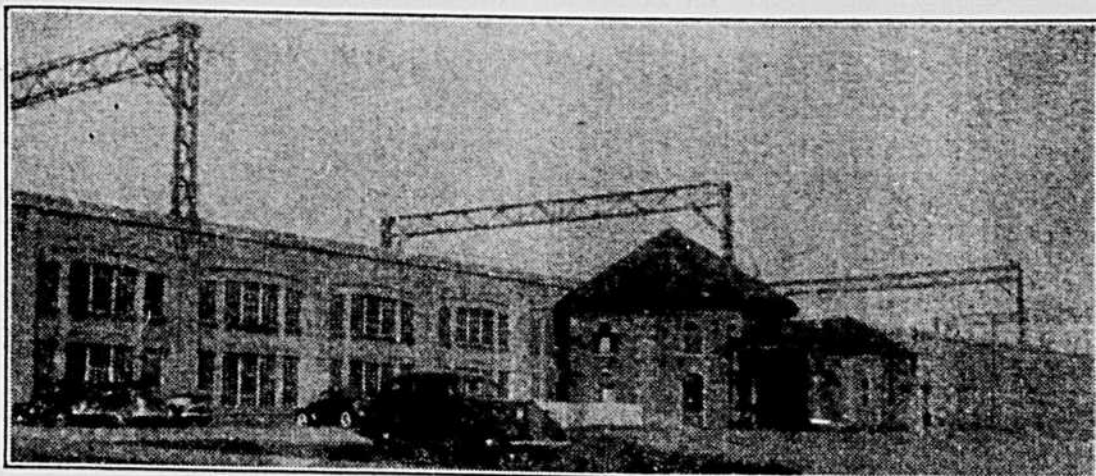
Pleine lune, le 11 septembre, à 4.59 heures, a.m.

Dernier quartier, le 18 septembre, à 1.44 heures, a.m.

Nouvelle lune, le 25 septembre, à 3.45 heures, a.m.

Un grand séminaire à Saint-Boniface

Le premier Grand Séminaire construit dans les provinces de l'Ouest sera érigé prochainement à St-Boniface, au Manitoba. C'est ce que viennent d'annoncer les autorités diocésaines de St-Boniface qui ont donné aux RR. PP. Oblats, l'autorisation d'acheter la propriété adjacente à l'église belge de St-Boniface. Ce terrain servirait de site au futur Grand Séminaire que l'on projette d'ériger au coût de \$300,000. Si les matériaux de construction sont disponibles, on se propose de commencer la construction de ce grand séminaire au cours de l'an prochain.



Combien de cultivateurs qui se souviennent du passé reconnaîtront ce vieil immeuble de la ville de Montréal? C'est l'ancien marché à foin situé près du Carré Chaboillez. La construction octogonale a été érigée en 1866 et appartient à la ville de Montréal. Celle-ci y maintient encore l'une de ses quatre balances publiques. Le commerce s'y fait toujours. Mais comme l'échange et l'expédition du foin languissent, on y rassemble également et l'on y vend les grains, le charbon, les ferrailles, etc. C'est un site agricole historique!

(Photo Paul Boucher)

Une expédition désastreuse

Par J.-E. Bisson, gérant de la Coopérative Canadienne du Bétail.

Il y a une quinzaine de jours nous recevions un wagon de moutons d'un endroit situé à près de 300 milles de Montréal. On avait mis dans ce wagon ordinaire quelque cent soixante-six moutons sur un même plancher, sans prendre la peine de faire un deuxième pont pour qu'ils soient moins tassés.

Bien que nous ne sachions pas dans quelle condition ces sujets furent chargés, nous savons cependant que le wagon n'avait pas encore parcouru vingt-cinq milles, quand on y découvrit 14 moutons morts qui durent être déchargés en transit. Lorsque ce wagon arriva à Montréal, on y trouva quatre autres agneaux morts, ce qui faisait un total de dix-huit agneaux et moutons morts en cours de route, sans compter la grande diminution subie par ceux qui sont arrivés en vie à destination.

Cette énorme perte est due d'abord au fait que le wagon avait été surchargé et, peut-être aussi, à ce que plusieurs sujets étaient en mauvaise état ou même malades au moment du chargement. En tout cas, il est tout à fait anormal qu'après seulement quelque vingt milles de parcours, quatorze agneaux fussent déjà morts. Ce fait seul suffit à démontrer que le chargement n'avait pas été fait suivant les règles recommandées ou du moins qu'il y avait eu négligence quelque part. L'on nous dira peut-être que, s'il y avait trop de moutons pour un wagon, il n'y en avait pas assez pour deux, ou encore que l'on n'a pu se procurer un deuxième wagon, ou bien que l'on n'attendait pas autant d'agneaux ce jour-là et que l'on s'est trouvé pris au dépourvu en face d'une situation incontrôlable. Toutes ces raisons, que l'on peut invoquer pour excuser ce genre de perte, prouvent une fois de plus que l'expédition des animaux offre bien des imprévus et que l'on ne prend jamais trop de précautions.

Il faut donc prévoir tous les inconvénients qui peuvent survenir le jour de l'expédition, pour être en mesure de résoudre toutes les difficultés qui peuvent se présenter. Pour cela il faut s'organiser en conséquence et s'assurer la collaboration de tous ceux qui con-

tribuent à la consignment. Les cultivateurs doivent donc coopérer avec leur consignataire pour s'éviter des pertes comme celles que nous venons de signaler, car ce sont eux qui en définitive, les subissent. Pour cela ils devraient toujours tenir parole envers ceux qu'ils ont chargés de l'expédition en livrant le nombre d'animaux qu'ils avaient promis de consigner.

Ainsi, un cultivateur qui, ayant dit au gérant de sa coopérative locale qu'il avait une dizaine de têtes de bétail à expédier un jour donné, et qui, ensuite les vendrait au commerçant, la veille du chargement, se trouverait par le fait même à désorganiser l'expédition de la société. Et si plusieurs cultivateurs agissaient de la même façon, le chargement serait manqué ou du moins sérieusement dérangé. D'autre part si un consignataire reçoit plus d'animaux qu'il s'attendait d'en avoir à expédier d'après ce qu'on lui avait laissé entendre, il se trouvera fort embarrasé s'il n'a pas pris ses précautions au préalable. Il lui faudra alors bâtir un deuxième plan-

cher, ajouter d'autres barrières, ou encore entasser les animaux comme cela arrive malheureusement trop souvent. Ce sont là autant d'inconvénients que les expéditeurs ont le devoir d'éviter à leur organisation coopérative, mais le consignataire, de son côté, doit aussi prendre ses précautions contre bien des circonstances imprévues. Ainsi, lorsqu'il s'attend de recevoir un wagon complet d'animaux ou un peu plus, il serait toujours plus prudent de commander deux wagons au lieu d'un. Il n'en coûte pas plus cher de commander un wagon de plus, même si on ne l'utilise pas et cela est plus satisfaisant pour les expéditeurs si on en a besoin. Il faut aussi avoir au point d'expédition tous les matériaux nécessaires à l'édification d'un bout de plancher, ou de barrières, au cas où il faudrait en construire.

Enfin, nous conseillons à tous ceux qui ont charge d'expéditions de voir à organiser leurs chargements de manière à éviter des pertes semblables à celle que nous signalons aujourd'hui.

La section...

(Suite de la première)

St-Zacharie de Dorchester; 875 points; prix de \$75. 5—M. Pierre Lessard, de Saint-Daniel, Frontenac; 870 points; prix de \$50. 6—M. Arthur Beaudoin, de Disraeli, Wolfe; 869 points; prix de \$25. 7—M. Alfred Proulx, d'Esprit-Saint, Rimouski; 863 points; prix de \$25. 8—M. Pierre Morin, des Hauteurs-Sud, Rimouski; 860.5 points; prix de \$25. 9—M. Henri Sénéchal, de Saint-Gabriel, Gaspé-Sud; 859.5 points; prix de \$25. 10—M. Léon Jolicoeur, de St-Daniel de Frontenac; 858.5 points. 11—M. Octave Gendron, de St-Fidèle, Bonaventure; 856 points. 12—M. Léon Plante, de St-Théophile, Beauce; 845 points. 13—M. Augusta Bouffard, de St-Zacharie, Dorchester; 843.5 points. 14—M. Léon Deschamps, de St-Eusèbe, Témiscouata; 841.5 points. 15—M. Joseph Caron, de St-Adelme-Sud, Matane; 841.5 points. 16—M. Joseph Miville, de Trinité des Monts, Rimouski; 837 points. 17—M. Roméo Morin, d'Esprit-Saint, Rimouski; 833.5 points. 18—M. Georges Beaulieu, de l'Ascension, Bonaventure; 826.5 points. 19—M. Camille Bélanger, de Notre-Dame-du-Lac, Témiscouata; 825.5 points. 20—M. Moïse Gendron, de Saint-Fidèle, Bonaventure; 816.5 points. 21—M. Nap. Fortier, de Sainte-Justine, Dorchester; 806.5 points. 22—M. Gédéon Gilbert, de Sainte-Aurèle, Dorchester; 802.5 points.

Titulaires de la médaille de bronze

1—M. Adélard Thibodeau, de St-Gédéon, Frontenac; 872 points; prix de \$75 en argent. 2—M. Laurent Giguère, de St-René, Beauce; 861 points; prix de \$60. 3—M. J.-A. Dumont, de Cabano, Témiscouata; 845.5 points; prix de \$50. 4—M. Antonio Gagnon, de La Rédemption, Matapédia; 840.5 points; prix de \$40. 5—M. Joseph Ouellet, de St-Narcisse, Rim.; 839 points; prix de \$30. 6—M. Jean Drouin, de Saint-René, Bce; 838.5 points; prix de \$20. 7—M. Alfred Leclerc, de St-Luc, Dorchester; 837.5 points; prix de \$10. 8—M. Aimé Bisson, de St-Nazaire, Dorch.; 835 points; prix de \$5. 9—M. Cyprien



Au cours de l'Exposition provinciale de Québec, cette semaine, le service de l'Information et des Recherches du Ministère de l'Agriculture a préparé une série d'émissions qui consistent à interviewer les grandes personnalités du monde agricole.

Ainsi, mercredi, le 4 septembre, de 11 h. 45 à 12 h. 15, M. Rosaire Nadeau, gagnant du concours Laurent Barré, nous donnera ses impressions. A 2 h. 30 de l'après-midi, M. Georges Maheux présentera les lauréats du Mérite agricole, tandis qu'à 7 h. 30 nous pourrions entendre les discours prononcés au grand banquet offert chaque année en l'honneur des lauréats.

Le lendemain, à 11 h. 30 du matin, les Fermières prendront sans doute plaisir à entendre Mlle Eveline Leblanc, directrice du Service des Arts ménagers.

L'on pourra également entendre d'autres émissions vendredi le 6 à 11 h. 30 et à 2 h. 30.

Toutes ces entrevues sont prises sur le vif et seront toutes radiodiffusées par le poste CHRC.

A Radio-Canada et aux postes affiliés, samedi, le 7 septembre, de 6 h. à 6 h. 15 P.M., on pourra entendre une causerie du Rév. Père Louis Lafontaine, O.P., curé de Sackville au Nouveau-Brunswick. Le conférencier a pris pour sujet: "Vie française à Sackville". Cette causerie se recommande plus particulièrement aux Acadiens et aux amis de l'Acadie.

nuel, de Trinité des Monts, Rim.; 820 points. 19—M. Joseph Proulx (Noël), de St-Narcisse, Rim.; 818.5 points. 20—M. Viator Lessard, de Lac Noir, Mégantic; 805.5 points. 21—M. Stanislas Ross, de St-Narcisse, Rim.; 802.5 points. 22—M. Alph. Fréchette, de Lac Noir, Mégantic; 797.5 points. 23—M. Albert Proulx (Louis), de Trinité des Monts, Rim.; 794.5 points. 24—M. Antonio Guillelte, de Scotstown, Compton; 790 points. 25—M. Philippe Verreault, de L'Ascension, Bonaventure; 787 points. 26—M. Gérard Pellerin, de St-Eusèbe, Témiscouata; 783.5 points. 27—M. Wilfrid Poulin, de Saint-Théophile, Bce; 777.5 points. 28—M. Hormidas Truchon, de St-Jean de Chébourg, Matane; 770 points. 29—M. Aurèle Guillelte, de Scotstown, Compton; 769.5 pts. 30—M. Emile Malenfant, de Lac Noir, Mégantic; 763.5 points. 31—M. Edouard Nicole, de Lac Noir, 763 points. 32—M. Albert Pelletier, de Saint-Jean de Chébourg, Matane; 760 points. 33—M. Maurice Roy, de St-Mathias, Compton; 756.5 points. 34—M. Lauréat Nicole, de Lac Noir; 755.5 points. 35—M. François Plante, de Saint-Mathias, Compton; 755 pts. 36—M. Louis-B. Gonthier, de Saint-Côme, Beauce; 746.5 points.

Nos félicitations aux heureux gagnants.

Les prix des légumes à Montréal

Tels que fournis par le Service provincial de l'Horticulture de Québec le 30 août 1946.

BLEUETS—Lac-St-Jean, 27c à 30c la pinte; N.-B. et N.-E., 35c à 38c la pinte.

POMMES: Melb.: \$3.50; jaunes, Duchesses domestiques, \$1 à \$1.25; Pêche et Duchesse No 1, \$1.50 à \$2 le minot.

AUBERGINES: Grosses, \$2.50 à \$3; moyennes, \$1.25 à \$1.50 la douzaine.

BETTERAVES: 25c la douzaine; 75c à 80c par 50 livres.

BLE-D'INDE: 29 à 30c la douz., selon la qualité.

CAROTTES: 25c la douzaine; 90c à \$1 par 50 livres.

CELERI: Gros, \$1.25 à \$1.50; moyen, 75c à 90c; petit, 35c à 40c la douz.

CHOUX: 35c à 45c la douz.; rouges, 90c à \$1; frisés, 75c; Bruxelles, \$7.

CHOUX-LEURS: Gros, \$1.75 à \$2; moyens, \$1.25 à \$1.50 la douz.

CONCOMBRES: 15c la douz.; cornichons, \$1.25 à \$2 la boîte, selon la grosseur.

EPINARDS: 75c à \$1 le minot.

FEVES: Vertes, \$4.50; jaunes, \$3 à \$3.25 par 40 livres.

LAITUE: Grosses, \$1.50 à \$1.75; moyennes, \$1 le cageot; frisées, 40c la douz.

NAVETS: 35c à 40c la douz.; 90 cents par 50 livres.

OIGNONS: 40 à 50c la douz.; jaune et rouges, No 1, \$1.75 à \$2; No 2, \$1.50 à \$1.60 par 50 livres.

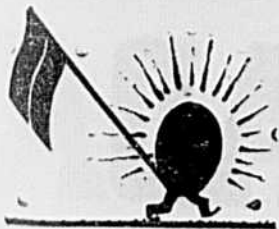
PERSIL: 30 à 35 cents la douz.; certain à 40 cents.

POIREAUX: 40 à 50 cents la douzaine.

RADIS: 25 cents la douzaine.

TOMATES: Rouges, 60c à 70c; oignon et rose hâtive, 75c à \$1; rose tardive, \$1.75 à \$2; vertes, 50c; jaunes, \$1.25 la boîte.

PATATES: Marché à la baisse; nouvelles, No 1, \$1.70 par 75 livres; quelques sacs à \$1.75 par 75 livres. Approvisionnement, 3,000 sacs.



Pour égayer vos soirées, vos fêtes

le bon vieux "Passe-Temps" vous offre un beau choix de musique et de chansons!

Embelli, augmenté, illustré, "Le Passe-Temps" contient chaque mois de 7 à 10 pages de musique et de chansons et de nombreuses pages de lecture très intéressante... Les nouvelles chansons françaises, les belles mélodies d'autrefois, etc.

Pour être dans la note, il faut lire

Le Passe-Temps

COUPON D'ABONNEMENT

Le Passe-Temps, 627 ouest, rue Dorchester, Montréal, 2. Ci-inclus \$2.00 pour 12 mois d'abonnement.

Nom Adresse



Le 6 août 1946, le Service forestier de l'Union catholique des Cultivateurs tenait un important congrès pour les bûcherons de la Mauricie à St-Tite, comté de Lavolette. Nombreux étaient les assistants comme le dit la photographie prise pendant une séance d'étude. Mais plus intéressés encore au redressement des conditions économiques et sociales qui prévalent actuellement dans la province.

Le Bûcheron

Les bûcherons du diocèse des Trois-Rivières tiennent leur premier grand congrès à St-Tite

Ce congrès réunit environ 200 bûcherons. — MM. les abbés Rosemont Masson et A. Gouin et M. Samuel Audette prononcent une allocution. — Un service forestier au sein de l'U.C.C. mis sur pied dans le diocèse.

La section forestière de l'Union Catholique des Cultivateurs en voie d'organisation depuis déjà quelques mois dans notre diocèse, a pris corps définitivement ces jours derniers avec la tenue d'un grand congrès qui réunissait environ 200 bûcherons en la salle des délibérations de l'hôtel-de-ville de St-Tite.

Ce congrès organisé par M. l'abbé Rosemont Masson, aumônier diocésain de l'U.C.C., a tourné l'occasion aux délégués de plusieurs paroisses de notre région intéressés à titre de bûcherons ou de contremaîtres à l'industrie forestière, d'étudier en commun divers problèmes se rapportant à leur métier.

Thème du congrès

Le thème général du congrès: "Le chantier, dans sa forme actuelle doit-il être amélioré au point de vue moral, social et économique?", a donné lieu à une étude approfondie des conditions actuelles de travail des bûcherons, étude qui pourrait bien amener, dans un avenir assez rapproché, des modifications profondes dans l'organisation des camps aussi bien que dans les conditions de travail des intéressés. On a suggéré, dans cet ordre d'idées, l'application possible d'un mode coopératif grâce auquel les employeurs et les employés retireraient des bénéfices mutuels plus intéressants, bénéfices du point de vue moral, du point de vue social aussi bien que pécuniaire.

Les conférenciers

Le congrès était présidé conjointement par M. l'abbé Emile Boutet, curé de St-Tite, et M. le notaire P. Emile Tourigny, qui représentait le maire, M. H. Goulet. Les principaux conférenciers furent M. l'abbé A. Gouin, missionnaire colonisateur, familier avec la vie des bûcherons, et M. Samuel Audette, vice-président général de l'U.C.C. qui dirigea deux forums publics au cours de la journée.

Prisrent aussi la parole, M. l'abbé Rosemont Masson et M. l'abbé P.-E. Rainville, curé de La Croche et prêtre missionnaire. On remarquait en outre, à la table d'honneur, MM. les abbés William Lesage, de la mission Lac-Beauce du Haut Saint-Maurice, Viatime Normandin, de Saint-Amand, prêtre missionnaire, Hermyle Descôteaux, curé de St-Roch-de-Mekinae, Camille Alarie, curé de St-Joseph de Mekinae, Joseph Mongrain, curé de St-Luc, M. Origène St-Pierre de St-Boniface, vice-président de l'U.C.C. diocésain, M. Grégoire Leclerc, propagandiste diocésain de l'U.C.C., M. Onésime Carpentier, président de la coopérative de St-Tite, M. Willie Maguy, pré-

sident du cercle de l'U.C.C. de St-Tite, M. Alphonse Boucher, agronome à St-Tite.

Mouvement lancé

Le congrès de St-Tite était le premier du genre, organisé dans notre diocèse. C'est la réalisation d'une idée qui germait depuis longtemps. Le mouvement, maintenant qu'il est lancé, et a déjà, au cours de la journée d'études d'hier prouvé son utilité, continuera d'exister et de prospérer dans les cadres de l'U.C.C. dont il devient la section forestière. On s'explique la formation d'une telle section dans l'Union Catholique des Cultivateurs par le fait que les bûcherons dans une proportion d'au moins 85% proviennent des fermes de cultivateurs qui veulent augmenter leurs revenus en passant les mois d'hiver aux chantiers.

Questions étudiées

Les questions étudiées avaient, dans l'avant-midi, trait à la morale. Après la messe qui réu-

nissait tous les congressistes à 9.30 a.m., le congrès s'ouvrit en la salle des délibérations de l'hôtel-de-ville. M. l'abbé A. Gouin prononça la conférence initiale sur la question morale dans les chantiers. Dans l'après-midi on étudia la question sociale et la question économique. Toutes trois se compénétrèrent un tant soit peu et les divers conférenciers, et les auditeurs eux-mêmes étudièrent ensemble plusieurs déficiences auxquelles les bûcherons sont souvent en butte et suggèrent des moyens d'y obvier. Ils passèrent en revue les diverses infractions scandaleuses, les amusements, jeux d'argent, les magazines et revues obscènes le manque de piété, le blasphème, le travail du dimanche, etc.

Isolément du bûcheron

Dans un autre ordre d'idée, du point de vue social ils ont souligné l'isolement dans lequel se suggère d'y obvier par le système coopératif qui permet de

Une brochure de M. l'abbé Ernest Arseneault sur les chantiers

Elle porte comme titre "En plein bois"

Voulez-vous vous renseigner sur le Service forestier de l'U.C.C.? Voulez-vous connaître les chantiers coopératifs? Procurez-vous



Ce dessin est extrait de la brochure "En plein bois" dont il est question ici. Elle a pour légende: "Ci-git la forêt québécoise détruite par des imprudents". Elle s'accompagne encore du conseil suivant: "N'obligeons pas nos descendants à inscrire cette épitaphe!"

sans délai "EN PLEIN BOIS", magnifique brochure de 76 pages rédigée par M. l'abbé Ernest Arseneault, missionnaire-colonisateur. Dans un style clair et simple, l'auteur a réussi à bien définir les misères de nos hommes de chantier et propose les remèdes capables de corriger les abus que le système actuel du chantier a apportés chez nous.

"EN PLEIN BOIS" est aussi abondamment illustré et les photographies choisies avec soin montrent bien la vie de chantier telle qu'elle est.

Nous félicitons bien sincèrement M. l'abbé Arseneault pour le magnifique ouvrage qu'il présente aux bûcherons de chez nous. Nous ne doutons pas que tous ceux qui sont intéressés en forêt voudront se la procurer.

"EN PLEIN BOIS" est en vente pour la modique somme de 0.35 l'unité, \$3.50 la douzaine ou \$25.00 le cent.

On pourra se la procurer chez l'auteur, M. l'abbé Ernest Arseneault, 3 Boulevard Charest, Québec, ou au Service forestier de l'U.C.C., 319 rue St-Paul, Québec.

A tous ceux qui seraient intéressés à se procurer cette brochure, nous conseillons de se hâter, car la quantité est limitée et nous ne savons quand elle pourra être rééditée.

Samuel AUDETTE

Nos bouleaux sont gravement menacés

Une maladie dont on ignore la cause a fait de sérieux ravages depuis une dizaine d'années.

Depuis une dizaine d'années, une maladie, causée par on ne sait encore quel agent, décime notre bouleau à papier et notre bouleau jaune, communément appelé merisier, déclare M. Roch Delisle, i. l., directeur du bureau de Renseignements forestiers, ministère des Terres et Forêts.

Cette maladie a déjà fait de terribles ravages. Sur la Rive Sud, il ne reste pratiquement plus de bouleau de 50 ans ou plus en parfaite santé; sur la Rive Nord, entre le Saguenay et la Gatineau, pour ne mentionner que le secteur le plus éprouvé, les bouleaux morts ou en voie de dépérissement se chiffrent déjà par dizaines de millions.

A moins qu'elle ne perde sa malignité — rien présentement ne laisse prévoir un changement pour le mieux — la maladie aura d'ici quinze ans terrassé tous les bouleaux de gros diamètre au sciage et un nombre incalculable de sujets plus jeunes.

Tout citoyen doit voir dans le dépérissement des bouleaux une énorme perte nationale et conclure, en tenant compte également de la maladie hollandaise de l'orme, de la rouille vésculeuse du pin blanc et de la tordeuse des bourgeons de l'épinette, trois agents de destruction à l'oeuvre chez nous, que jamais dans son histoire la forêt québécoise n'a été plus durement éprouvée que présentement.

Nous prions les propriétaires forestiers de faire immédiatement

(suite à la page 4)

ON EST BIEN MIS

dans un

COMPLET

IFORTNERIESSIE



Synonyme de durée et de qualité

Une fabrication de chez nous

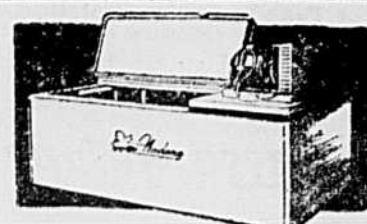
ELZ. FORTIER, Limitée

117, rue St-Dominique, Québec

Vous les Préferez

THÉ ET CAFÉ

"SALADA"



REFROIDISSEURS
A LAIT

LIVRAISON
IMMEDIATE

TOUTES DIMENSIONS

Ecrivez ou téléphonez à:

MAISON NADEAU

4331, PAPINEAU

MONTREAL

Tél. CH. 3511